

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant: M. A. EHRMANN

FRANCE un an 4 F
Abonnement (10 N°) ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 678.29.42

DIX NUMEROS PAR AN: Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin Juillet - Août Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 222

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

AVRIL 1969

MUSIQUE et PSOPHOTECHNIE

Au début de son remarquable « Cours de composition musicale », Vincent d'Indy a fort à propos cité la spirituelle boutade du chef d'orchestre wagnérien Hans de Bülow paraphrasant à sa manière le texte liminaire de l'Evangile selon Saint Jean et assimilant de la sorte — toutes proportions gardées — la gestation de la musique à la Création du Monde. Partant du texte évangélique: « *In principio erat Verbum* », nous avons été ainsi amenés devant la proposition: « *Au commencement était le Rythme* ». Oui, c'est bien cela en vérité, car le premier élément de la musique qui ait pu logiquement apparaître aux humains dans la nuit des temps, c'est le Rythme, ce qui pouvait le plus aisément toucher leur fruste intelligence, et cela n'a pu naître que du bruit comme le monde est issu du chaos. Ce bruit fut tout d'abord anarchique, brut, mais l'esprit humain apprit peu à peu à l'organiser. Chaque individu portait au moins en soi, innée et primordiale, la notion du rythme dictée par les battements réguliers de son cœur, ce rythme qui, physiologiquement, fut toujours ternaire. Puis, en observant sa marche, l'homme eut la révélation de ce que peut être le rythme binaire et tout le reste suivit. Les êtres primitifs ont crié et claqué des mains en cadence, ils ont frappé leurs boucliers de leurs javelots, ils ont percuté les peaux de leurs grossiers tambours ou tamtams, ce qui était suffisant pour les faire danser, ils ont fait certainement tout cela bien avant d'apprendre à chanter des rudiments de mélodies ou à siffler en cherchant à imiter les chants des oiseaux, à créer des rumeurs reproduisant les bruits de la nature. Les rythmopées ont précédé de loin les plus simples mélodies et ce n'est qu'infiniment plus tard dans le cours des siècles que des embryons harmoniques ont pu s'organiser tant bien que mal. Il est donc très certainement exact de dire que la musique, avant de devenir réellement *musique* parmi les hommes, a dû passer obligatoirement et successivement par trois stades séparés dans le temps par des intervalles si longs qu'il est impossible de les évaluer: *rythme, mélodie et harmonie*. D'Indy a donc pu écrire en toute certitude: « *bien des peuples ignorent l'harmonie, quelques-uns peuvent même ignorer la mélodie; mais aucun n'ignore le rythme.* » Il est encore sur notre globe des peuplades sauvages pour nous en fournir la preuve.

Ainsi la Musique n'est pas sortie tout armée comme Athéna du cerveau de Zeus son père et elle n'a pas non plus été révélée d'un seul coup aux Grecs par les sublimes accents de la lyre d'Apollon, selon la tradition mythologique. Ce sont bien les hommes qui l'ont créée peu à peu sur des principes naturels précédant du divin et qu'ils ont découverts après les avoir portés en eux. Nul ne saurait dire à quelles époques même approximatives ces évolutions successives ont pu se produire car cela a pu énormément varier selon le degré de civilisation des peuples. Ce qui est certain, c'est que les Grecs de l'Antiquité ont connu bien avant leurs voisins, dont certains étaient encore plongés dans la barbarie, une musique qui s'était très lentement organisée en échelles modales bien définies, avant que les Latins aient trouvé le moyen de les imiter. Mais avant les Grecs, il y eut des musiques extrêmement anciennes, ne serait-ce que chez les Chinois et les Egyptiens dont les systèmes nous sont presque totalement inconnus. Pour ce qui est de notre pays et de ses proches voisins, la musique n'est devenue vraiment un art qu'en notre Moyen-Âge, ce qui n'est pas tellement vieux en comparaison de l'écoulement des siècles, ne l'oublions pas, et voilà de quoi nous rendre modestes. Mais en revanche, pour s'être formée si tardivement, notre musique a su atteindre relativement vite les plus hauts sommets, l'apogée de sa splendeur par le génie de ses plus grands maîtres.

(Suite page 4)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

DEBUSSY (1)

Reprenons la chronologie, avant été obligé de chevaucher quelques années. La magnifique suite intitulée *Pour le Piano*, débutée en 1896 fut achevée en 1901 et jouée par Ricardo Vines à la Société Nationale le 11 janvier 1902. Elle comprend trois parties: Prélude, Sarabande, Toccata. L'écriture revêt une ingéniosité et une beauté harmonique au service de la gravité dans la Sarabande (orchestrée par Maurice Ravel) et de la haute virtuosité dans la Toccata. Ces titres m'incitent à feuilleter l'un des trois volumes consacrés à la musique française de piano par Alfred Cortot (Presses Universitaires de France p. 11).

« La musique pour piano de Debussy a son poème constant qui vit en elle, qui modère ou accuse ses inflexions, précipite ou ralentit son allure, impose ses silences, inspire ses détails, modèle ses proportions et ce poème secret c'est l'imagination. Et non seulement l'imagination musicale, celle d'un Chopin d'un Schumann ou d'un Fauré, qui se suffit à elle-même et qui traduit, sans les formuler explicitement, les rêves et les désirs humains, mais une imagination précise qui recourt aux suggestions les plus définies de l'esprit et des sens ».

J'ai parlé de l'amitié qui unissait Debussy et Pierre Louys auteur des *Chansons de Bilitis*. Trois de ces poèmes: *La flûte de Pan*, *La Chevelure*, *Le Tombeau des Nymphes* furent traités sous forme de mélodies créées par Blanche Marot le 17 mars 1900 tandis que douze autres recitées et mimées recevaient une musique de scène pour deux flûtes, deux harpes et célesta. Un projet pour le Roi Pausole fut abandonné en raison des préparatifs de Pelléas. Plus tard Arthur Honegger reprit avec succès cette idée.

De l'année 1903 date une pièce pour piano qui devait être jouée sept ans après à la Ste de Musique Indépendante par Maurice Ravel. Elle s'intitule *D'un cahier d'Esquisses*. Datent aussi de cette année les *Estampes* trois pièces évocatrices titrées *Pagodes*, *Soirée dans Grenade*, *Jardins sous la pluie*. La *Rapsodie pour saxophone*, dont le brouillon fut achevé seulement en 1911 n'a pu prendre son titre complet « avec orchestre » que grâce à Roger Ducasse

qui la termina et ne l'entendit que le 14 mai 1919 à la Nationale. Ainsi que je l'ai laissé entrevoir, nous devons repenser de la vie sentimentale du musicien. Sans insister sur ce point nous avons pu voir combien il avait besoin d'affection. Il avait horreur de la foule mais ressentait le besoin d'une compagnie, d'une amitié solide. Depuis qu'il avait vécu avec Gaby puis épousé Lily, il avait près de lui des compagnes dévouées qui avaient partagé ses joies et ses peines, lui avaient rendu la vie matérielle possible malgré une gêne constante mais il est difficile de vivre à côté d'un génie lorsque l'on ne peut pas dépasser le domaine de l'admiration sans pouvoir s'élever jusqu'à lui. Il en résulte souvent une cruelle chute qui peut nous attrister sans que nous puissions approuver ou critiquer. Emma Bardac entra dans la vie du maître dotée d'une jolie voix et d'un talent musical qui l'avait fait considérer par Gabriel Fauré comme la meilleure interprète de ses mélodies. Dédicataire de la *Bonne Chanson* elle avait déjà interprété les mélodies de Debussy avant de le connaître. Après

(Suite page 3)

La Musique de la Maternelle à la Faculté

En ce qui concerne la musique, là, messieurs, vous avez les uns et les autres, parfaitement raison.

Il y a une carence de l'Etat, mais il y a aussi quelque chose d'assez étrange: c'est qu'on ne m'a pas attendu pour ne rien faire...

Il y a entre la musique et ce pays un rapport absolument inexplicable. Il ne s'agit plus de savoir ce qu'il faut faire, il s'agit de le faire.

Il est incontestable que la musique pose un problème extrêmement difficile pour un ensemble de causes, mais il est certain que ce que vous souhaitez les uns et les autres est absolument juste.

Où! L'enseignement de la musique est dérisoire. Je parle de l'enseignement de base.

L'Education Nationale est-elle prête à passer de nouveau à un enseignement particulier?

Mais ce qui est vrai, c'est qu'à la base on n'enseigne pas la musique en France...

M. André MALRAUX, ministre des Affaires Culturelles, à la Tribune de l'Assemblée Nationale, le 14 octobre 1965. *Journal Officiel* du 15-10-1965, page 3657.

Cette déclaration de M. Malraux, dont chaque phrase dit bien ce qu'elle veut dire, coïncidait avec la publication par la très sérieuse et qualifiée section française de l'International Society For Music Education, d'une enquête relative à l'organisation de l'enseignement musical, dans les nations adhérentes.

Cette enquête donnait un classement dans l'ordre décroissant qu'il n'est pas inutile de rappeler: Hongrie, Allemagne, Danemark, Autriche, Japon, Grande-Bretagne, Suisse, Etats-Unis, Hollande, Belgique, Pologne, Italie, Espagne, et enfin la France!

On ne saurait mieux mettre en lumière le décalage de notre pays par rapport aux autres nations du monde.

Alors que l'éducation artistique prend résolument place parmi les préoccupations majeures des gran-

des et petites nations; alors que la musique connaît un essor considérable dans le monde, une évolution à rebours nous a conduit à cette peu reluisante place.

C'est clair, personne, pas même notre ministre des Affaires Culturelles, dont il faut louer la franchise: personne ne nie l'existence d'un problème de la musique en France, et n'en conteste la gravité au stade de l'éducation.

Le pire, c'est que les responsables de tous temps, à tous degrés, qu'il fait bien rechercher d'abord à l'Education Nationale, persistent à ignorer le fond du problème: qu'à un autre titre, ceux des Affaires Culturelles, ne s'emploient qu'à sauver les apparences.

L'Education Nationale demeure sourde aux avertissements comme aux appels et aux solutions des organisations concernées.

Les Affaires Culturelles, répondant par des mesures de façade derrière laquelle se cache notre misère.

La création en 1967 sur l'initiative de M. Malraux de l'Orchestre de Paris, dont la mission essentielle est d'illustrer le renom de la musique française en France comme à l'Etranger, est à inscrire au compte de ces mesures.

Mais tous les applaudissements du monde à l'adresse des excellents artistes et de leur talentueux chef, ne pourront masquer l'abandon quasi-total de l'éducation musicale de notre jeunesse.

Ce ne sont pas les expériences en cours, option « Art » au Bac, classes primaires à tiers-temps dans quelques conservatoires, que nous ne critiquons pas, bien au contraire, qui changeront grand chose au problème. Cela ne peut venir qu'à une infime minorité. Il y a 36.000 sociétés musicales organisées au sein de la Confédération Musicale de France, qui ne peuvent rien attendre d'eux... ou si peu.

On continue de méconnaître cette vérité: la solution du problème est à l'école primaire, et s'énonce dès le premier âge scolaire.

Et pourtant c'est encore M. Malraux qui déclarait à la Chambre à cette fameuse séance du 14-10-1965:

« Je passe sur l'enseignement de la musique dans le cadre de l'enseignement général car non exposé serait beaucoup trop long. Je rappelle simplement que, bien entendu, les grands pays de musique pratiquent une politique qui commence à l'école. Une telle politique est souhaitable chez nous, mais vous le savez, je n'en suis pas maître ».

(J.O. 15-10-1965, page 3647).

M. Malraux est, sans conteste, le grand patron des Affaires Culturelles, mais, sans aucun doute, il ne fait pas le poids à l'Education Nationale!

C'est bien vrai qu'il faut en France une politique de la musique qui commence à l'école.

Déjà, dans la Grèce Antique, la musique faisait corps avec la vie et devait être apprise très tôt, pour s'intégrer à l'existence et aux habitudes du futur citoyen.

A travers Plutarque, Aristoxène donne l'axiome suivant:

« Il faut, à l'aide de la musique, façonner les jeunes âmes, et diriger leur éducation vers le beau et l'honnête ».

Nos ministres, et tous les fonctionnaires qui gravitent autour d'eux, auraient-ils oublié leurs classiques?

En ce qui nous concerne, nous ne cessons de réclamer l'application des intentions exprimées par les instructions ministérielles du 20 juin 1923, que les éducateurs ignorent avec autant de conviction que de constance, et qu'ils feraient bien de méditer.

Pour redresser par le fond la situation musicale française, le moyen est très simple: il suffit de s'engager résolument et courageusement sur la route tracée par ces directives vieilles de 46 ans, afin qu'en une ou deux générations d'écoliers, ce problème soit résolu.

Louis BRIANCON, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES
DEJA PARUES: 25.282,62 F.

M. Barbet François, Lycée Gaudin, Papeete-Tahiti-Polynésie: 50 F.; M. Santa, Oran (Algérie) 50 F.; M. Boivin René, Artiste-Musicien, Angers (Maine et Loire) 30 F.; M. Gondeau Pierre, La Celle St-Cloud (Yvelines) 6 F.

Total général à ce jour: 25.418,62 F

SAVEZ-VOUS QUE

Savez-vous que... Rameau tantôt ainsi son voisin de classe, réprimandé par le Maître: « Tu n'as pas bien noté! Tu ne pleures même pas en mesure! »

« Que Johann Schobert eut une influence considérable sur Mozart, et décida Schubert à se vouer à la composition musicale, mais décida ainsi que tous les siens, d'un empoisonnement causé par des champignons qu'il avait cueillis dans la forêt de Saint-Germain, près de Paris. »

« Que Chopin n'habita à Paris que par accident. Il donnait un concert à Vienne, quand éclata l'insurrection polonaise. Il voulut rejoindre ses amis pour combattre, mais la neige arrêta sa voiture. Chopin fit alors établir un passeport pour Londres et ajouta au dernier moment « passant par Paris » où il resta... vingt ans, et où il repose toujours. Son cœur fut transporté dans la crypte de la cathédrale de Varsovie, église détruite en 1944. »

Savez-vous que... le ballet du Triomphe de Darius au XVII^e siècle, mettait en scène 400 personnes et 80 chevaux.

« Qu'Hindemith dans sa Sinfonietta fait appel à une sirène (non de mer, mais d'air) »

« qu'Antheil (dans « Ballet mécanique ») introduit deux octaves de sonnettes électriques. »

« qu'Alban Berg, musicien doté d'épiphonie, est mort en 1935 d'une piqûre... d'abeille. »

« que tout aussi tragique est le sort de Bela Bartok mort véritablement de dénutrition, que Weber fut tué en 1945, d'une rafale de mitrailleuse tirée dans une rue de Vienne, par un inconnu, que Gondimel, Stradella et Leclair périrent eux aussi assassinés. Gesualdo lui, fut, prince de Venosa et assassin de sa femme! »

« qu'Albéric Magnard, voyant sa villa cernée par les Allemands durant la première guerre mondiale, résista seul avec un fusil et périt carbonisé, l'ennemi ayant mis le feu à sa maison. »

« qu'un critique parisien écrivait: « Monsieur Berlioz fera exécuter sa marche funèbre, quelques charrettes mal grassées augmenteront le pittoresque de l'exécution. »

Savez-vous que... Mozart ne fut pas empoisonné par son rival, (Salieri), comme on l'a cru longtemps, mais d'une maladie des reins. Il aura fallu cent soixante six ans pour découvrir que cette maladie extrêmement rare, appelée polycystite, (à présent encore difficile à guérir), était la cause de son décès. Mais il était surtout épuisé physiquement.

Savez-vous que... les musiciens ne disposant dans la musique traditionnelle que de sept notes, on assiste parfois à de curieuses « interférences » entre les compositeurs.

On ne peut parler de plagiat, ni même d'imitation, et cependant certains morceaux affichent de curieuses similitudes. Il s'agit souvent de reminiscences inconscientes d'un disciple ou d'un élève. La célèbre phrase de la « Marche Funèbre » de Chopin (sonate op. 35) se retrouve dans l'Andante du Premier concerto de piano de Beethoven; c'est ainsi que ce dernier « emprunte » à une œuvre religieuse de Mozart le thème célèbre de son *Requiem* à la Joie, thème probablement antérieur même à Mozart. A une époque pas si lointaine une chanson « Les petites chansons », de Charlie Chaplin se trouve presque note pour note dans le concerto de Tchaikowsky; une autre chanson « une demoiselle sur une balançoire » débute comme le dernier volet des « Quatre saisons » de Vivaldi? »

(Suite page 5)

CHRONIQUE des DISQUES

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LE VIOLON : SIBELIUS

Déjà analysé pour nos lecteurs, le fameux Concerto de violon ne sera que brièvement examiné aujourd'hui.

(1 - Exposé d'un thème mélodique ample par le soliste, l'autre phrase étant proposée par l'orchestre. Après une nouvelle intervention du violon, l'orchestre s'impose davantage. Cadence centrale virtuose, suivie d'une reprise variée et abrégée, aboutissant à une péroraison brillante. 2 - Chaud réverie du violon-solo ; agitation centrale provoquée par l'orchestre. 3 - Bâti sur des rythmes de danse, le finale dispense une galté sans frein.)

Le violoniste russe T. Spivakovsky dispose d'une main droite généreuse et sûre, d'une main gauche précise et vibrante. Il se fait très incisif dans le finale, où il prend des risques ! Bref, son exécution se situe tout à l'opposé d'une version pâle.

On connaît moins Tapiola, un des quatre poèmes symphoniques inspirés par la légende finnoise de Kalevala. Aucun programme précis : seulement la description de la demeure de Tapio, le dieu de la forêt... mais le compositeur laisse la porte large ouverte à l'imagination. En somme, le poème du mystère...

Formellement, il s'agit d'une œuvre monothématique, dont le développement est fait de sortes de variations (la notice les analyse) sur un motif dont la répétition insistante dans l'exposition était déjà obsédante.

Voilà une de ces pages privilégiées dans lesquelles la valeur artistique, poétique et émotionnelle d'une part, de l'autre la science solide et raffinée de l'écriture, sont également considérables.

L'Orchestre symphonique de Londres, qui s'était montré plutôt timide dans l'accompagnement du concerto, se révèle ici ; le déchaînement final des cordes divisées est assez hallucinant. Bien entendu, la baguette du Finlandais T. Hannikainen confère à l'interprétation l'atout précieux de l'authenticité.

Ne manquant ni de relief ni de limpidité, la technique du son procure une répartition spatiale très étudiée. (1)

+ CHOSTAKOVITCH

Moins célèbre que le premier, le Concerto n° 2 pour violon et orchestre en ut dièse mineur, opus 129 (1947) est comme lui dédié à Oistrakh. C'est d'ailleurs le prestigieux soliste qui, après avoir rédigé pour cette dernière œuvre des cadences qui s'intègrent parfaitement à l'ensemble, l'interprète ici. Il le fait habilement, avec le plus profond dédain de l'effet. Ajoutons que le chef est celui de la création : l'excellent Kondrachine.

Le deuxième concerto, à la tonalité fluctuante, instable, n'accorde aucune virtuosité gratuite au violoniste, et prévoit pour le soutenir un orchestre assez réduit (autre les cordes, huit bois et quatre cuivres seulement) ce qui « dégage » bien sa partition.

(1 - Part d'une unique cellule mélodico-rythmique, dans le grave — où elle retournera finalement — ; celle-ci s'épanouit peu à peu, donne naissance à un mouvement de structure complexe et d'esprit mobile. 2 - Lyrisme austère auquel préside le chant grave du violon, parfois coloré par la flûte ou la clarinette, puis poétisé par les cors. 3 - Prédé d'une brève cadence du violon, auquel répond narquoisement le cor solo, le finale se veut fantasque, tour à tour dansant ou rêveur, souvent humoristique.)

On trouvera au verso la Symphonie n° 6 opus 54 (1939) dont l'organisation est inattendue : trois mouvements dont le premier est lent, ce qui a valu à l'ouvrage le surnom de « Symphonie sans tête ». L'enchaînement des trois morceaux (largo, allegro, presto) réalise une progression croissante dans le domaine de l'allégresse. L'Orchestre philharmonique de Moscou connu avec une grande force de conviction le premier, et les deux autres avec précision et mordant.

(1 - Occupe à lui seul la moitié de la symphonie. Il joue avec bonheur de deux palettes opposées : le lyrisme, le sentiment épique. 2 - Coupante, la clarinette excite le piccolo, puis fait surgir un véritable scherzo à la verve perlée drue. 3 - Sorte de « galop » amusant et endiable.)

Assez bonne reproduction. Gravure serrée (une demi-heure pour le concerto). (2)

+ LE PIANO :

KOZELUCH, BEETHOVEN

Né en 1752 (c'est-à-dire peu avant Mozart), Kozeluch, Bohémien émigré, était pianiste et compositeur ; à ce dernier titre, il est responsable d'une production considérable, dont on a tiré le présent concerto, un des nombreux qu'il écrivit pour son instrument.

On ne s'étonnera donc pas de retrouver dans le Concerto en ré majeur pour piano et orchestre le style mozartien ! Datant de 1784, l'œuvre est dotée d'une structure classique sans surprises. Gracieuse, elle répand un charme un peu fade.

(1 - Allegro : comme le voulait la tradition, c'est un long tutti qui expose d'abord les deux thèmes, avant l'entrée du piano. 2 - Andantino : une paisible

réverie. 3 - Le finale est de la forme « thème et variations » : au thème, un peu du genre de celui de « La surprise », font suite sept variations, dont l'une est réservée aux seuls « bois », une autre aux cordes.)

Le premier volet traduit avec esprit, le suivant avec tendresse, le dernier avec brio, voilà qui caractérisera l'interprétation de Felja Blumental, pianiste de réputation internationale. A la tête d'un orchestre pragois, A. Zozda, comme le soliste, cherche à concilier la formé de la construction et la finesse du toucher et du phrasé.

Les excellents solistes de l'orchestre exécutent ensuite la Romanza cantabile pour piano, flûte, basson, deux hautbois et orchestre à cordes, de Beethoven. Il s'agit d'une œuvre de jeunesse, demeurée inédite jusqu'en 1953 (manuscrit conservé à Londres, édition imprimée en Allemagne).

L'enregistrement est bon, aéré, bien « distribué ». Notice en anglais. (3)

+ WEBER

Voilà les sonates en la bémol opus 39 et en ré mineur opus 49. La notice ne l'indiquant pas, précisons qu'il s'agit des sonates numéros 2 et 3. Elles exercent bien des séductions sur l'auditeur.

Datée de Prague 1816, la Sonate n° 2 — la plus jouée des quatre — se situe à l'aube du Romantisme allemand. « Singsong », l'écriture en est reconnaissable sans hésitation. L'œuvre semble mue par une noble passion.

(Allegro : thèmes beaux et inspirés ; développement important et « coulant ». Andante dont la démarche, d'abord hésitante, s'enhardit peu à peu ; sur cette page flotté un voile de tristesse. Menuet brillamment et fougueusement enlevé. Rondo gracieux et éblouissant.)

Datée de Berlin 1817, la Sonate n° 3 est fort différente : de structure d'abord (trois mouvements seulement), d'esprit ensuite (tout au moins en son premier volet).

(Allegro : déroulement classique et très contrastant, sur premier thème violent — ré mineur — contre second thème doux — au relatif majeur —. Andante en si bémol : consiste en une série de variations, dont telle se pare de jolies couleurs, telle autre revêt un caractère assez mystérieux. Rondo : une des meilleures démonstrations de l'élegant et ébouriffant brio webérien, au charme piquant.)

D. Morlet n'est pas seulement pianiste : il mérite l'appellation, trop galvaudée, de musicien. C'est dire que, si sa virtuosité est exceptionnelle, il n'en pratique pas le culte en soi, mais lui assigne humblement le rôle de serviteur fidèle des fluctuations de pensées du compositeur.

Voilà donc du piano magnifique ; et, par surcroît, bien enregistré. En effet, la somptueuse gravure, au demeurant extraordinairement « présente », retransmet des sonorités étoffées. (4)

+ DECOUVERTE DE BUSONI

Si le nom est célèbre, son œuvre l'est beaucoup moins. Né en 1866, Busoni fut précocement pianiste et compositeur, virtuose exceptionnel et musicien fécond. Il se laisse séduire sans excès par le romantisme germanique, ne renonçant pas pour autant aux avantages procurés par ses origines péninsulaires. Le personnage et sa production possèdent une forte personnalité, dont l'Allemand Kurt Weill a d'ailleurs dit tout le rayonnement.

Le Concerto pour piano opus 39, exactement « per un pianoforte principale o diversi strumenti ad arco flauto ed a percussione » (1904) n'est pas un véritable concerto ; l'auteur attaque d'ailleurs le genre et prononce sa condamnation ; motif : subordination de l'orchestre au soliste, dont la virtuosité est gratuite. Quelques distinctions : orchestre et soliste traités à égalité ; monumental, cet ouvrage comporte cinq mouvements ; enfin il a un côté « italien ».

(« Prologo e Introito » : L'orchestre pétrit une matière généreuse et noble ; l'entrée puissante du piano engendre un important dialogue avec l'orchestre ; après une injonction des cuivres, le soliste impose une sorte de choral. « Pezzo giocoso » : la « galopade » pianistique est parfois sanctionnée par les approbations amusées et rieuses des instruments ; au passage, citation d'une chanson populaire italienne. « Pezzo serioso » : un grandiose récitatif orchestral précède la méditation du piano, étayée par les instruments graves ; au centre, les propositions plus tragiques du soliste semblent repoussées par l'orchestre, cantonné dans un accompagnement dansant ; mais la « contestation » (pardonn !) demeure sous-jacente, et bientôt l'orchestre éclate en un violent sursaut ; le dernier, car voici l'apaisement définitif. « All'Italiana » : après un bruissement orchestral, le piano martèle une danse du genre tarentelle, allègre et colorée, entamée par l'orchestre ; accalmie rêveuse de courte durée ; de nouveaux rythmes saltatoires s'infiltrent, se faisant de plus en plus furieux. Première surprise : on pourrait croire l'œuvre dignement terminée par cette apothéose endiable ; non ! il y a encore un volet : « Cantico ».

Deuxième surprise : ce finale comporte un chœur d'hommes ; en effet, après une introduction recueillie, purement instrumentale, celui-ci intervient pour chanter un poème célébrant l'œuvre du Créateur et

soulignant la continuité de la Vie ; une sorte de thème cyclique — entendu dans les mouvements précédents — revient alors annoncer la fulgurante péroraison.)

C'est avec une envergure magistrale que le pianiste J. Ogdon présente ce concerto. Quant au Royal Philharmonic Orchestra, sous la baguette de D. Revenaugh, il atteste sa force, sa discipline, ainsi que son opportunisme des nuances et des coloris. Voilà une version qui sait s'imposer.

En complément : Sarabande et Cortège opus 51. Il s'agit exactement de deux études symphoniques pour son « Docteur Faust » (chef-d'œuvre, hélas demeuré inachevé). D'une écriture plus dépouillée, elles se chargent d'évidentes intentions philosophiques.

(1 - Faust se convalsc de l'Inanité de ses efforts ; d'où climat musical désolé ; les trombones représentent Méphisto. 2 - Destiné, dans l'Opéra, à précéder à des festivités, cette se déroule dans une air, blanche agitée mais sans galté réilla ; et même la dernière phrase, troublée, semble prémonitrice de la mort du héros.)

Le premier extrait révèle la beauté des cordes de l'Orchestre sus-nommé. La stéréophonie opère en largeur et en profondeur. La gravure, particulièrement soignée, porte sur deux disques non réunis (dont trois faces pour le concerto). (5)

+ TISNE

Antoine Tisné (né en 1932) est un jeune compositeur français.

Dans sa Sonate pour piano (1964) l'auteur traduit un pensée intemporelle en un langage nouveau mais personnel, au sein de la traditionnelle structure classique. Des fréquentes alternatives tension-détente (élément dramatique par essence) naissent le contraste, la variété, le pouvoir émotionnel. On y trouve indéniablement une signification et un message humains... que ne contiennent pas toujours les œuvres contemporaines !

(1 - « Large » : sorte de choral ample et grave ; sert de brève introduction à 2 (enchaîné) - « Rythmique » : fougueux, où la violence atteint des paroxysmes. 3 - « Statique » : une vision lointaine, assez estompée d'abord, qui se précise peu à peu. 4 - « Dynamique » : où l'élément rythmique joue un rôle important ; ce finale tumultueux a un caractère hauré et dramatique.)

Signalons une erreur qui s'étale avec insistance sur la pochette et sur l'étiquette : le quatrième mouvement de cette sonate n'est pas sur la première face mais sur la seconde, complétée par l'« Epigraphe pour une stèle », page de nature épique.

On peut lire cette inscription liminaire : « Dans un caractère archaïque et pictural ». L'épigraphie doit retracer des épisodes de la vie d'un anonyme ou imaginaire défunt ; épisodes de caractère héroïque et lyrique tour à tour. Là encore, la modernité de la syntaxe entre au service d'une conception fort romantique.

La sonate (ainsi que cette dernière œuvre) est jouée par son dédicataire le pianiste Claude Bonneton. Il s'y jette avec passion, s'y donne « corps et âme ». Cela est prodigieux ; pourtant l'ouvrage nécessite une technique à toute épreuve, surtout dans le finale.

La très bonne réalisation a bien capté et reproduit un instrument et une musique cependant ici fort difficiles l'un et l'autre à enregistrer. (6)

+ L'ORGUE : BACH - VIVALDI

Voilà quatre concertos pour orgue seul, de J.-S. Bach, d'après Vivaldi. Ce qui atteste une fois de plus la « sensibilisation » de Bach à la musique italienne. Cela dit, on ne sait pas exactement pour quel motif il a réalisés ces transcriptions, souvent libres et au demeurant toujours originales.

Le Concerto BWV 593 s'inspire du célèbre n° 6 de l'opus 3, pour deux violons et cordes (Allegro : le duo des violons, Bach le transpose fort habilement aux deux claviers. Adagio : serene cantilène sur ostinato. Allegro : Bach amplifie encore l'opposition tutti grandiose — soli virtuosés.)

Le Concerto BWV 596, qui vient du n° 11 du même opus, prévu pour deux violons, violoncelle et cordes, offre une forme originale en cinq mouvements (Allegro assez court. Grave en accords, plus court encore. Fuga dont la rigueur est vite coupée par des divertissements. Largo rythmé en sicilienne, mais plus lentement. Allegro volubile et gai.)

Le Concerto BWV 972, n° 7 de l'opus 3 toujours, qui était un concerto grosso pour cordes, fut en réalité adapté au clavecin, et c'est l'exécutant qui l'a repensé pour son instrument (Allegro très brillant. Largo : cantilène soutenue par accords réguliers. Allegro dans un style populaire, très dansant.)

Quant au Concerto BWV 594, d'après le n° 5 de l'opus 7 cette fois, pour violon et cordes, c'est une œuvre de virtuosité pure. De moins dans les mouvements extrêmes. (Entre deux allegros vifs et gais se place l'adagio : mélodie-récitatif très expressive, qui serait entièrement de la main de Bach.)

J. Guillou exécute ces quatre pièces avec une habileté consommée et un brio étincelant. Il a choisi les orgues de la Lutherkirche de Berlin (3 claviers et le pédalier) un instrument contemporain, aux timbres moins savoureux sans doute que ceux d'un orgue historique, mais qui « répond » mieux aux exigences de l'artiste.

Réalisation très claire et limpide. Et l'utilisation de la stéréophonie est intéressante. (7)

MUSIQUE SYMPHONIQUE

+ TAPRAY

L'Éditeur a voulu nous révéler un consciencieux et plaisant compositeur français de la seconde moitié du XVIIIème siècle. Il appartient à une famille de musiciens ; sa carrière peut se résumer dans ces trois noms : Dôle, Basançon, Paris. On a retrouvé une faible partie de sa production. Tapray semble affectionner les allures originelles des timbres ; il sait en général repousser les pontiffs.

La Symphonie concertante pour clavecin, piano forte, violon obligé et orchestre opus 9 (1778) est l'œuvre d'un petit Mozart français. La thématique en est riche, élégante, distinguée.

(Allegro : la conversation des solistes entre eux est fine et discrète, et leurs entretiens avec l'orchestre vivants. Andante : on goûte le charme expressif de cette fort belle page, noble et chantante, très « classique » d'inspiration et de facture ; les trois solistes s'y taillent la part du lion. Allegro : le violon entame le jovial refrain du rondo, repris par l'ensemble ; plus loin le clavecin puis le pianoforte interviennent seuls ; ailleurs, la cadence réunit les trois. Bref, tout est varié, agréable, soufflé.)

Légère et affable, la Symphonie pour le clavecin, avec orchestre, dispose d'un matériau peut-être moins recherché. L'écriture de la partition soliste annonce déjà celle du piano. (En trois mouvements, l'œuvre vaut surtout par son andante central où le clavecin, souvent libéré de l'orchestre, s'exprime poétiquement.)

L'audition se termine avec le Concerto pour orgue et orchestre opus 1 n° 1 (une introduction grandiose, un peu massive, prépare à l'imposant fugue à trois sujets. La ravissante aria et le presto final contrastent avec ce puissant ensemble par leur caractère populaire.)

On appréciera le raffinement qui préside aux lectures proposées par l'Orchestre de chambre G. Cartigny, tant de la part du directeur que de celle de ses musiciens et solistes : ceux-ci méritent d'être cités : R. Gendre (violon), P. Houly (piano), H. Schoonbroodt (clavecin, orgue). Tous tiennent à préserver les qualités majeures de cette musique. C'est assez dire, pour tout résumer, que ces versions sont de très bon goût.

On n'a pu « tricher » on « grossissant » le clavecin (comme on le fait impunément quand on capte l'instrument seul). Il y a donc, dans la Symphonie concertante, léger déséquilibre entre les trois solistes, en sa défaveur (qui eût été atténué par l'utilisation d'un pianoforte d'époque ou reconstitué). Cela dit, la réalisation est particulièrement soignée. (8)

+ RACHMANINOFF

Le célèbre pianiste et compositeur russe (1873-1943) est ici représenté par une œuvre très connue, et une autre qui ne l'est pas du tout.

Écrite en 1936, c'est-à-dire trente ans après la seconde, la Symphonie n° 3 est fidèle aux mêmes canons : elle revêt donc un double aspect : encore romantique et assez russe (spirituellement sinon thématiquement). Dans la ligne de Tchaïkovsky, tourmentée elle sert d'exutoire à un drame intérieur. Sa sincérité est indéniable.

(Lento : une plainte, une rafale préparent le vigoureux thème principal ; le développement, nourri d'oppositions, va de la réverie à la passion et vice-versa. Adagio original : d'abord poétique et douce — cor, harpe — la musique s'agite, prend un peu l'allure d'un scherzo fantastique, clos en un merveilleux apaisement ; remarquer la magistrale orchestration et le rôle de la percussion. Le finale a la volonté d'être joyeux, mais ne l'est pas tellement ; comme dans le premier volet, héroïsme et lyrisme alternent ; animation ; des moments de retour en soi ; on s'interroge, on hésite, avant de repartir vers l'espoir.)

Nous entendons l'Orchestre symphonique de Londres que dirige A. Prévin. Les

sonorités sont rondes, les lignes bien dessinées ; les coloris et les nuances saisissent par leur puissance et leur vérité. L'exécution du difficile mouvement lent est franche, chaleureuse, dynamique.

Suit le premier enregistrement de la Fantaisie pour orchestre opus 7, dite « Le Rocher ». Donc une œuvre à programme, mais celui-ci n'a pu être déterminé avec exactitude. En tout cas, le sujet d'inspiration est d'un romantisme expressionniste qui approche de celui de « La nuit transfigurée ». (Le rideau se lève sur un climat mystérieux et assez sombre, cependant éclairé par la flûte. Mais la scène s'exalte peu à peu.)

La stéréophonie fait merveille pour restituer l'orchestre. Relief, clarté, somptuosité et présence s'inscrivent à l'actif de cette réussite. Et (enfin, chez R.C.A.) une notice traduite en français : à la bonne heure ! (9)

MUSIQUE D'AVANT-GARDE

+ LUTOSLAWSKI, PENDERECKI, MAYUZUMI

Le Quatuor à cordes de Lutoslawski, commandé par la Radio suédoise, date de 1964. Il comporte une originalité majeure : chaque musicien doit jouer sa partie comme s'il était seul, (indépendance toutefois relative, car il y a des jalons déterminés). La résultante verticale des interventions simultanées ne peut donc être fixée. Œuvre tantôt assez statique, tantôt passionnée. Il est possible qu'elle fasse figure de jeu gratuit et appassé comme une tentative ne pouvant mener qu'à une impasse. En tout cas elle demeure toujours musicale.

Le Quatuor pour archets de Penderecki s'ouvre sur des rythmes obtenus de diverses façons sur l'archet, ou les mains tambourinant sur la caisse de résonance. Bientôt, de temps à autre, une note est prise en haute voltige sur une corde, parfois même entre le chevalot et le cordier. Il y a aussi des pizzicati glissés, des unissons et trémolos rageurs. Ici, Penderecki — le génial compositeur de la Passion selon Saint-Luc, dont nous avons entretenu — nous déçoit un peu, car la gratuité de cet ouvrage apparaît encore plus évidente que celle du précédent.

Après ces deux représentants de l'École polonaise, voici le Japonais Mayuzumi, avec son très beau Prélude pour quatuor à cordes. Le principe structurel est le suivant : une distribution sonore variée fuse sur un fond de notes tenues. Lente, lyrique, étrange, cette pièce charme. A travers l'utilisation de techniques actuellement expérimentées de par le monde entier, transparent en filigrane la tradition asiatique, en particulier en ce qui concerne l'éclatement de la notion de temps.

Il est difficile de juger le travail du « Lasalle Quartet ». La version du premier quatuor semble très lyrique, cependant active dans le dernier épisode. On doit s'incliner bien bas devant les dons acrobatiques que l'ensemble prodigue au deuxième quatuor. Quant au dernier, il est très étouffamment rendu.

Si par hasard vous ne comprenez telle ou telle de ces pages, ne lisez pas la notice ; prétentieuse et ridicule, elle risque de vous donner la migraine, plus que la musique elle-même !

Réalisation technique très perspicace, exempte de tout reproche. (10)

Roland CHAILLON.

- (1) GUILDE SMS 2559 (33/30)
- (2) CHANT DU MONDE LDX-A 78 415 (33/30)
- (3) AUDITORIUM (distribution IRAMAC) BX 208 (33/30)
- (4) CYCNUM 9042 (33/30)
- (5) VOIX DE SON MAITRE CVAP 2218/9 (33/30)
- (6) ERATO STU 70 464 (33/30)
- (7) PHILIPS 837 910 LY (33/30)
- (8) CHARLIN CL 29 (33/30)
- (9) R.C.A. 2990 LSC (33/30)
- (10) D.G.G. 137 001 (33/30)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

EXPOSITION « BERLIOZ »
7 mars - 10 mai 1969

Berlioz va trouver cette année, centenaire de sa mort, l'audience qu'il aura toute sa vie cherchée : de nombreux concerts, des émissions de radio lui sont consacrés et le public aura loisir d'entendre au cours des mois qui viennent d'autres œuvres que l'Ouverture des Troyens ou la Marche de Rakoczi.

Loué par les uns, ridiculisé par les autres, aussi bien de son temps que du nôtre, Berlioz ne laisse personne indifférent. Pour Bakstrev, c'était « le premier musicien » de son époque ; pour Mendelssohn, « une vaine caricature, sans l'ombre de talent » ; pour Moussorgsky, il y avait en musique deux géants, « le penseur, Beethoven, et l'ultra-penseur Berlioz ». Il est « pauvre d'invention » pour Stravinsky et selon Darius Milhaud, « il y a plus d'invention et de force créatrice dans quelques mesures de Berlioz... que dans beaucoup de développements verbeux et boursouflés de Wagner ».

Les fervents berlioziens, comme ceux qui découvrent aujourd'hui la musique, aimeront apprendre à mieux connaître la véritable personnalité du musicien. Ils la découvriront grâce à la lecture des ouvrages qui lui sont consacrés mais ils pénétreront de

manière différente encore dans son univers, grâce à l'exposition qui lui dédie la Bibliothèque nationale.

Cette exposition, dont le catalogue est en quelque sorte un « Berlioz par lui-même », offre aux visiteurs un ensemble de documents susceptibles d'évoquer à la fois l'homme, la forme de son génie, son caractère, son évolution, le climat de son époque et les répercussions de son influence de créateur et de théoricien.

On verra les visages de ses « Ariels » successives ; Camille Moke, Harriet Smithson, Marie Recio, Estelle Fournier, ceux de ses amis et ennemis que sa plume redoutable soutint ou combattit dans la presse ; les fameuses caricatures de l'homme orchestre, et les interprètes inoubliables de cette époque foisonnante en virtuoses.

Mais une place a surtout été faite aux sources de son inspiration : ses deux Gluck et Beethoven Varenne et Beethoven, on a cherché les racines de son génie ; cette inspiration d'origine littéraire et musicale peut avoir, dans le domaine des arts plastiques, et l'on verra comment certaines œuvres notamment la Damnation et l'Enfance du Christ, peuvent être considérées comme des séries « de tableaux ».

Berlioz fut aussi, on le découvre aujourd'hui, un grand écrivain : de nombreux textes manuscrits voient le jour avec les partitions, les portraits et tous les autres documents rassemblés à la Galerie Mansart, dans le cadre restitué des « soirées de l'orchestre ». Ainsi verra-t-on les affiches de ses concerts, les instruments que le premier Berlioz, 11, chanter de manière prestigieuse, ainsi que sa baguette de chef d'orchestre offerte par Mendelssohn, l'un des nombreux symboles émouvants de cette exposition.

Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu, Paris-2ème. Tous les jours, dimanches et mardis compris, de 11 h. à 19 h. Métro : Palais-Royal, Bourne, Quatre-Septembre, Richelieu-Drouot. Autobus : 39, 48, 85, 67, 74.

Droit d'entrée : 5 F. Demi-tarif (2,50) réservé aux membres du corps enseignant et aux étudiants.

Ventes de groupes scolaires et univ. versitaires (20 personnes maximum) : sur rendez-vous demandé par écrit ou par téléphone (742.02.51, poste 515). Gratuité accordée jusqu'à 13 h. 45 (heure d'entrée), demi-tarif après 13 h. 45. Conférence sur demande (40 F.).

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)

de longs mois de lutte il décida d'abandonner Lily qui, elle aussi, tenta de se tuer. Elle survécut à la balle de revolver placée sous le cœur. Alors les ennemis du musicien eurent un sujet bien commode à exploiter pour le noircir en prétextant qu'il avait choisi la fortune de cette femme du monde. Même trois de ses plus chers amis s'éloignèrent de lui : René Peter, Pierre Louys et André Messager. Toutefois, Lily qui se souvenait avec quel dévouement il l'avait soignée pendant une longue maladie et combien il avait souffert avant de la quitter, pardonna son mari. Avant d'avoir pu régulariser cette situation d'un double divorce (trois ans d'attente - second mariage le 20-1-1908) naissait la petite Claude-Emma dite « chouchou » qui, un an après son père, à l'âge de 15 ans, devait quitter ce monde.

La Mer, poème symphonique, fut la dernière œuvre de 1903. Terminée en 1905, jouée en première audition chez Lamoureux le 15 octobre sous la direction de Camille Chevillard, La Mer est aussi révolutionnaire dans le domaine symphonique que Pelléas le fut dans le domaine lyrique. Pour rester en France, suivant le programme établi, trouverions-nous chez ceux qui ont précédé Debussy une œuvre comparable ? La mer est traitée sous trois aspects par un musicien peintre et poète qui détermine ses effets sonores moins par la variété thématique que par les « couleurs » des divers groupes instrumentaux. Succinctement nous pouvons indiquer leur rôle de la façon suivante : les cordes déterminent les mouvements de la masse liquide, les bois sont tour à tour capricieux, pémissants, évoquant l'atmosphère fugitive ou le vent, les cuivres jettent leur lumière éclatante ou lancent les phrases allégoriques, infini mystérieux qui nous prend au point de penser que la mer ainsi sentie, ainsi décrite, enlève toute possibilité d'écrire autre chose.

De l'Aube à Midi sur la Mer s'appela, primitivement « Mer Belle aux Iles Sanguinaires » — depuis l'atmosphère encore assoupie avec ses teintes grises, sur la nappe immobile jusqu'à l'apothéose éclatante et embrasée de Midi et tout ce qu'elle évoque d'êtres fantastiques surgissant des flots dans leurs allégories.

Jeux de Vagues, fête sonore faite de grâce, de gaieté, de rythmes imprécis, jeux de humeurs sur les tourbillons vaporeux des vagues tandis que les notes trémulantes ramènent le motif comme exposé au début de l'œuvre avant que la nuit doucement efface les clartés et fige la féerie du monde.

Dialogue du Vent et de la Mer, primitivement « Le vent fait danser les Vagues ». Dans cette dernière partie dramatique et majestueuse Debussy s'exprime dans un langage insoupçonné et avec une virtuosité jusqu'alors inconnue pour décrire l'onde en furie, hors de tout procédé usant de l'onomatopée. Après une partie intermédiaire contrastante, le combat du vent et de la mer est dominé par un avertissement solennel que les cuivres imposent au décliné d'éléments dans l'immensité souveraine et mystérieuse de la mer.

L'apparition de cette œuvre extraordinaire marque une date dans l'histoire de la musique et la définitive évolution de la musique symphonique française.

La musique de scène pour le Roi Lear fut écrite en 1904 à l'âge de quarante-deux ans et donnée pour la première fois aux concerts Pasdeloup le 20 octobre 1926. De cette partition un extrait fut joué au gala du 59ème Congrès de la C.M.F. par la Musique des Gardiens de la Paix. Il suffit de se reporter au

compte-rendu de notre cher ami André Petiot. En cette année prennent place Masques, pour le piano, que l'admirable Ricardo Vines, si dévoué à la musique contemporaine de son temps, créa le 18 février 1905 à la Nationale, Danse sacrée et Danse profane pour harpe et orchestre à cordes, admirablement écrites pour la harpe chromatique qui ne se joue plus. Elles sont dédiées à Gustave Lyon qui avait imaginé cet instrument voué à l'insuccès (mais à qui nous devons la Salle Pleyel). Debussy avait déclaré à Pierre Jamet : « Quelle drôle d'idée j'ai eue d'écrire cela pour la harpe chromatique ! » Rasstrons-nous, depuis Madame Wurmser-Delcourt qui les créa le 6 novembre 1904 chez Colonne, tous les harpistes les jouent et fort bien sur l'instrument à pédales d'Erard.

Nous remarquerons que l'auteur de Pelléas débuta sa carrière par des mélodies et y revint sans cesse. Voici le second cahier des Fêtes galantes (Verlaine) et l'orchestration des deux cahiers donnée le 27 janvier 1904 chez Colonne. Voici également Colloque sentimental sur des poèmes de Charles d'Orléans. Voici enfin le Promenoir des deux amants (Tristan l'Hermite) toujours pour chant et piano, achevé en 1910, créé le 14 novembre 1911 à la Nationale.

Sous le titre Images il ne faut pas confondre les deux cahiers écrits pour le piano et les Images pour orchestre. En ce qui concerne le clavier, une première série comprend trois pièces qui l'occupèrent pendant l'été de 1905. Ce sont : Reflets dans l'eau, Hommage à Rameau et Mouvement ; la seconde série, de trois pièces également, date de 1907-1908, elle offre les titres suivants : Cloches à travers les feuilles, Et la lune descend sur le temple qui fut, Poissons d'or. A propos de ces deux cahiers, Alfred Cortot écrit : « Ils sont bien significatifs de l'orientation consciente et, à partir de cette époque, définitive, qui entraîne Debussy vers la recherche d'une expression musicale aussi subtile que les sentiments et les impressions qu'il veut traduire et qui sont, dorénavant, les seuls inspirateurs de la forme ».

Quant aux Images pour orchestre, elles constituent un triptyque d'importantes dimensions. Iberia (1908) se subdivise en trois tableaux qui évoquent l'Espagne en fête « Par les rues et par les chemins » avec ses batteries de castagnettes et de tambour de Basque, « Les parfums de la nuit » avec ses mystérieuses harmonies, « Matin d'un jour de fête » riche en sonorités rares et d'une joie sans limites. Ronde de Printemps (1909) porte en épigraphe : « Vive le mai ! Bienvenu soit le mai avec son gonfalon sauvage ! ». Gigue (1911) est le troisième volet avec ses sonorités tristes du hautbois.

Entré dans la célébrité, Debussy souffrit d'être obligé de produire. Au début de 1906 il fut Paris, retrouve « sa vieille amie la mer » près de Dieppe où il écrit à son éditeur : « Je voudrais vous donner les trois Images... Si la musique veut m'être bonne je pourrais concilier tout cela et apaiser votre fièvre éditoriale ». Affaibli par des crises intestinales que l'air de la mer exaspère, il commence cette œuvre qui ne cessera jamais de nous émouvoir par sa tendresse, sa poésie, son esprit. C'est Children's corner, ce « Coin des enfants » dédié « A ma chère petite Chouchou, avec les tendres excuses de son père pour ce qui va suivre ». Ce qui suit, qui donc l'ignore depuis Doctor Gradus ad Parnassum jusqu'au dégingandé Golliwog's Cake walk ?

Elles ne sont pas faciles à chanter les Trois Chansons sur des poèmes de Charles d'Orléans, pour quatre voix mixtes à capella, écrites en 1908. C'est pour cela que seules les chorales d'un niveau élevé s'y attaquent mais qu'elles sont belles ! En cette année notons aussi une musique pour La chute de la Maison Usher (Edgar Poe) qui reste inédite.

Il est bien rare qu'un compositeur devenu célèbre ne soit pas sollicité pour diriger ses œuvres. Une série de voyages en Angleterre lui permit de conduire « Le Faune », La Mer, Louis Laloy et Pierre Lalo louèrent « sa précision et son autorité » tandis que le Signor Campanini déclarait : « ...il bat la mesure d'une façon singulière, qui ressemble à s'y méprendre, à la manière d'une pompe à bras... » Debussy avait bien conscience de ses qualités : « Je ne vais pas en Italie... d'abord c'est un climat bien surfait, j'ai assez joué au chef d'orchestre, m'étant aperçu qu'il ne me restait plus de temps pour écrire de la musique. Ça n'est peut-être pas très utile mais c'est sûrement ce que j'ai trouvé de plus agréable jusqu'ici ».

Gabriel Fauré, alors directeur du Conservatoire avait appelé Debussy pour faire partie du Conseil supérieur, cela donna lieu à diver-

ses controverses que je ne détaillerai pas mais que l'on pourra trouver dans Le Cas Debussy, brochure écrite en 1910 par Caillaud et de Bérny.

Les fonctions de membre du jury des instruments à vent amenèrent le compositeur à écrire pour les concours la Rapsodie pour clarinette et piano (orchestrée pendant l'été 1911) puis une petite pièce, pour le même instrument, destinée au déchiffrage.

Date de cette époque Hommage à Haydn pour piano.

Il nous faut parler de projets abandonnés après ces années tourmentées tant par la fougue artistique que par la vie privée. Comme il vous plaira aurait pu voir le jour avec la collaboration de Toulet. Deux ans après avoir travaillé au Roi Lear Debussy pense à un drame lyrique d'après l'adaptation de Tristan et Yseult faite par Joseph Bédier. Le projet en est resté là ainsi que celui d'un Orphée Roi écrit par son ami Victor Segalen.

Tout en regrettant cela, le cours des années nous fait rencontrer les Trois Ballades de François Villon pour chant et piano orchestrées et présentées aux Concerts Seclari sous la direction de l'auteur le 5 mars 1911. On approche ici de la perfection ! Masques et Bergamasques est un ballet sur un scénario de Debussy, il précède La plus que lente valse pour piano, pièce charmante, et les deux importants recueils des Préludes pour piano. Ils en contiennent chacun douze. Je ne citerai pas les titres de ces merveilleuses pièces. Ce sont des morceaux de forme libre et de caractères très variés dont les sources d'inspiration proviennent aussi bien d'un personnage que d'une légende, d'un paysage voire même d'un clown. Là encore nous pouvons rapprocher le musicien du peintre. S'il évoque un Monet ou un Renoir il n'en fallait pas plus pour le classer « impressionniste ».

Parmi les œuvres maîtresses figure le Martyre de Saint-Sébastien issu d'une collaboration avec le poète espagnol Gabriele d'Annunzio. C'est la très belle danseuse Ida Rubinstein qui avait demandé ce drame au poète et qui avait sollicité Roger Ducasse pour la musique. Celui-ci renonça au projet qui fut soumis à Debussy le 25 novembre 1910. Le travail ne fut pas aisé, d'Annunzio envoyait son texte suivant les caprices de l'inspiration, sans même respecter l'ordre des actes si bien que le musicien demanda à André Caplet de l'aider à achever sa partition. Celui-ci dirigea la première au théâtre du Châtelet le 25 mai 1911. Je dois passer sur toutes les difficultés de réalisation, l'interdiction de l'Archevêché et sur les avis partagés de la critique. Mieux vaut citer l'auteur dans ses déclarations personnelles aux journalistes.

« ...Je vous assure que j'ai écrit ma musique comme si elle m'avait été demandée pour une église, j'ai

WELTKLANG



REPRÉSENTANT EXCLUSIF
BUFFET-CRAMPON
18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 231.88.78.

fait de la musique décorative : si vous voulez l'illustration en timbres et en rythmes d'un noble texte et quand, au dernier acte, le Saint monte au paradis, je pense avoir réalisé tout ce que j'ai senti, éprouvé à cette pensée de l'Ascension... La foi que ma musique exprime est-elle orthodoxe ou non ? Je l'ignore. C'est la mienne qui chante en toute sincérité ».

Le 17 juin 1922 l'ouvrage sacré fit son entrée à l'Opéra avec Ida Rubinstein. Entre 1922 et 1924 il y eut quinze représentations. Puis D.E. Ingelbrecht, qui avait collaboré à la première, fut un des plus enthousiastes à faire entendre ce drame que l'on ne donne pas tellement de nos jours. Au concert il comprend un récitant, chœur et orchestre. Nous pouvons dire avec Emile Vuillermoz : « Debussy a écrit son Parsifal mais ce Parsifal attend toujours son Bayreuth ».

(à suivre)
PIERRE PAUBON

(1) Voir journaux CMF : n° 220 février 1969 ; n° 221 mars 1969.

au contact des jeunes stagiaires qui ont suivi ces différents stages, ainsi que des discussions aussi longues qu'animées que j'ai eu avec différentes personnalités du monde musical, tant Françaises qu'Étrangères, avec lesquelles nous nous réunissons dans un amical débat à l'issue de ces journées de travail.

La comparaison entre l'Initiation Musicale par les Méthodes Actives actuelles et celle réalisée par les Méthodes traditionnelles, met en lumière l'avantage des Méthodes Actives, lorsqu'il s'agit de faire découvrir et aimer la « Musique » aux débutants de tous âges.

L'entrée de plain-pied dans la musique instrumentale, la prise de conscience du Rythme, précédant et préparant les notions de mesure, le lien établi avec les disciplines scolaires (Exemple : Poèmes rythmés, folklores nationaux), enfin le Mouvement dont l'enfant éprouve un tel besoin ; font appel à des expériences Sensorielles dont toute la Psychologie s'accorde à reconnaître la priorité sur l'expérience intellectuelle.

Cette priorité est vraie à tout âge, et, nous avons vu des adultes s'enthousiasmer pour cette redécouverte du monde sonore. C'est pourquoi, tous les débutants gagneraient à vivre la musique avant de raisonner sur elle, qu'ils soient enfants ou adultes !

Par ailleurs, lorsqu'on atteint l'étape de la Grammaire et de l'Analyse dénommée « Solfège », il serait désastreux de perdre le contact avec les « Sources » de la Musique, (Rythme et Polyrythmie, Multiplicité des Modes, Polyphonie, couleurs sonores et Mouvement) et de stériliser le faillissement de la sensibilité et de l'imagination par un renversement des hiérarchies psychologiques ; c'est-à-dire en allant de la Théorie à la pratique, au lieu de commencer par la pratique.

Il est donc souhaitable :

- 1) Que les méthodes actives soient à la base de tout début musical.
- 2) Que les méthodes actives survivent dans le solfège traditionnel.
- 3) Que les méthodes actives débouchent dans la musique d'ensemble.

Sans contester leur valeur formative à l'École Maternelle, on peut voir là qu'une pré-initiation, c'est à l'âge primaire que l'enfant a le plus grand besoin de Musique « Vivante », car c'est alors qu'il est le plus déshérité.

De même, la bifurcation vers les classes de Danses est valable, à condition qu'elles n'absorbent pas la presque totalité des heures et des crédits qu'une famille ou qu'un groupement culturel peut dépenser pour les enfants dont ils ont la charge.

Nos Ecoles Maternelles, nos Ecoles de Danses, si éducatives dans une culture d'ensemble, doivent avoir une action s'intégrant dans un programme d'avenir avec nos Ecoles Nationales de Musique, dont le but, si nécessaire actuellement est de réserver nos forces vives pour la plus urgente, la formation de sept à douze ans.

Pierre Montpellier
Directeur du Conservatoire National de Musique de Montpellier.

Un nouveau stage d'Initiation Musicale au Conservatoire National de Montpellier

Après le succès remporté en 1968 par le stage de méthodes d'Initiation musicale, un nouveau stage sera organisé au Conservatoire National de Musique de Montpellier (1ère catégorie) du mercredi 16 avril 9 heures au dimanche 20 avril inclus.

Rappelons que ce stage est officiel, placé sous l'égide du Maître Marcel Landowski, directeur de la Musique et Inspecteur Général de l'Enseignement Musical au Ministère des Affaires Culturelles, il est dirigé par Madame Aline Penleton, Inspecteur Principal de l'Enseignement Musical spécialisée dans les méthodes actives à ce même ministère, qui animera elle-même les différentes disciplines composant ce séminaire.

Dans un prochain article, le Maître Pierre Montpellier, analysera les buts poursuivis par cette nouvelle méthode d'enseignement.

Rappelons aujourd'hui, que, dès maintenant les inscriptions sont reçues au secrétariat du Conservatoire National de Musique de Montpellier 14, rue Eugène Lisbonne Tél. : 72-52-33 et qu'il est prudent pour les stagiaires de se faire inscrire sans tarder, le nombre de places par atelier étant limité.

Dans votre demande d'inscription, veuillez indiquer si vous êtes Professionnel Musicien, Enseignant

de l'Education Nationale, Animateur de Groupe Scolaire ou autre, chef de Chorale etc...

Pour votre répartition dans les différents ateliers joindre également votre curriculum vitae.

Le droit d'inscription au stage est de 30 F. et, sera perçu au début du stage.

Au cours de mes précédents articles présentant le premier stage de 1968, j'ai exposé le but poursuivi par le maître Marcel Landowski en instituant ces stages, à savoir, ce sont ses propres termes :

« Humaniser les débuts de la Musique en bannissant les premières leçons glacées des vieux manuels de solfège, emmener l'enfant, par le jeu, à participer à des exécutions chorales et instrumentales, grâce à l'emploi d'instruments très simples, construits à cet effet, mettre sa sensibilité directement en contact avec le monde enchanté des sons.

Tels sont les buts qui nous paraissent essentiels ».

Aujourd'hui, ayant assisté personnellement à différents stages, tant à Paris qu'en Province, auxquels j'ai eu l'honneur d'être invité par le Ministère des Arts et des Lettres, je tirerai les conclusions de mon expérience, acquise

CARNET DU MOIS

DISTINCTION

■ Nous sommes heureux d'apprendre la nomination dans l'ordre de Chevalier des Arts et Lettres, de M. Charles JAY, directeur du Conservatoire de Musique d'Amiens, Chevalier de la Légion d'Honneur. La Confédération Musicale de France lui adresse ses plus vives félicitations.

MUSIQUE et PSOPHOTECHNIE

Suite de la page 1

A ce sujet Paul Dukas a écrit parmi tant d'autres merveilleux articles celui qui a été publié en juin 1892 dans la « Revue Hebdomadaire » et qui concernait une série d'auditions des célèbres Chanteurs de Saint Gervais dirigés par leur fondateur Charles Bordes. Il a d'abord attiré l'attention des lecteurs sur un ensemble de concerts rétrospectifs qui ont permis « de jeter un coup d'œil plus profond sur le passé de la musique en nous conduisant au point précis où elle a pu commencer à mériter de s'appeler un art. » Et Dukas nous dit alors ceci que nous ne méditerons jamais assez, surtout à l'heure actuelle. Je ne permettrai de souligner certains passages qui m'ont particulièrement frappé. Lisons donc tout cela très attentivement : « Lorsqu'un art s'est épuisé en vains raffinements, en recherches exaspérées d'effets excentriques, en compromissions de toutes sortes, au point d'en être venu à méconnaître ses origines et les conditions essentielles de son existence, il importe que, d'une manière ou d'une autre, se fasse la bienfaisante réaction qui lui rendra la notion de lui-même et l'empêchera de périr en l'arrachant au néant des manifestations purement formelles. Or, quel art, plus que notre musique, a abusé de toutes les folles recherches, de tous les raffinements et de toutes les compromissions ? Quel art s'est plus laissé détourner de la véritable voie et s'est davantage complu à pervertir son originalité native en se mettant au service des formes les plus ouvertement opposées à sa nature ? Aussi l'heure nous semble-t-elle venue où la musique, pour ne pas se perdre en stériles redites, devra effectuer un sérieux retour sur elle-même et remonter vers les sources d'où elle a jailli spontanément afin de retrouver sa raison d'être dans les œuvres qui forment son plus glorieux patrimoine. Hier Bach, aujourd'hui Palestrina nous ont enseigné la même voie et nous ont parlé le même langage (dans ces concerts rétrospectifs remontant aux sources). L'intérêt qu'on a pris de tous côtés aux offices de Saint Gervais nous paraît donc être un signe des temps et un symptôme sérieux de la nécessité d'une évolution de la musique vers ses origines, évolution par laquelle elle reprendra de nouvelles forces. Non pas qu'il s'agisse d'une résurrection de formes disparues, ni d'un adroit pillage de trésors séculaires qui s'en iraient en poussière sous nos doigts. Ce qu'il faut rapporter de cette incursion dans le domaine du passé, c'est le sentiment de la grandeur avec laquelle les anciens maîtres ont pratiqué un art trop souvent avili depuis eux, c'est la persuasion de la haute idée qu'ils se sont faite de sa portée, c'est, en un mot, le respect d'une tradition qu'ils incarnent d'une manière souveraine dès les premières heures de la musique et que nous pouvons suivre à notre tour si nous le voulons, en mettant en pratique les préceptes qui les ont guidés. Ces préceptes, pour n'être formulés dans aucun livre pédagogique, n'en gouvernent pas moins toute production d'art. Voyez plutôt de quelle splendeur leur instinctive application a revêtu les ouvrages des vieux maîtres, voyez comment, grâce à leur infrangible vertu, maints fragments de ce reliquaire musical sont demeurés pour nous significatifs de beauté ! Combien de compositions postérieures sembleraient pauvres et vides à côté de ces antiques contrepoints, et comme ce simple groupement vocal se suffit à lui-même et fait honte souvent à nos vains agencements sonores ! Comme la plupart de ces manifestations d'art sont déjà complètes et marquées du sceau d'une perfection définitive ! C'est que nous sommes en présence d'un ensemble de traditions qui s'appuient sur deux fondements inébranlables : d'une part, le respect de règles empiriques, c'est possible, mais ayant l'avantage de grouper les éléments musicaux d'après les lois les plus nécessaires à leur développement ; de l'autre, un motif de production qui peut, à l'exclusion de tout autre, susciter des prodiges : la foi désintéressée se faisant le centre de toute œuvre pour s'irradier de là en formes attestant uniquement l'ardeur du foyer dont elles émanent. »

Plus loin, Paul Dukas fait bien remarquer ceci : « Par règle et foi qu'on n'aïlle pas entendre que nous voulons dire adoration du joug et timidité d'esprit. Nous avons par degrés rompu trop de vieilles entraves, trop de puissants génies ont travaillé à libérer la musique de la contrainte de formules sans nombre pour que nous puissions songer un seul instant à renier leurs glorieux efforts en prêchant une réaction qui, comprise de cette sorte, serait aussi ridicule que la tentative de revêtir un adulte de ses langes d'enfant. »

N'oublions pas que Dukas a écrit tout ce qui précède, et encore beaucoup d'autres phrases que je n'avais pas malheureusement la place de reproduire, en l'an 1892 ! Que dirait-il alors aujourd'hui, 77 ans plus tard, alors que tant de gens qui osent encore prétendre au titre de « musiciens » consacrent tous leurs efforts à « démolir la musique » et, pour tout dire, à la transformer cyniquement en « bruit », pour employer le vrai mot ? Pour bien s'entendre, le mieux est encore d'appeler les choses par leur nom, « appeler un chat un chat, et Kolet un fripon ! », comme on disait au grand siècle.

C'est vraiment par une sorte d'abus de confiance que certains extrémistes en sont arrivés, aujourd'hui, à appliquer encore le beau nom de « musique » à ce qui n'est est plus puisque la matière première n'est constituée que par du vacarme. Le « domaine musical » — dans sa véritable acception — n'est pas infini, si étendu qu'il soit. Il a eu un commencement dès qu'il y a eu une musique sur terre mais il a aussi une fin, une limite, une frontière au-delà de laquelle on se trouve ailleurs car, de même qu'on était entré dans ce domaine, on finit bien par en sortir. Certains auteurs ont au moins la franchise d'avouer qu'ils sont des « bruiteurs » et je préfère de beaucoup cette loyauté à la fallacieuse prétention de ceux qui s'affirment « musiciens » alors qu'ils servent ouvertement ce qui est la négation, le contraire de la musique.

Ces particuliers sont presque toujours très prétentieux. Ils se croient foncièrement artistes ou essaient tout au moins de se persuader qu'ils le sont, ils persistent à annexer au « domaine musical » leur champ d'opérations extravagantes et ils seraient très vexés si l'on se permettait de leur faire remarquer que leur activité n'a rien à voir avec ce qu'on est convenu d'appeler « de la musique ». Eh bien ! pour ménager leur chatouilleuse susceptibilité, donnons donc un nom très distingué à ce qu'ils font et disons par euphémisme — donc en grec, ce qui fait plus riche — qu'ils pratiquent un art que nous appellerons la « psophotechnie » (de psophos, bruit, et tekhné, art). C'est tout aussi clair mais en tout cas beaucoup moins vulgaire, beaucoup plus savant que de dire : « l'art de faire du bruit ». « Fan de bruit ! », diraient les bons Provençaux dans la langue de Mistral ! Ayons au moins la délicatesse de dire que ce sont des « psophotechniciens » et cela à tout de suite une autre allure, cela fait beaucoup plus sérieux. Et quel snob ne serait pas fier désormais de s'adonner à la psophotechnie ? Ainsi tout le monde serait content et la vérité serait sauvée. « Musique » est un très beau nom qui nous est venu du grec par le truchement du latin. « Psophotechnie » en est un autre mais purement hellène, voilà tout, mais les genres ne sont plus confondus et l'on sait enfin de quoi il est question, il n'y a plus d'équivoque.

La musique, nous l'avons vu, est née du bruit rythmé, puis, peu à peu, elle est devenue mélodie avant de s'enrichir très tardivement de ses plus belles parures harmoniques. Les péniés l'ont élevée au sublime. Dans la nature, quand le soleil est au zénith, il ne peut plus ensuite que redescendre pour

remonter derechef après. En art, il y a aussi de ces hauts et de ces bas. Il faut bien reconnaître qu'à notre époque — et d'une façon très générale confirmée par de trop rares exceptions — nous sommes plutôt dans une époque de décadence. Si l'on n'y veille, la musique qui suit sa courbe descendante finira bien par revenir à ses grossières origines. Rappelons-nous les salutaires conseils de Dukas : il faut que la musique fasse à tout prix un retour sur elle-même pour trouver de nouvelles forces non seulement pour se maintenir en beauté mais pour ne pas périr.

Si l'on croit que ce péril est imaginaire, qu'on se donne donc la peine d'écouter certaines productions innommables, charivaresques qui, hélas, trouvent de plus en plus un public pour les applaudir à seule fin de sembler « être à la page », « dans le vent », d'avoir enfin compris. Et c'est ainsi qu'on va vers la complète décadence. La sottise humaine est incommensurable et peut tout envahir si suffisamment d'esprits clairvoyants et vigilants ne dénoncent le danger. Ce qui se passe actuellement en musique se produit parallèlement dans les arts plastiques et les lettres. Rappelons-nous, à titre d'exemple, au début des années 20, tout de suite après l'Armistice de 1918, le fameux « canular » si savoureusement monté, imaginé par Francis Carco et Roland Dorgelès, ce mythique et génial peintre Boronali qui, sous cet anagramme, n'était autre qu'un véritable Aliboron ayant barbouillé avec un pinceau attaché à sa queue — et sous constat d'huissier — une toile intitulée « Coucher de soleil sur l'Adriatique » et exposée au Salon des Indépendants. Evidemment, bien des gens se sont contentés de hausser les épaules devant une pareille horreur mais il y eut aussi d'enthousiastes admirateurs et même un critique (?) d'art pour signer des louanges dans sa revue spécialisée !!! Ce qui vaut en snobisme pour la peinture vaut aussi naturellement pour la musique et il n'est pas difficile d'en trouver des exemples. Il y a toujours des gens disposés à marcher. Je puis citer ce que racontait l'excellent et regretté critique musical Emile Vuillemoz. Un jour qu'il assistait à une séance du Festival d'Aix-en-Provence, de nombreux fanatiques avaient acclamé une production particulièrement cacophonique et une jeune femme qui se trouvait être sa voisine de fauteuil se distinguait par la véhémence de ses ovations. Vuillemoz, devant de tels transports d'enthousiasme, ne put s'empêcher, tout en s'excusant de son indiscrétion, de demander à cette infatigable laudatrice si vraiment elle aimait ça à ce point ??? Et cette jeune femme lui répondit tout simplement avec une désarmante candeur : « Moi ? mais pas du tout ! » — « Alors pourquoi donc applaudit-elle à tout rompre, » lui demanda Vuillemoz. — « Mais pour faire comme tout le monde ! » Elle ne voulait à aucun prix passer pour bétotienne auprès de gens qui, certainement, devaient s'y connaître, ne fût-ce qu'en vertu de la foi du charbonnier.

Voilà comment, dans bien des cas, on arrive à mettre à la mode, à lancer les plus démentielles productions. Je n'exagère en aucune façon ce que j'avance et tout musicien de bonne foi peut faire trop souvent des constatations semblables aux miennes. Je me base sur des faits précis avec des références de dates et de lieux et, plus d'une fois, mon magnétophone a enregistré des révélations affligeantes. Il faut dire toutefois, à la décharge des égarés, que nous vivons dans une époque où le bruit règne en maître, en despote absolu et que nos nerfs sont soumis journellement à de rudes épreuves. Notre vie est motorisée à l'extrême et le jour n'est peut-être plus très loin où le « bang » du « mur du son » sera admis comme une matière première courante de notre art symphonique. Si, au temps jadis, il était tout de même un peu trop simpliste de définir la musique comme « l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille » — et cette formule figure toujours, en 1969, ô ironie ! dans le Petit Larousse des familles — il sera bientôt licite de présenter nos performances sonores contemporaines comme « l'art raffiné de faire cruellement souffrir notre ouïe, notre tympan en multipliant les pires conflits sonores ». Autrement dit, nous aboutirons réellement à des manifestations sadiques de la part des compositeurs et masochistes du côté des auditeurs, tristes aberrations que nos psychiatres pourront régulièrement diagnostiquer : obtention de la joie par la souffrance, chacun prend son plaisir où il le trouve ! Mais, qu'on le veuille ou non, le noble mot « musique » n'a plus guère cours dans ce genre de troubles réjouissances.

Fort heureusement, malgré notre vie exacerbée et follement tapageuse, malgré toutes les théories révolutionnaires qui se donnent libre cours, il y a encore parmi les artistes et le public une confortable majorité de citoyens dont la tête est toujours solide sur les épaules et ce sont ceux-là qui nous permettent d'espérer que notre art musical, le vrai, ne périra pas. Il faut donc résolument rester optimiste et raison garder. Certes, il y aura toujours de sinistres farceurs et des snobs impénitents mais nous avons encore, Dieu merci, de sincères artistes non seulement parmi ceux qui atteignent leur maturité mais aussi parmi nos jeunes, de fervents musiciens qui ne suivent pas les mots d'ordre, les slogans des clans, des coteries et des chapelles, qui œuvrent seulement pour la Beauté sans jamais rechercher le scandale, ce qui ne les empêche pas, bien au contraire, de progresser dans la bonne voie dont nous a parlé Paul Dukas et qui est bien la seule vraie. Comme il nous l'a dit, il n'y a pas de progrès en art sans une saine tradition bien éprouvée, ni sans une foi ardente. Avec cela on peut marcher résolument vers l'avenir. Debussy, Fauré, Ravel et tous les vrais grands artistes ont eu ou ont toujours — pour ceux qui sont encore parmi nous — une telle ligne de conduite. Tous les insensés et présomptueux qui s'imaginent que la Musique est née seulement le jour où leur auguste personnalité éblouissait le monde, ceux-là, soyons-en sûrs, seront toujours incapables de nous laisser l'ombre d'une œuvre valable.

Ce qui est rassurant, c'est qu'il y a parmi nos jeunes artistes plus d'éléments de très grand avenir que de stériles velléitaires et de vains tranchomantagnes. Les extravagances passeront comme elles sont venues mais l'art restera. On ne construit pas sur le sable mais sur le roc et il en a toujours été ainsi. Dans ma vieillesse déjà très avancée, j'éprouve une bien grande joie chaque fois que je découvre un ardent musicien riche de jeunesse et de foi. C'est un gage sûr pour un avenir que je ne connaîtrai certainement pas mais qui apportera du moins de belles joies aux générations futures.

Et je me permettrai de présenter bientôt, choisi au hasard parmi bien d'autres, l'un de ces sincères jeunes musiciens, à titre non seulement d'exemple mais aussi comme complément et illustration du présent article.

André PETIOT.

Le magnifique recueil « Les Ecrits de Paul Dukas sur la Musique » a été publié en 1948 grâce à la plume de l'éminent et regretté compositeur Gustave Samazeuilh, disparu voici bientôt deux ans. (Société d'Éditions Françaises et Internationales, 35, rue Godot-de-Mauroy, Paris-IXème).

VIENT DE PARAITRE

LA VOIX DE SON MAÎTRE entreprend la plus vaste rétrospective de l'Art du Chant jamais réalisée : la Collection Invitation à l'Opéra 45 Tours - 2 Airs par disque 7,20 F (Prix maximum) vous propose la réédition progressive du prestigieux patrimoine vocal constitué depuis les origines de l'enregistrement jusqu'à nos jours avec le concours des plus illustres interprètes français et étrangers dans les airs du répertoire lyrique.

Aux Éditions OUVRIÈRES Méthode de Flûte à bec (flûte douce) par Pierre Faubon, 12, avenue Saur-Rossalle - Paris (13ème).

Aux Éditions HENRY LEMOINE 17, rue Pigalle - Paris (9ème).

— Villanelle pour Piano - Yvonne Philippe.

— Suite pour Deux Guitares - Jean Absil.

— Amabilité pour Flûte et Piano - Marcel Dautremet.

— Thème Varié pour Flûte et Piano - Pierre Auclert.

— Gavotina pour Clarinette si bémol et Piano - Marcel Dautremet.

— Émotion pour saxophone alto et bémol et Piano - Marcel Dautremet.

— Cinq Pièces Faciles pour clarinette ou saxophone alto et piano de Jean Absil.

— Introduction et Toccata pour Harpe - Jean-Michel Danasse.

— Andantino pour Clarinette si bémol et Piano - André Auclert.

— Barcarolle pour Flûte et Piano - André Auclert.

— Quatuor pour Clarinettes - Jean Absil.

musique dont, au reste, on ne nous parle jamais ?

Il n'est que Mozart pour avoir écrit sous le titre « Petite Musique de nuit » une pièce ravissante que tous les musiciens connaissent. Et il faut se satisfaire que personne d'autre, depuis Mozart n'ait imaginé d'inventer la moyenne musique, pour compléter la trilogomachie.

Le cas le plus curieux paraît être celui de la musique dodécaphonique, nantie de ce vocable barbare plus que grec, qui a prétendu situer et définir une musique à douze sons, avant de la qualifier sérieuse, sans doute pour faciliter la prononciation.

Comme si tous les compositeurs pouvaient écrire d'autre musique que de la musique à douze sons depuis l'invention de la gamme chromatique avec ses dièses et ses bémols et depuis que les claviers du piano mêlent aux sept touches blanches cinq touches noires.

Ainsi Berlioz (dont en 1969 on célèbre la mémoire) lorsqu'il écrivait dans sa messe de Saint-Roch le Crucifixus par une marche d'accords chromatiques faisait de la musique dodécaphonique ou sérielle sans le savoir. Et pour cause !

Il semble que le jour où Schoenberg crut imaginer une nouvelle technique musicale en employant en série les douze sons de la gamme chromatique sans recourir à l'armature, il aurait pu se contenter du vocable « a-tonal » qui par son alpha privatif était assez grec — ah ! pour l'amour du grec souffrez qu'on vous embrasse — sans aller jusqu'au prétentieux « dodéca ».

Avec le terme « classique » la logomachie musicale a fait mieux.

On était d'accord entre musiciens de toutes écoles pour dire « classique » la musique écrite par les grands musiciens d'une certaine époque et, par extension, par les grands compositeurs restés fidèles à cette technique musicale et à cette forme d'inspiration.

Mais les temps sont changés. On écrit maintenant que la musique de Frantz Lehar ou de Christiné est classique parce que la Veuve joyeuse et Phiphi ont la chance de demeurer dans les répertoires et de faire encore recette.

Ne revenons pas sur la « musique populaire » sauf pour déplorer que ce vocable continue d'être employé dans la logomachie musicale pour vouloir désigner une certaine sorte de musique qui plaît au peuple...

Lorsque Marc Delmas l'inventa, le terme Musique Populaire entendait désigner l'Ensemble des sociétés musicales d'amateurs et pas du tout un genre de musique exécuté par ces sociétés populaires.

Une ellipse fâcheuse a eu vite fait de transformer la « Musique des Sociétés Populaires en Musique populaire, et le président de la Confédération musicale de France, le premier, a beau dire et redire que la musique populaire ainsi fâcheusement comprise : ça n'existe pas, on retrouve l'expression déformée dans maints écrits et maints discours, même officiels.

Quelle voix ! Quelle plume ! encore plus puissantes que la voix et la plume de M. Pierre Gaxotte — et de surcroît musicien — réagissent enfin avec efficacité contre ce jargon et ce pathos de catalogue dont la musique n'a pas besoin pour s'exprimer, se situer et s'offrir.

Héraclé-Leroy

Musique et Charabia

Dans l'une de ses chroniques du Figaro, M. Pierre Gaxotte, délaissant l'histoire pour la philosophie, querellait son confrère en Académie Française, M. Louis Armand — querelle toute académique, bien entendu — à propos de la logomachie qui détériore la langue française sous couleur de vocabiliser la science, l'art, la littérature et même la cuisine.

Et de citer de nombreux exemples de cette propension au néologisme poussée jusqu'au charabia.

Mais dans les exemples de M. Pierre Gaxotte il n'en est pas qui concernent la musique.

Et pourtant !

Un académicien, même s'il n'est ni musicien, ni mélomane peut-il

s'y retrouver dans la logomachie musicale actuelle lorsqu'elle nous parle de Grande Musique, de musique légère, de musique douce, de musique concrète, de musique populaire, de musique dodécaphonique, de musiques sérielle, post-sérielle ou anti-sérielle.

Le comble, en l'espèce, consistant à parler de musique lyrique comme le fait journellement la Télé-Radio. Et qui n'est pas seule à s'exprimer ainsi.

Que pourrait bien être une musique si elle n'était pas lyrique ?

A supposer que l'on puisse définir la Grande Musique, où commence-t-elle ? Où finit-elle ?

Qu'est-ce qui caractérise la grande musique par rapport à la petite

SAVEZ-VOUS QUE...

(Suite de la page 1)

Mais il y a plus étrange avec le cas de Ravel. Dans sa partition du « Tombeau de Couperin », il ré-écrit de façon presqu'intégrale une sicilienne de Scarlatti, auteur du dix-huitième siècle. Or il est prouvé que Ravel ne pouvait connaître cette œuvre ancienne, ressuscitée de la poussière des bibliothèques plus tard seulement. Coïncidence étrange que cette rencontre à travers le temps !

Savez-vous que... la « Symphonie Inachevée » la plus célèbre des œuvres de Schubert, ne fut jamais entendue par son auteur ?

La première audition eut lieu trente sept ans après la mort du grand musicien.

Savez-vous que... pour la première représentation de l'« Orphée » de Gluck, il y eut tant de places louées que l'on dut accepter pour la première fois le public à la répétition générale ?

Ce fut sans doute un spectacle curieux que le « chevalier » Gluck, qui, frute de perruque, dirigeait l'orchestre, coiffé d'un bonnet de nuit !

Savez-vous que... Donizetti l'auteur de « La Fille du Régiment », fut frappé, en 1845, d'un accès de paralysie. Il perdit totalement la mémoire.

Transporté à Ivry dans une maison de santé, il demanda à retrouver sa ville natale, Bergame, c'est là qu'il mourut, âgé de 50 ans. L'autopsie pratiquée sur sa dépouille révéla un cerveau prodigieusement gros (1534 grammes).

Un opérateur s'empara de la boîte crânienne et l'emporta sous son chapeau. Il cacha la relique, sa vie durant, et après sa mort, son neveu découvrit ces restes humains et utilisa le crâne dans une triple but : ornement de sa table de travail, presse-papier, vide-poches ! En 1874 enfin, la ville de Bergame put récupérer l'ossement et en fit un des ornements de sa... Bibliothèque.

Savez-vous que... à trois ans, Camille Saint-Saëns écrivait des valses et des galops ; à quatre ans et demi, il exécutait sa partie d'une sonate piano et violon de Beethoven ; à dix ans il jouait avec l'orchestre salle Pleyel, le concerto en si bémol de Mozart, un concerto de Beethoven et un Prélude et fugue de Bach.

Mozart fut moins précoce ; ce n'est qu'à... cinq ans qu'il composa son premier menuet, mais il se rattrapa par la suite. Pendant les trente cinq années de sa brève existence, il n'écrivit pas moins de 794 œuvres.

C'est au même âge, dix sept ans, que Mendelssohn écrivit l'ouverture du « Songe d'une nuit d'été ». Bizet, la symphonie en ut majeur, Schubert « Marguerite au rouet ». Savez-vous que... Voltaire appelait le piano, « instrument de chaudière ».

Que Ravel dans « l'Enfant et les Sortilèges », emploie en guise d'instruments, un fouet et une râpe à fromage.

Savez-vous qu'« Au clair de la lune » (qui n'est pas de Lully) est une contredanse (sans doute œuvre d'un joyeux abbé du siècle de Louis XVI), qui écrivit « Au clair de l'allume », le mot allume étant synonyme de chandelle (d'où vient le mot allumette).

Quant à la contredanse, ne cherchez pas dans la zone bleue ! C'est une danse d'origine anglaise (country dance) que les Allemands du temps de Bach nommaient : Française !

Savez-vous... qu'Albeniz, alors âgé de 14 ans, ne trouva d'autre moyen d'intéresser les New-Yorkais, qu'en jouant le dos tourné au piano, le clavier recouvert en plus d'une étoffe. Le petit Mozart, lors de son concert à Dijon (1766) usait du même artifice, mais face au clavier !

Savez-vous que Gluck écrivit 107 opéras, Alexandro Scarlatti 115, Donizetti 71 ; Haydn 102 symphonies ; Vivaldi, lui, parvint à composer un opéra en cinq jours et se vanta de pouvoir battre un copiste dans la rapidité d'écriture. Il nous a laissé près de 450 concertos.

Téléman, le musicien le plus célèbre, au temps de J.-S. Bach, a laissé une œuvre telle que l'on est parvenu à dénombrer 44 passions, 111 services religieux, 1000 cantates diverses, 600 ouvertures à la française, 40 opéras. On a avancé le chiffre de 6000 œuvres ce qui n'est pas étonnant. Il débuta dans la composition à... douze ans et acheva à quatre-vingt six.

Bach lui-même composa un cycle de cantates de cinq années à raison d'une par dimanche (une cantate, œuvre pour chœur, soli et orchestre dure tout de même de

15 à 20 minutes). Tous les records de durée sont battus avec sa passion selon St-Matthieu, qui comporte près de 78 numéros (airs, chœurs ou récitatifs) et occupe ainsi près de cinq heures — Qu'est-ce, à côté de la Passion de Jehan Michel qui en 1486 était prévue pour dix journées et 45.000 vers !

Savez-vous que... Pergolèse est mort à 26 ans, Schubert à 31 ans, Bellini à 34 ans, Mozart à 35, Mendelssohn 38, Chopin 39, Weber 40.

Mais la musique conserve également, Sibélius atteignit 92 ans. Trois musiciens sont hélas ! morts dans des maisons de santé : Smetana, Schumann et Hugo Wolf.

... Bach écrivant à un ami pour le prier de lui trouver une place d'organiste en remplacement de son poste de St-Thomas s'écriait : « Le climat est trop bon à Leipzig, il y a trop peu de décès et je manque vraiment de services funéraires... »

... Que le motif de certaines chansons populaires servait à écrire des Messes au Moyen-Age et plus tard encore. Ainsi le thème de « l'homme armé » fut de Dufay à Carissimi employé plus de 30 fois comme « cantus firmus ».

... Que le « Bon roi Dagobert » date de la Première Restauration, Savez-vous que... les compositeurs usent parfois d'effets curieux, Erik Satie employait comme instrument... une machine à écrire, parfois même un phonographe. Mais il est vrai qu'avec les techniques concrète et électronique, nous avons fait mieux depuis !

Léopold Mozart (le père), était précurseur dans le genre insolite lors d'une symphonie « la chasse », il faisait intervenir évidemment les cors et une chorale... de chiens. Pour obtenir l'unanimité des « ouah », des musiciens cachés dans les coulisses tiraient en cadence la queue des malheureux aboyeurs. Une sorte de canin perpétuel-ouah, pardon, quoi !

Pour faire taire les chiens c'était fort simple : on jetait quelques morceaux de viande dans un coin. Ce qu'on ne sait pas, c'est combien coûtait chaque exécution en médicaments contre les morsures ! On ne pense pas à tout.

Savez-vous que ces petits détails ont finalement peu d'importance dans l'évolution de la musique, mais que les connaissant, on situe mieux les traits multiples et changeants de son visage.

D. Paquette

MUSIQUE DE L'AIR

LE GRAND CONCERT DE LA MUSIQUE PRINCIPALE DE L'AIR DONNE LE 12 FEVRIER DERNIER 1969 — AU THEATRE MUNICIPAL D'ISSY LES MOULINEAUX

La réputée Musique Principale de l'Air, que dirige notre talentueux camarade : le commandant Jean Gallet, chef de musique-principal, secondé par le capitaine Devogel son chef de musique adjoint, manifestait une fois de plus son admirable vitalité artistique en un grand concert qu'elle donnait ce 12 février dernier, en soirée, en la salle du théâtre municipal d'Issy-Moulineaux.

La 1ère partie du fort beau programme, très éclectique, offert à ses auditeurs, débutait par la classique et célèbre ouverture du Barbier de Séville de Rossini. Elle fut suivie par une suite musicale intitulée : « Histoires », de J. Ibert, une fort belle œuvre ! peu connue et très séduisante. Les transcriptions pour Harmonies de ces deux chefs d'œuvre de notre répertoire furent réalisées par le Cdt Robert Clerisse, l'ancien chef bien connu de la Musique de l'Air. Ces transcriptions très judicieuses en leurs réalisations techniques, nous démontrent en leurs divers thèmes et développements, la haute valeur artistique et les finesse sonores, véritablement « aériennes », par moments, des accents exprimés par notre belle phalange musicale de l'Armée de l'Air et sous l'impulsion d'une direction impeccable, très nuancée en ses précisions rythmiques. La célèbre Valse des Fleurs, de Tchaikowsky, transcrite par Chomel ; une très attachante Danse de C. Debussy, également transcrite avec art par le Cdt Paul Semler-Collery ; la Danse du Meunier et Danse Finale de M. de Falla, œuvres fort intéressantes, terminaient cette 1ère partie, chaleureusement accueillie par un auditoire très nombreux qui ne ménagea point ses applaudissements.

La 2ème partie du programme était réservée à l'audition de la brillante « Batterie-Fanfare », placée sous la direction de son excellent tambour-major Robert Goutte,

bien connu. Des œuvres très intéressantes, composées par R. Fa-yeulle et J. Devo et très musicalement présentées, mirent également en valeur les divers éléments de cette belle formation instrumentale, en laquelle les divers groupes de cuivres dits timbres clairs, trompettes, cors, clairons etc, s'allient avec art aux tambours, à la percussion. Certes, cette union instrumentale ouvre la voie à des sonorités martiales, très musicales en leurs accents militaires, ayant une grande puissance de pénétration et de séduction !, surtout quand ils sont diffusés avec art ; ce qui était le cas. Après cette martiale audition, également très goûtée par les auditeurs, la formation Harmonie reprit sa place sur la scène. La Danse des Violons, de M. et F. Jeanjean ; la Fantaisie Rythmique, de M. Poot et : Musique aux quatre vents, de Roger-Roger, de fort belles œuvres transcrites par R. Clerisse, nous ramenèrent les délicates sonorités des Bois, allées aux cuivres à timbres clairs et doux replongeant les auditeurs dans la rêverie, la sérénité, dans l'allégresse ! Le célèbre défilé militaire d'Allier : Joyeux Trompette, bien connu terminait ce beau concert, en associant, sous la haute direction du Cdt Gallet, la Grande Musique de l'Air et sa belle Batterie-Fanfare, formant un remarquable ensemble bien vivant, très musical et spectaculaire, en sa virilité artistique et militaire. Ce qui mettait un impressionnant point final à ce fort beau et intéressant Festival, très apprécié par ses nombreux auditeurs, charmés et très satisfaits.

Parmi les hautes personnalités militaires présentes, nous avions remarqué MM, les généraux Gauthier, Feuvrier ; le colonel Guichard ; le Cdt Le Gludic, appartenant à l'Etat-Major de l'Armée de l'Air. M. A. Ehrmann, le distingué et cher Président de notre grande C.M.F. ; le colonel Pierre Dupont, l'ancien chef de la Musique de la Garde Républicaine. Le Cdt D. Dondeyne, chef de notre Grand Musique des Gardiens de la Paix de Paris et de nombreuses personnalités musicales parisiennes avaient également honoré de leur présence cette fort belle présentation et audition musicale, militaire et artistique, qui faisait honneur à notre grande Armée de l'Air.

Cné F. Boyer

La vie dans nos écoles régionales et nationales de musique

LE CONSERVATOIRE DE GRENOBLE

Bien rares sont les cités qui peuvent s'enorgueillir d'un redressement aussi spectaculaire, sur le plan musical, que la ville de Grenoble.

Un « Conservatoire municipal » s'ouvrit en 1936. Il prenait la suite des « Cours post-scolaires » que la ville subventionnait en partie.

Nous ne sommes pas de ceux qui dénigrent par principe tout ce qui était fait en province avant 1939 : quantité d'écoles avaient des professeurs de premier ordre. Mais on sait aussi la structure souvent extravagante des conservatoires de ce temps : tel professeur avait 18 heures par semaine, tel autre n'en avait qu'une ou deux. Quantité de disciplines n'étaient que très imparfaitement représentées, quand elles étaient représentées... les musiciens en renom dans la ville se seraient rabaisés en acceptant par ailleurs, des traitements vraiment dérisoires.

Lorsque Max d'Ollone inspecta le Conservatoire municipal, en 1939, il pensa que l'école ne pouvait encore accéder à la nationalisation, malgré le vœu qu'avait exprimé la municipalité.

Fermé en 1940, le Conservatoire fut repris en main en 1943 par Ch. Majeux, un administrateur de réel valeur, qui alla fonder ensuite, l'école de Romans.

Mais c'est l'année 1951 qui plaça définitivement Grenoble sous l'influence des astres heureux. Prié par le maire de mettre sur pied une très sérieuse école nationale, M. l'inspecteur général Massis vint passer dix jours dans la ville. Les professeurs en exercice (qui étaient tous contractuels, et qui pouvaient tous être remerciés après un mois

de pré-avis !) furent divisés en 3 groupes. Ceux que l'on titulariserait ceux qui auraient à repasser un examen probatoire par la suite ; ceux que l'on écartait d'emblée. Pour la première fois, une école parfaitement homogène était créée, plus de dix professeurs nouveaux étaient nommés sur concours et le maire faisait encore un gros sacrifice pour doter la ville de 10 concerts d'orchestre par saison.

Afin de faire oublier au plus vite tant d'années de médiocrité, M. l'inspecteur général chargea une personnalité de premier plan, Eric Paul Stekel, de prendre le poste de directeur.

Trois colonnes de ce journal ne suffiraient pas, si l'on voulait énumérer toutes les réalisations qui furent obtenues depuis 1951. Concerts de haute allure, truffés de « premières auditions à Grenoble », engagement des solistes les plus réputés, concerts de chambre, concerts d'initiation pour les jeunes, concerts donnés dans des villes voisines... C'est une activité incroyable que déploya Eric P. Stekel, aidé par la municipalité. Pour nous en tenir au Conservatoire, pensons que Suzanne Balguerrie, Mad. de Valmaïète et bien d'autres grands artistes vinrent y enseigner dès 1953 !

Je cite un fait, entre beaucoup d'autres : Jocelyne Taillon, qui eut un 1er prix classe Balguerrie en 1959, a chanté au Mai de Bordeaux, dans Ariane et Barbe Bleue, le rôle de la nourrice, et avec le plus franc succès. Son avenir est assuré.

Classée école nationale de 1ère catégorie dès 1952, l'institution grenobloise fut bientôt à l'étroit dans les bâtiments de 1943. M. Massis avait établi le plan d'un Conservatoire nouveau. Mais c'est seulement à l'occasion des Jeux Olympiques

que la municipalité, qui voyait grand, entreprit un effort gigantesque.

Car le bâtiment actuel, qui va être utilisé dans deux mois, est bien plus que le plus beau Conservatoire de France. « Chez nous, nous n'avons rien de comparable » disait récemment un grand musicien des Etats-Unis. Ce sera l'honneur de M. le professeur Silbert, maître-adjoint de Grenoble, d'avoir créé ce Conservatoire modèle. Pour Eric P. Stekel, c'est le couronnement de 18 années d'efforts inlassables, puisque l'école, au terme de l'importante réforme de M. l'inspecteur Landowski, a été élevée au rang de Conservatoire régional (tous les professeurs sont déjà à 16 heures) « Une ville difficile » me disait le maître Louis Aubert, qui séjourna à Grenoble en 1945... car c'était une ville où l'amateur omniscent était roi, où de fausses valeurs étaient montées en épingle, ainsi que cela se produit toujours lorsque l'enseignement musical n'est pas solidement structuré.

Il aura donc suffi de 18 années de beaucoup de travail, et d'une municipalité compréhensive...

Pierre AUCLERT.

CLERMONT-FERRAND

La municipalité de Clermont-Ferrand vient de doter cette ville d'un Conservatoire équipé entièrement à neuf. Installé dans l'ancien Lycée Blaise Pascal, classé monument historique, les nouveaux locaux comprennent 22 salles de cours, un grand auditorium, une salle des professeurs, une bibliothèque, une salle de répétition... (Suite page 6)

SAINTE-CECILE DE LA MUSIQUE DE L'AIR

L'Association Amicale des Artistes de la Musique de l'Air a organisé le 17 décembre 1968, sous la présidence effective des membres du Comité d'honneur, le Général Bordes et le Colonel Guichard son traditionnel repas amical de Ste-Cécile dans les salons de l'Ecole Militaire (grande salle dite « de la Médaille Militaire »).

Près de notre très dévoué Président Lucien Lemaire et entouré de nos chefs : M. Jean Gallet chef principal, M. Jacques Devogel et de notre tambour-major Robert Goutte, le colonel Defosse, M. Menichetti, ancien chef de Musique, le lieutenant Maigret, M. Ehrmann, Président de la Confédération Musicale de France, M. Georges Fossier, chef de la Musique de la RATP et notre grand ancien le commandant Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix, nous avaient fait l'honneur de se joindre à nous.

S'étaient excusés : le médecin-colonel Bourdin, le colonel Courjal et le commissaire-colonel Frange, le colonel Belloc retenus par leurs obligations respectives.

Heureux de nous retrouver, notre Président d'honneur André Gosset et de nombreux Anciens nous ont aimablement exprimé leur joie d'être avec nous.

Ce devait être une réunion toute amicale et aucun discours officiel n'avait été prévu.

Mais le Président Lemaire ayant remercié en termes distingués les personnalités présentes de leur venue, tout spontanément, tout simplement certaines d'entre elles prirent la parole :

Le Général Bordes apprécie l'esprit de désintéressement et de franche amitié qui règne parmi nous. Cela n'a pas cours fréquemment à notre époque où l'intérêt est trop souvent roi.

M. Ehrmann, heureux d'être en contact si serré avec notre Musique de l'Air, exprime sa satisfaction de faire partie de cette réunion amicale.

Le chef de la Musique de la RATP, M. Georges Fossier dit très aimablement qu'il trouve en notre formation un modèle, un exemple, qu'il souhaite voir imiter par ses musiciens.

Le commandant Désiré Dondeyne, enfin, avec son humour et une fantaisie appréciés de tous sut marquer sa présence. Son intervention tout opportune et spirituelle réjouit l'Assemblée.

La journée s'écoula dans l'ambiance légère d'une sympathie mutuelle entre tous les membres présents et de l'attachement de tous à cette entité : « Notre Musique de l'Air ».

L'entrain d'une chaude camaraderie, la bonne humeur furent constamment de mise !

Les soucis personnels, les difficultés quotidiennes du métier oubliés pour un temps, les souvenirs d'un passé commun — ancien pour certains — fusèrent quelquefois graves et émouvants, souvent pittoresques, joyeux ou cocasses, et se mêlèrent aux anecdotes piquantes du présent.

Il y eut, dans ce coude à coude amical et parfois fraternel, de tous, dans la joie apaisante, rajeunissante d'une rencontre souhaitée.

147 présents en ce 17 décembre 1968 !

Que nous nous retrouvions aussi nombreux, aussi sereins à Ste-Cécile 1969 !

pour le bureau Pierre Van Mullem

DE RONSARD AUX JARDINS

Le drame en vers libres de René Louis Dumas « Aux Jardins de Ronsard » a été présenté salle Villiers le 16 février dernier par un groupe d'artistes en lecture animée dirigée par Lydie Février, avec la participation de l'auteur dans le rôle principal.

Au 1er acte, Suzanne Gaudet, Olga Segui, Michel Aubert et Maurice Didier ont fait entendre les deux quatuors vocaux de Louis Dumas père qui illustrent l'ouvrage et qu'on voudrait au répertoire de l'ORTP.

Un seul d'entre eux jusqu'à présent — le poème — y a été diffusé dans une émission litvaire en 1949.

Alfred Abondance tenait l'harmonium.

La vie dans nos écoles régionales et nationales de musique

tion d'orchestre, deux loges d'artistes, un magasin de costumes. A cela s'ajoutent les locaux administratifs et dépendances, bureau du directeur, grand secrétariat, grand Hall d'accueil.

Le nouveau directeur, entré en fonctions après un brillant concours est Monsieur Djemil, précédemment directeur du Conservatoire du Mans.

LES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE ONT PRIS CONTACT AVEC LEUR NOUVEAU DIRECTEUR.

Les personnes qui, arrivant des horizons les plus divers, se trouvent appelées à exercer leurs fonctions à Clermont-Ferrand, se plaisent à souligner la chaleur de l'accueil qu'elles y reçoivent, singulièrement lorsque leur venue est due à une initiative de la municipalité.

C'est le cas de M. Enys Djemil, nouveau directeur de l'école nationale de Musique de Clermont, qui a été particulièrement touché de la réception qui était offerte, hier matin, au Conservatoire, à l'occasion de sa prise de fonctions. En effet, et suivant en cela une aimable tradition, la ville n'a pas voulu que la présentation officielle des professeurs à celui qui est maintenant appelé à coordonner leur activité, se fasse au hasard du labeur quotidien, mais qu'un vin d'honneur la pare des couleurs — combien plus attrayantes ! — de la plus amicale des prises de contact.

Le docteur Bureau qui veille particulièrement, au sein du Conseil municipal, au rayonnement des Beaux Arts en notre bonne ville, a présenté M. Djemil. Il a tenu à exprimer le sentiment de la municipalité qui est convaincue d'avoir trouvé, en la personne du nouveau directeur, l'homme le plus apte à assurer à l'école de Musique et d'Art dramatique de Clermont le rayonnement auquel elle peut légitimement aspirer.

M. Thomazet, pour sa part, a confirmé que les nouveaux locaux du Conservatoire devenaient, enfin, une réalité et que l'aménagement pourrait se faire vraisemblablement durant les vacances de Noël.

Enfin, M. Djemil, conquis par cet accueil, ainsi que nous l'avons déjà dit, a défini le climat de bonne entente et de fructueuse collaboration dans lequel il conçoit l'accomplissement d'un travail consciencieux et fécond, bien que souvent obscur.

Cette réception, empreinte de bonne humeur, à laquelle assistait également M. Bouet, secrétaire général de l'hôtel de ville, semble devoir ouvrir un chapitre neuf de l'histoire de notre Conservatoire qui se doit d'être le pôle autour duquel se cristallise la vie musicale de la cité.

ENTRETIEN AVEC M. ENYSS DJEMIL : «MUSIQUE ET HUMANISME NE FONT QU'UN».

NOUS avons eu le très grand plaisir de nous entretenir longuement avec M. Enys Djemil la veille de cette prise de contact officielle.

Parler de plaisir à ce propos n'est pas une formule de politesse : la conversation du nouveau directeur de notre Conservatoire est réellement enrichissante. Nous ne nous trouvons pas en face d'un simple technicien, de l'homme d'une seule discipline, mais en présence d'un artiste et d'un pédagogue aux multiples antennes.

Pour M. Djemil, qu'il nous a fallu — nous le confessons volontiers ! — entraîner sur les sentiers désordonnés d'un bavardage à bâtons rompus, tant il paraît répugner à ce qu'on peut nommer, faute de mieux, les « corvées publicitaires », pour M. Djemil donc, musique et humanisme ne font qu'un.

Un tel acte de foi n'est pas pour surprendre, dès l'instant qu'au fil des confidences, nous apprenons la vénération qu'il voue à son maître Guy Ropartz lequel, par la filiation directe de César Franck, ne l'a pas seulement enraciné dans les terrains solides de la musique, mais l'a également initié à cette sorte d'explosion dans toutes les directions, de la pensée qu'est une

activité créatrice ou artistique quelle qu'elle soit.

Nous considérons donc comme un signe extrêmement prometteur que la municipalité clermontoise ait choisi, pour lui confier les destinées de son école de musique, un homme à qui toutes les formes de l'étude sont familières. Sans étaler les titres de M. Djemil, disons simplement, pour résumer l'éclectisme de ses bases, qu'une année de mathématiques spéciales y voisine avec des doctorats littéraires et que le violoniste virtuose que fut Enys Djemil avant que la guerre de 39-45 interrompe sa carrière d'instrumentiste durant cinq trop longues années, prépare aujourd'hui une thèse sur... Théophile Gautier.

Et si vous vous étonnez de cette extrême diversité, nous vous répondrons, au risque d'écorcher la modestie de M. Djemil, que rien n'est plus détestable qu'un enseignement — dans quelque discipline que ce soit et notamment en matière de musique — qui s'empêche de son contexte humain, bref, qui se sclérose sous ses étiquettes immuables.

Aussi le nouveau directeur, qui ne saurait, cela se conçoit aisément, faire état de projets précis avant de s'être entièrement familiarisé avec ses nouvelles fonctions, peut, d'ores et déjà, tracer une ligne générale :

« Je souhaite, dit-il, que le Conservatoire soit un lieu de culture et un centre de liaison de toutes les activités musicales. Que l'on y apprenne la musique est bien ; encore faut-il que cet enseignement puisse avoir des ramifications sur le plan de l'organisation musicale de la cité ».

Tout ce qui précède ne saurait prétendre, en attendant que nos concitoyens appelés à approcher M. Djemil le découvrent eux-mêmes, que jeter quelque lumière sur sa séduisante personnalité. Emprisonnons-nous de dire qu'à un chapitre de la seule musique et de son enseignement, cet artiste, qui se double d'un administrateur (les deux ont largement fait leurs preuves à Saint-Brieuc puis au Mans), nous apporte le poids d'une carrière déjà féconde.

Nous avons précisé que M. Djemil fut, avant sa mobilisation, un soliste de valeur. Son amour pour le violon et sa nostalgie pour l'instrument prématurément abandonné ont en grande partie conditionné son activité musicale. Ou, plutôt, lui ont donné sa densité : lorsqu'il se livre à la grande joie qu'est pour lui la direction d'orchestre, il demeure le musicien qui ressent « par l'intérieur » les ressorts d'une interprétation.

Instrumentiste, chef d'orchestre, successeur de Louis Aubert à la chaire d'harmonie du Conservatoire international, titulaire de nombreux prix, Enys Djemil boucle le cycle inépuisable de l'exploration musicale par l'œuvre créatrice : la composition. Il a écrit des pièces pour orchestre, des œuvres de musique de chambre (notamment un sonate pour piano et violon), des mélodies...

C'est dire que Clermont-Ferrand reçoit à point nommé, c'est-à-dire au moment où la vie musicale semble devoir y revendiquer l'éclat qu'elle mérite, l'homme qui paraît le plus apte à en assurer les bases.

Pour notre part, notre conviction est faite : animé par un tel enthousiasme et une telle largeur de vues, pénétré des valeurs solides de la musique — celle d'hier et celle d'aujourd'hui — M. Enys Djemil ne peut que réussir brillamment ici.

A. P.

Extrait de la Montagne du 22-11-68

Nous ne doutons pas que, sous d'aussi heureux auspices, le Conservatoire de Clermont-Ferrand ne connaisse une brillante réussite. Notons que le nombre d'élèves est passé de 350 en 1968 à plus de 600 en 1969.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE SUR ENYSS DJEMIL

Enys Djemil est né à Paris, le 29 mai 1917, de mère française et de père naturalisé français, d'origine turque, Docteur en Médecine et en Pharmacie. Son grand-père maternel, Anatol Willox, Consul Général de France, était également homme de lettres. Bourcier de l'Etat, Enys Djemil a poursuivi

de pair des études générales et supérieures au Collège Chaptal à Paris, puis à la Faculté des Lettres de Rennes, ainsi que des études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il a obtenu les diplômes universitaires suivants :

- Baccalauréat philosophie (1936),
- Baccalauréat Mathématiques Élémentaires (1936),
- Licence es-Lettres de Lettres modernes,
- Doctorat de l'Université de Rennes (Mention très honorable),
- Doctorat de Troisième Cycle (Mention très honorable et l'équivalence de la thèse complémentaire d'Etat),
- Il a, en outre, effectué, au Collège Chaptal, une année de Mathématiques Spéciales préparatoires à l'entrée à Polytechnique, il prépare une thèse de Doctorat d'Etat sur Théophile Gautier.

Il est titulaire des titres musicaux ci-dessous :

- Première Médaille de Solfège du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (1931)
- Premier Prix de violon du Conservatoire National Supérieur,
- Deuxième accessit d'Harmonie du Conservatoire National Supérieur,
- Premier prix d'Harmonie du Conservatoire International de Paris,
- Premier prix de Direction d'orchestre de l'Ecole Supérieure de Musique de Paris,
- Prix International de Composition Musicale de Vercelli,
- Il a fréquenté, en outre, les classes d'orchestre, de direction d'orchestre et de musique de chambre du Conservatoire National Supérieur de Paris.

Il a été l'élève des Maîtres suivants : Madame Massard pour le solfège, Firmin Touche pour le violon, Jean Gallon et Henri Chailan pour l'harmonie, le contrepoint et la fugue, Louis Aubert pour la composition, Max d'Ollone pour la Musique de chambre, Eugène Bigot pour la direction d'orchestre, Maurice Schœne, Jean Thorval et Jacques Vier pour la littérature. Lors de son doctorat à Saint-Brieuc, il a bénéficié également des précieux conseils du Maître Guy Ropartz.

Il a commencé une carrière de virtuose dès 1927 en donnant des concerts à la Radio et dans diverses salles de concerts de France et de l'étranger. Il a fait partie de l'Orchestre Symphonique de Paris, sous la direction de Pierre Monteux et de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris, sous les directions de Philippe Gaubert, Charles Munch, et occasionnellement de Henri Rabaud, Alfred Cortot, Bruno Walter. Il a aussi prêté son concours aux orchestres Colonne, Lamoureux, Fernand Oubradous. Il était le second violon en titre du quatuor Maurice Hewitt quand la guerre de 1939 a éclaté.

Mobilisé en septembre 1939, il a servi comme sous-officier d'artillerie dans les armées de la France Combattante, puis de la France Libre et n'a été rendu à la vie civile qu'en octobre 1945. Mais, sa carrière de virtuose avait été compromise à la suite des campagnes, blessures et maladies contractées pendant son séjour dans l'armée d'Orient. Aussi, dès son retour en France, s'est-il consacré à l'écriture musicale, la direction d'orchestre et l'étude approfondie des Lettres et Sciences Humaines.

Appelé par le Maître Louis Aubert à lui succéder à sa chaire d'harmonie au Conservatoire International, il est devenu professeur d'écriture musicale, puis de direction d'orchestre dans cet établissement. Il a également été le répétiteur d'Henri Chailan à son cours de préparation au Lycée La Fontaine. En avril 1951, il a été nommé Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Saint-Brieuc et Chef d'orchestre du Foyer Musical de cette ville.

Il a été muté au Mans le 1er septembre 1960, Directeur du Conservatoire National de Musique et d'Art dramatique de cette ville, il a dirigé de droit et de fait l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire du Mans, se consacrant particulièrement à la diffusion de la musique française, tant classique que moderne et contemporaine.

Il est l'auteur des œuvres littéraires suivantes :

- L'Evolution du Sens auditif chez Baudelaire (thèse d'Université), inédit.
- Guy Ropartz ou la recherche d'une Vocation (imprimerie Jean Vilare, Le Mans ; éditions Klincksieck, Paris. Prix de l'Académie des Beaux-Arts (Prix Thorlet, 1968).
- Bourgeois 1934, recueil de poésies (Imprimerie Monnoyer, Le Mans).
- Fleurs fanées et Repousses (Imprimerie Jean Martin, Le Mans)
- Le langage harmonique chez les Grands Maîtres, étude technique sur différents styles musicaux, inédit.
- Trois Contes du Père Lagarrique, inédit.
- Il est l'auteur de nombreux articles de critique musicale dans Diapason, Le Maine Libre et a délivré des cours et conférences sur la musique dans diverses villes de France et de l'étranger.

Il a composé les œuvres musicales suivantes :

- Musique d'orchestre :
- Le jardin des Caresse, sur des poèmes de Franz Toussaint,
- Suite Bretonne à danser,
- Musique de scène pour le Malade Imaginaire de Molière,
- L'Horloger-Poète, ballet.
- Musique de chambre ou pour petits ensembles :
- Sonate en fa dièse pour piano et violon,
- Suite pour binioux et bombardes.

Mémoires pour chant et piano :

- Transparence Matinale,
- Fins de Lettres,
- Ronde d'ombres,
- Musique pour instruments divers :
- Sonate en La pour piano (Unesco, 1948),
- Petite Suite pour violon et piano,
- Petite Suite pour flûte et piano,
- Petite Suite pour clarinette et piano,
- Petite Suite pour trompette et piano,
- Caprice, Complainte et Ronde, pour guitare seule (éditions Leduc).

Ces œuvres ont toutes été jouées à des concerts publics ou à la Radio-Télévision française.

Enys Djemil fait partie des Sociétés suivantes :

- Société Littéraire du Maine,
- Société Historique et Archéologique du Maine,
- Société des Concerts du Conservatoire du Mans,
- Académie Berrichonne,
- Académie des Poètes de Rhodanie,
- Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique.
- Il est membre du Jury du Conservatoire National Supérieur (depuis 1946).
- Société des Gens de Lettres.

geste des bras exprimant soit la durée, soit le volume, soit le cursus mélodique.

Des associations naturelles s'établissent alors en relation étroite avec la continuité et la subtilité d'attention auditive. Elles jouent grandement sur les facultés vocales : qualité du son, justesse, perfection du phrasé, etc. Acquis précieux lorsque l'élève aborde la technique instrumentale.

Ici, malgré cette description succincte, on devrait faire une large place à la relaxation. Elle s'insère petit à petit dans la préparation à l'étude de l'instrument quel qu'il soit. Aptitude à la décontraction, maîtrise nerveuse, calme intérieur, indépendance des groupes musculaires, sensibilisation générale dans l'harmonie. Autant de facteurs donnant à « l'instrument humain » le maximum de disponibilité. Cette éducation totale et globale, débouche ainsi sur l'initiation au jeu instrumental ; prolongement de la Méthode Martenot où se retrouvent appliqués à l'instrument, tous les principes de base précédemment inculqués (1).

Bien entendu, un matériel pédagogique varié vient aider les professeurs à l'application de la Méthode (2). Notamment, une collection de jeux éducatifs : depuis la série « Disques et Images » (3) faisant appel à la mémoire des airs, des timbres d'instruments, des comparaisons auditives, jusqu'à une connaissance des éléments essentiels de la théorie : intervalles, tonalités, accords, dans des jeux de rapidité (cartes) exigeant leur présence immédiate à l'esprit, en passant par la visualisation des rapports de durée (dominos des valeurs) et la reconnaissance auditive et visuelle des formules rythmiques (loto) (4).

En marge de la multiplicité des moyens originaux apportés pour développer l'audition intérieure, et rendre l'enfant « plus musicien », on doit enfin mentionner tout le soin apporté au développement des qualités profondes chez les professeurs. Il est à noter que loin de se cantonner dans une minutieuse pédagogie de l'enfance, la Méthode Martenot mène par des voies rationnelles au niveau supérieur et professionnel. Conscient d'une méthode active impliquant des moyens de formation des professeurs bien différents de la routine traditionnelle, les auteurs s'appliquent à ce que ceux-ci prennent conscience de leur véritable mission, celle d'éducateurs par l'art.

- (1) L'Etude vivante du Piano. Editions Lemoine.
- (2) Principes fondamentaux d'Education musicale et leur application. Editions Magnard, 122, boulevard Saint-Germain, Paris-6ème.
- (3) Editions Pléiade, 8, rue de Berry, Paris-6ème.
- (4) Editions Magnard.

APERÇU DES SUJETS TRAITES AU COURS DE LA SESSION

Les objectifs :

- 1) Rendre l'enfant plus musicien, par un affinement sensoriel général.
- 2) A l'occasion de l'enseignement artistique, contribuer au développement de qualités primordiales touchant l'éducation générale.

- 3) Faire de l'élève un résonateur à la musique, passionné pour celle-ci, pour toute son existence.

- 4) Entraîner à l'acquisition des éléments de solfège indispensables à l'étude instrumentale.

— Quels sont les objectifs de « l'éducateur par l'art » ? — Les résultats tangibles — Les résultats impalpables.

— Ce que nous entendons par « respect de la vie », dans l'éducation musicale.

— En quoi résident les différences entre les enfants doués, et les enfants musicalement retardés. Quelles en sont les raisons ?

— Définition du rythme — Comment le différencier de la mesure ?

— Conditions d'un développement naturel du sens rythmique. Exemples d'application pratique.

— Analyse des éléments qui conditionnent la lecture musicale.

— Intérêt de l'entraînement à la lecture parée avant la lecture chantée.

— Valeur du rythme dans l'entraînement à la lecture — Exemples d'application pratique.

— Importance de la transposition spontanée

— Intérêt de l'improvisation dès les premiers cours.

— Description des Jeux facilitant l'acquisition des éléments indispensables de théorie musicale.

— Les points de jonction avec le solfège traditionnel.

— Description puis étude des trois cahiers d'élèves.

— La « relaxation » dans l'éducation artistique — Bienfaits qu'elle peut en attendre le professeur pour lui-même et pour ses élèves.

Au cours des exposés de principe concernant les sujets ci-dessus, il sera donné de multiples démonstrations d'application pratique, si possible avec la collaboration d'enfants, et de toutes façons, par l'audition de diverses séquences d'enseignement, enregistrées pendant les cours publics donnés à l'Exposition Internationale de Montréal, en 1967.

PROGRAMME HORAIRE

du 31 mars au 5 avril inclus
De 9 h. à 12 h. : Exposés des principes de base et description des éléments essentiels d'application pratique, par M. Maurice Martenot.

De 15 h. à 17 h. : Sous la direction de professeurs spécialisés, entraînement par groupes à l'application des exercices décrits le matin.

Méthode d'éducation musicale Martenot

« L'esprit avant la lettre, le cœur avant l'intellect ».

« Libérer, épanouir, respecter la vie tout en inculquant les techniques ».

Ces deux phrases en exergue de la Méthode Martenot en résument l'esprit. C'est en approfondissant les multiples aspects concrets de cet enseignement qu'apparaît l'étrange relation entre cet esprit et l'application pratique. On y discerne des phases inspirées par l'évolution de la musique parallèlement à l'évolution de l'humanité, lesquelles retracent en raccourci ce que fut cette évolution musicale depuis l'homme primitif. Les auteurs estiment, et l'expérience le prouve, pouvoir « recréer » les enfants, apparemment les moins doués pour cet art, grâce à cette progression logique.

C'est ainsi que le développement du sens rythmique, générateur d'éveil et de discipline, tient au début

un rôle primordial. L'expression du rythme à l'état pur permet aussi l'improvisation dès les premiers cours. A la grande joie des enfants, ainsi stimulés, l'imagination créatrice, dont on sait la grande valeur éducative, s'étend tout naturellement à l'improvisation mélodique.

Mettant en lumière la recherche inconséquente de l'enfant pour tout ce qui peut élever son potentiel vital, cet enseignement approche les formes extérieures de la musique : notation, théorie, etc., en veillant à ne jamais altérer « la poussée expressive de la vie à travers le son ». Ainsi, la lecture généralement si fastidieuse pour l'élève débutant, devient-elle un jeu attrayant, grâce à l'observation d'un « tempo naturel » de l'enfant, lequel conditionne le jeu du rythme comme celle des sons. La notion du son toujours en mouvement, inculquée dès les premiers cours, établit entre le temps et l'espace une relation concrétisée par le

De 17 h. 15 à 18 h. : Relaxation (facultative), par groupes. Les stagiaires désireux d'obtenir des éclaircissements sur certains points pourront poser des questions : à la fin de chaque séance du matin, un quart d'heure environ sera consacré à cet échange de vues.

CONDITIONS D'INSCRIPTION
Le nombre des places étant limité, il est instamment conseillé de se faire inscrire d'urgence par poste, à l'adresse suivante :

École d'Art Marlenot, Secrétariat Stages, 23, rue Saint-Pierre, 92-Neully.

Ce stage étant réservé aux enseignants et éducateurs dépendant de l'enseignement public, il importe, pour toutes demandes d'inscription, de mentionner les titres ou fonctions ; joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi de la carte d'inscription, exigible à l'entrée des salles, et du fichet-congrès SNCF, permettant aux stagiaires de bénéficier d'une réduction de 20 % sur le billet aller-retour pour Paris.

Pour les professeurs de l'enseignement privé, un autre stage est prévu début septembre 1969. Toutes informations seront adressées sur demande.

L'ISME

Le 18 janvier 1969, la Section Française de l'I.S.M.E. a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Jean Saint-Jorre, directeur des Enseignements artistiques au ministère des Affaires culturelles.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité, le rapport moral présenté par Mme Blanche C. Leduc, présidente de la Section Française, et le rapport financier présenté par M. André Ameller, directeur du Conservatoire de musique de Dijon, coordinateur du VIIIème Congrès International de l'I.S.M.E. (Dijon 1968).

L'assemblée a été appelée à élire un nouveau bureau qui est constitué comme suit :

M. André Ameller, délégué général auprès du Bureau international ;

Mme Blanche C. Leduc, présidente de la Section Française ;

Mme Rivière-Lanne, vice-présidente ;

M. André Verchaly, vice-président ;

Mlle Marguerite Jegu, secrétaire générale ;

Mme Hélène Leduc, secrétaire générale adjointe ;

M. Dominique Le Touzé, trésorier ;

Mlle Andrée Levallois, chargée des relations intérieures ;

Mlle J. Ribière-Raverlat, chargée des relations extérieures ;

Mme Aline Pendleton, inspectrice générale de la Musique, et

M. Antoine Tisné, inspecteur général de la Musique, représentant tous deux le ministère des Affaires culturelles ;

M. Jean-Jacques Painchaud,

Liste des lauréats français aux concours ayant eu lieu en 1969

M. Robert Delcroix a obtenu le 2ème Prix au Concours International Nicolai Malko pour jeunes chefs d'orchestre qui s'est déroulé à Copenhague du 19 au 23 mai dernier. Mlle Sylvie Gazeau a obtenu le 2ème Prix au Concours International de violon (Carl Flesch) qui s'est tenu à Londres du 8 au 12 juillet 1968.

M. Maurice Bourgue, hautbois solo de l'Orchestre de Paris, déjà 1er Prix des Concours Internationaux de Birmingham et de Munich, a obtenu le 1er Prix au Concours International d. « Printemps de Prague » 1968.

Au XVIIème Concours International de Musique de Munich, qui s'est tenu le 20 septembre, les candidats français ont obtenu de brillantes récompenses.

Il s'agit pour le piano, de Mlle Anne Queffelec qui a remporté le 1er Prix à l'unanimité du Jury et de Mlle Mériem Bieger qui a obtenu le 3ème Prix ex-æquo avec une japonaise, Mlle Yuko Fujimura, (aucun 2ème Prix n'a été décerné).

La violoncelliste Geneviève Teulière a obtenu le 3ème Prix ex-

æquo (aucun 1er Prix n'a été décerné).

Au Concours International d'Exécution Musicale de Genève qui a eu lieu du 21 septembre au 5 octobre 1968, un seul 1er prix a été décerné au trompettiste français, Francis Marcel Hardy.

Le pianiste Jean-Claude Penneret a obtenu le second Prix (1er nommé).

Le hautboïste Jean-Claude Malgoire a également obtenu le second Prix (1er nommé).

Au IVème Concours International Vianna da Motta qui a eu lieu à Lisbonne, du 16 septembre au 5 octobre dernier, le pianiste Georges Pludermacher a obtenu le 3ème Prix.

Au Xème Concours International de Musique de Budapest qui a eu lieu du 19 septembre au 1er octobre 1968, le violoncelliste français, Jean Deplace a obtenu le 2ème Prix.

Au XIXème Concours International Viotti à Verceil (Italie) qui a eu lieu du 8 au 20 octobre 1968, Mlle Danielle de Gasquet a obtenu le 3ème Prix de piano.

Finances communales La loi des finances pour 1969

La loi de finances pour 1969 (Loi 1172 du 27 déc. 1968 - J.O. 29 déc.) comporte certaines dispositions intéressant plus particulièrement les administrateurs locaux, dont on trouvera ci-après une brève analyse :

SPECTACLES
Les billets d'entrée dans les théâtres, sont exonérés du droit de timbre des quittances (cf. art. 13-11) ;

Taxe sur les spectacles :
1. Tarif d'imposition : ce tarif pour les spectacles dits de 2° catégorie est ainsi fixé (C. G.-I. art. 1560 mod. par art. 64, L. 27-12-68).

Par paliers de recettes hebdomadaires :
Jusqu'à 500 F 1 %
au-dessus de 500 F et jusqu'à 1.500 F 4 %
au-dessus de 1.500 F et jusqu'à 5.000 F 10 %
au-dessus de 5.000 F 14 %

2. Exemptions : (C. G.-I. art. 1561-2° mod. par art. 64-11, L. 27-12-68) — Sont exemptées de l'impôt sur les spectacles aux 3 premières catégories de spectacles de l'art. 1560, jusqu'à concurrence de 2.000 F (au lieu de 800 F) de recettes hebdomadaires, les séances cinématographiques, principalement destinées à la jeunesse et à la famille lorsque les films composant le programme figurent sur une liste fixée par arrêté interministériel ;

— sont également exemptées du même impôt (id. art. 64-11) les 50 (et non plus 30) premières séances

théâtrales d'une pièce n'ayant jamais été interprétée ou dont la représentation n'a pas eu lieu depuis plus de 50 ans, ainsi que 80 (et non plus 50) premières séances théâtrales d'une pièce n'ayant jamais été interprétée dans sa langue originale ni dans une adaptation dans une autre langue en France ou à l'étranger.

3. Les spectacles de 1ère et 3ème catégories pour lesquels il n'est pas exigé de paiement supérieur à 1 F (au lieu de 0,50) au titre d'entrée, redevance ou mise, ainsi que les spectacles de la 2ème catégorie qui, remplissant la même condition, sont organisés par des associations légalement constituées agissant sans but lucratif dans les limites prévues au § 3-a de l'art. 1561 du C. G. des Impôts. Toutefois la présente disposition n'est pas applicable aux tirages d'adresse et divertissements similaires, comportant l'utilisation de balles, flèches, anneaux, palets, disques, jetons, etc., lorsque le paiement effectué correspond à un prix unitaire supérieur à 0,20 F (au lieu de 0,05 F), par halle, flèche, anneau, palet, disque, jeton, etc., (art. 61-V).

4. Dans les départements d'outre-mer, les 3 premières catégories de spectacles (art. 61-V) sont exemptées de l'impôt sur les spectacles quand elles sont organisées par les entreprises hôtelières agréées, (id. art. 64-IV).

L'impôt sur les spectacles n'est pas perçu lorsque son montant n'excède pas 1 F.

HECTOR BERLIOZ ! mort ou résurrection ? Réflexions sur les prémices du centenaire

Il y a quelque temps, la Principauté de Monaco ouvrait d'une façon toute princière les cérémonies (8 février 69) en l'honneur du Centenaire de la mort d'Hector Berlioz en redonnant à l'Opéra de Monte-Carlo, au pupitre G. Sebastian, La Damnation de Faust (créée pour la première fois sur scène par Gunsbourg en 1893).

L'Opéra de Paris continuait cette démarche, et ce, pendant que les festivités à la Côte Saint-André, à Grenoble, à Paris, marquaient successivement l'anniversaire de la mort d'Hector Berlioz (8 mars), celui de ses obsèques (le 10 mars), sans omettre les manifestations qui s'échevilleront au cours de 1969-70.

Au cimetière Montmartre où est inhumée la dépouille mortelle du musicien, quelq'un dans la foule disait : Berlioz a abandonné ses études de médecine ; il était incroyant, etc... En écoutant l'un, l'autre, je ne m'attardais qu'à une constatation brûlante : Si Berlioz était anglais, russe ou américain, il n'aurait pas assez de Paris tout entier pour l'applaudir mais que, parmi les Français bon nombre d'entre eux se plaisent encore à enterrer son œuvre, est tout simplement honteux.

Or, le monde entier aime la musique de Berlioz, sauf Paris et la France qui ne sont pas à la mesure de son génie. Toutefois, rendons hommage à l'Association Nationale Hector Berlioz et à ses propres compatriotes de la Côte Saint-André — dont la famille Suzet-Charbonnel en tête — continue la tradition de sa fidélité et de son assistance, au développement du souvenir du grand maître, Hector Berlioz ? Mort ou Résurrection, tel se présente le canevas de notre trop court propos.

Fils de docteur, ce métier tel un sacerdoce, guérit ou soulage. Le docteur Berlioz n'écrivait-il pas en 1816 un mémoire sur l'acupuncture, cherchant bien, là, l'adoucissement aux souffrances de ses malades ? Si d'aucun parle de son fils en le traitant de « Médecin manqué » on aurait pu combler le père en le persuadant que le métier de son fils, de par sa musique, exerça aussi un sacerdoce salutaire pour le cœur, l'âme et l'esprit ? La musique accompagne la vie, précède et suit la mort !

Mort ou Résurrection

« Ecoute-moi bien, Ferrand, si je réussis, je sens, à n'en pouvoir douter que je deviendrai un colosse en musique. J'ai dans la tête depuis longtemps une Symphonie descriptive de Faust qui fermente, quand je lui donnerai la liberté, je veux qu'elle épouvante le monde musical ». Lettre adressée à son ami Humbert Ferrand, 2 février 1929.

Il neigeait sur Paris le 6 novembre 1846, comme il neigeait dans le cœur de Berlioz pour la première audition de la Damnation donnée en Oratorio à Paris, à l'Opéra-Comique. Personne n'avait compris. N'eut-il pas raison d'écrire : « si je vivais cent cinquante ans, je finirais par arriver... »

Pour bien concrétiser mon propos, arrêtons-nous à la Damnation de Faust ou est décrit le plus étonnant mouvement paradoxal entre le Bien et le Mal. Trois personnages sont en présence : Faust, Marguerite, Méphisto, le diable personifié.

Le drame lyrique se joue entre la puissance du Mal asservie par Méphisto et l'écrasement du Bien.

« Le vieil hiver a fait place au printemps... chante Faust à sa table de travail entendant les chœurs des paysans, chœurs joyeux qui le rendent jaloux et triste, puis La Marche Hongroise, enthousiaste et cadencée, augmente encore son désespoir. Mais, lorsqu'il est au bord du suicide, le chant de Pâques retentit : « Christ vient de ressusciter ! »

Et « La foi chancelante revient en Faust... »

« Pourquoi soudain venir ébranler mon dessein !... Mes larmes ont coulé, le ciel n'a reconquis... »

Brusquement, un Barbet (entrevenu dans le cabinet de travail de Faust) est remplacé par Méphisto qui se présente à Faust. Le jeu commence par la Tentation :

« Je suis l'esprit de vie et c'est moi qui console Je te donnerai tout : le bonheur, le plaisir. Tout ce que peut rêver le plus ardent désir »

qui sera la perspective de la rencontre prochaine de Marguerite. Et la ronde des orgies commence.

Méphisto et Faust pénètrent dans la cave d'Auerbach, à Leipzig. Brander y chante (certain rat...) puis, c'est dans une splendeur ignominieuse la fugue de « l'Amèn », le chant de Méphisto « La Puce ». Autant de gammes diaboliques définies par la bestialité dans toute sa candeur.

Faust veut fuir ces lieux « où la parole est vile, la joie ignoble et le geste brutal », mais, Méphisto, à la fois cynique et satirique, chante la plus pure chanson, Voici des roses, pour nous conduire à la vi-

Pianos ANDERS

Pianos neufs toutes marques
Occasions garanties
Location - vente
Remises spéciales à MM. les Professeurs
Accord par abonnements
Radio - Télévision - Chaîne Hi-Fi
17, Rue Monge - PARIS-X^e ODEon 59-87

sion supposée de Marguerite vue en songe par Faust, et de Faust dont rêve Marguerite :

« Autrefois un roi de Thulé Qui jusqu'au tombeau fut fidèle... (scène de Marguerite).

Faust conduit par Méphisto abandonne Marguerite. Après le duo d'amour célèbre, c'est la réjouissance désirée suivie d'une fête infernale.

« Esprit des flammes inconstantes Accourez ! J'ai besoin de vous ! »

Et Méphisto, par une chanson morale, perd irrémédiablement Marguerite. Le mal entre en possession de son âme unie à celle de Faust. Le drame se noue en une scène d'un amour brûlant où Marguerite chante : « D'amour l'ardente flamme ! »

Mais le mal suit, Marguerite empoisonne sa mère. Lucifer poursuit son œuvre démoniaque et destructive même de l'amour. En faisant signer à Faust un pacte qui perd son âme pour l'éternité (le triomphe du Mal sur le Bien), Faust veut sauver Marguerite. Le jeu est à égalité...

Dans une chevauchée fantastique ou la course à l'abîme, Méphisto entraîne Faust avec lui tandis que les anges conduisent Marguerite au ciel.

Le cri de Méphisto : Je suis vainqueur ! donne un frisson d'effroi. L'on sent dans la suite : Je suis maître à jamais, l'éclatante victoire du mal, cette puissance du mal qui s'égrène en crescendo tout au long de l'oratorio pourrait à elle seule faire surgir son antidote : celle du Bien. La part du feu étant faite par Méphisto à Faust, la part de Dieu à Marguerite par le sacrifice de l'âme de Faust.

N'est-ce pas là cette balance sur les plateaux de laquelle repose encore la musique de Berlioz ? Mort ou résurrection ?

Nous répondrons Résurrection. Les ténèbres sont finies, surgit la lumière. La Symphonie Fantastique, le Requiem, Les Troyens Benvenuto Cellini, Roméo et Juliette, les Mélodies, etc...

Oui, Résurrection. Partout dans le monde la musique de Hector Berlioz est interprétée de plus en plus. Les orchestres les plus fameux la font retentir à New-York, Londres, Moscou, Rome, Berlin, 3 (Beethoven), B (Bach), B (Berlioz), voilà ce qu'il faut admettre avec fierté.

Mais nous serions injustes d'ou-

blier des orchestres moins fameux et des plus méritoires qui étudient ses œuvres, tels que ceux de la R.A.T.P. On les voit hisser leur courage jusqu'à l'interprétation des œuvres si difficiles de Berlioz.

Ainsi l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P. donnait à la Salle Gaveau, le 8 mars, des extraits de la Damnation de Faust, avec les grands airs interprétés par René Bianco (Faust), Gérard Chapuis (Brander), Françoise Arnaud (Marguerite) dans une parfaite tenue musicale sous la direction de Georges Fossier que nous complimenterions sans réserve.

Dire avec quelle maîtrise ce groupe de musiciens « amateurs » formés des employés de la R.A.T.P. atteint une beauté d'interprétation serait lui faire le même éloge du parfait « accord » qu'il réalisait le samedi 22 février ; les mêmes participants s'étaient attaqués avec l'Harmonie à des œuvres de Dukas, (toujours sous la direction de Georges Fossier), H. Rabaud, J. Ibert, R. Strauss, etc... et à la Batterie-Fanfare (direction Pierre Heullène) à des morceaux de J. Devo, G. Gadenne, L. Delbecq, R. Fayeulle, etc...

Ou bien, ailleurs, Salle Pleyel, la Musique des Gardiens de la Paix qui découvrait au public la Scène Héroïque (poème d'Humbert Ferrand, musique H. Berlioz) et la Symphonie Funèbre et Triomphale, opus 15 — dirigée par Désiré Dondeyne, symphonie qui est vraiment grande comme la musique du général Hector Berlioz et triomphale, comme aujourd'hui, pour son Centenaire la méritait, sa renommée celle « du colosse en musique ». Notre Berlioz à nous, français !

M. Th. PONCET - 12-3-69.
Diplômée de l'Institut d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, Docteur ès-lettres.

P.S. — Berlioz a vécu sous Napoléon 1er, la Restauration, le Second Empire. On lit une lettre (n° 234) exposée à la Bibliothèque Nationale (Exposition pour le Centenaire) où Berlioz sollicite Napoléon III pour son intervention pour la représentation des Troyens. Morny, à tort, empêche Napoléon III de recevoir la lettre, comme quoi il faut toujours se méfier des intermédiaires maladroits... L'Impératrice Eugénie (même exposition n° 235) l'enthousiasmait !

La formation musicale des Noyeraies honore BERLIOZ dans sa ville natale

Le dimanche 9 mars, dans la vieille église que connut Berlioz (église aménagée, pour la circonstance, en salle de concert en raison de son acoustique), la Formation des Noyeraies a exécuté, sous la direction de son chef, Jean-Pierre Malfait, la « Symphonie Funèbre et Triomphale », d'Hector Berlioz.

Et, de fait, ce fut un véritable « Triomphe » que cette première des manifestations musicales au pays du grand compositeur.

Au début, l'auditoire, étonné par cette masse imposante de 300 exécutants, surpris également par la jeunesse des musiciens, fut frappé de leur discipline et de leur cohésion : Ils ne faisaient vraiment qu'un avec le chef. On aurait dit un orgue immense aux multiples claviers, fidèlement docile aux mains de Jean-Pierre Malfait.

Dès la première mesure, l'assistance était conquise et l'on pouvait saisir, sur les visages tendus, une véritable communion entre la musique de Berlioz et l'âme des auditeurs. Dans la Marche Funèbre, cette âme collective semblait vibrer aux « fracassants passages » de sanglots et d'angoisse, pour se recueillir aux phrases qui rappellent la souffrance discrète et la prière.

On goûta fort, dans l'oraison funèbre, le solo de trombone, sur lequel est basée cette seconde partie, et qui est une sorte de langage. Son jeu, particulièrement délicat,

fit une profonde impression sur le public.

Quant à l'Apothéose avec Chœur, lorsque le chef, après la dernière mesure, se retourna pour saluer, on ne peut pas parler d'applaudissements, mais d'un véritable délire ; cette frénésie ne s'arrêta que lorsqu'on annonça que, devant un tel enthousiasme, on allait reprendre le final.

M. Boiton, vice-président de l'U.D. de l'Isère (comme, du reste, M. Malfait) et qui présenta le concert avec la compétence et la finesse que nous lui connaissons, pouvait lui dire, à juste titre, en le remerciant au nom du public : « Berlioz n'a pas été trahi, bien au contraire ; sa grande âme douloureuse a dû, dans l'au-delà, en tressaillant de joie ».

En effet, la Formation des Noyeraies, grâce à la valeur de ses musiciens et à la compétence de son chef, n'a pas rendu seulement la musique, mais l'esprit de Berlioz ; cette pensée musicale, faite de Ciel et d'Enfer, de fracas et de ténues légères, ensemble qui parle au cœur et au sens. Telle est l'impression qui s'est dégagée de cet excellent concert.

J'exprimerai, pour terminer, un vœu de la population Côtaise : « Nous espérons bien revoir dans nos murs cette magnifique phalange de jeunes dirigée par un chef aussi compétent et... si sympathique ».

Un auditeur.

LES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE D'où viennent-elles ? Où vont-elles ?

Les Sociétés de Musique dites « Fanfares » ou « Harmonies » municipales ou indépendantes n'ont pas plus de cent ans d'âge. La plus ancienne dans notre secteur de Puisaye doit être celle de Champigneulle, créée, je crois en 1858. Celle de Toucy a vu le jour en 1879 sous l'impulsion d'un garçon appelé Léon Cotte, né à Champigneulle (peut-être avait-il une formation musicale provenant de la Société de Champigneulle créée en 1856).

Dans certains endroits, elles ont succédé aux cliques de Sapeurs-Pompiers, mais ce n'était pas la majorité des cas — leur véritable avènement provient de trois grands courants :

1) La nouvelle facture d'instruments de musique, créée par Adolphe Sax (né à Dinan, Belgique) qui a adapté un système de pistons aux instruments de cuivre en usage à cette époque, permettant ainsi de produire toutes les notes de la gamme chromatique. De nouvelles possibilités étaient donc offertes aux musiciens en cette deuxième moitié du 19ème siècle, mais la pénétration des idées et des factures nouvelles se faisaient difficilement.

2) Les musiques militaires qui ne disposent encore que des tambours clairons, fifres, serpents, clochettes ont progressivement adopté le système SAX et, devant le succès remporté par l'utilisation de ces nouveaux instruments et aussi l'assentiment bienveillant des chefs de l'époque, elles ont augmenté en nombre et en effectif. À la fin du 19ème siècle plus de 300 musiques de régiments ou de bataillons fonctionnaient sur le territoire métropolitain ou colonial.

Elles étaient composées de cadres engagés, mais aussi et surtout de jeunes qui accomplissaient leur service militaire. L'exemple était donné, le garçon qui revenait dans son pays avait une formation musicale suffisante pour l'inciter à continuer de jouer son instrument dans le civil pour se distraire. Au fil des années, le nombre des musiciens rentrant dans leurs foyers se faisait de plus en plus nombreux et permettait ainsi de constituer des Sociétés de Musique à l'image de ce qu'ils avaient vu ou appris au Régiment.

3) Les distractions pour la jeunesse étaient rares, et les veillées étaient longues. Faire partie d'une Société de Musique donnait l'occasion de participer à une ou plusieurs répétitions par semaine, où ils se retrouvaient entre camarades pour monter de jolis programmes ou avec quelques violonistes ou violoncellistes apportant leur concours à des philharmonies.

À la fin du 19^e siècle, il y avait 120 sociétés de musique dans l'Yonne, il n'en subsiste que 48 dont beaucoup au prix de nombreuses difficultés.

Les sociétés de musiques s'amenuisent et disparaissent pour les mêmes motifs, qui leur ont permis de naître et grandir.

1) Nouvelles factures d'instruments de musique : Le lancement sur le marché des guitares électriques a fait oublier aux jeunes qu'il existait toute une série d'autres instruments. Parallèlement à la guitare s'est développée l'utilisation de nouveaux instruments à base électronique ;

2) Les musiques militaires : Depuis 1955, plus des 3/4 de celles qui existaient encore à cette époque ont été supprimées. Il en subsiste au plus deux par région militaire et pas plus de cinq autour de Paris ;

3) Les distractions ou plutôt le moyen de passer le temps sans faire d'effort, tels les vélocipèdes, les autos d'occasion, les disques à bon marché de provenance douteuse, la télévision et bien d'autres, offertes aux jeunes, font qu'ils se désintéressent de tout ce qui est orga-

nisé, de tout ce que l'on peut obtenir avec un minimum d'effort.

Quoi qu'il en soit, en 1968, il n'est pas possible d'envisager l'avenir des sociétés de musique locales avec optimisme : leur durée est maintenant limitée, et dans les 10 années qui viennent, la moitié de celles qui existent encore disparaîtront, si l'on ne sait pas reconnaître leurs raisons d'être, leur nécessité d'exister.

QU'EN PENSENT LES POPULATIONS ET LES POUVOIRS PUBLICS ?

1) Les habitants d'une commune où il n'y a pas de musique : Ils souhaitent tous qu'il en existe une, mais les souhaits se perdent dans les souvenirs de celle qui existait autrefois et qui est disparue, du fait de la mort des anciens et du départ des jeunes de la localité ;

2) Les habitants d'une commune où il y a une musique : Presque tous les habitants sont satisfaits de ce qu'elle existe, mais sans cependant se soucier de quelle façon elle vit. Ils paient leur carte de membre honoraire, tantôt avec plaisir, tantôt en rechignant parce qu'il faut toujours payer (3 F sic) ou que la musique n'a pas joué tel jour devant leur maison ;

3) Les Municipalités : Pour la plupart, elles n'exigent qu'un coup de clairon pour le 8 mai ou le 11 novembre, partant de là, disons qu'elles n'ont besoin de rien et que la présence ou l'absence d'une société de musique leur est totalement indifférente ;

4) Le Conseil Général : Il ne voit pas d'inconvénients à ce que les sociétés de musique existent, vivent ou disparaissent, il a versé sa subvention de 6.000 F à la Fédération départementale, il est quitte ;

5) Les sphères gouvernementales ou ministérielles : A part le prestige de la France vu au travers de trois ou quatre grands orchestres nationaux, le reste importe peu.

Devant l'indifférence des Ministères et des différents pouvoirs publics, l'on se demande bien souvent s'ils ne considèrent pas les sociétés de musique comme un reste du 19ème siècle qui, après avoir fait beaucoup de bruit finira bien par disparaître après avoir usé toutes ses bonnes volontés.

QUE DOIT-ON ATTENDRE D'UNE SOCIÉTÉ DE MUSIQUE ?

En admettant qu'elle existe vraiment et qu'elle puisse fonctionner sans difficulté, elle doit :

1) Par son école de musique, assurer la formation des jeunes. C'est un travail long dont le résultat n'est constaté qu'après plusieurs années — travail de persuasion, car si le professeur sait où il veut conduire l'élève ; l'élève, souvent en position de retrait ou de paresse, pas toujours convaincu qu'il peut faire mieux, a besoin d'encouragements, de stimulation démultipliée. Les résultats seront fonction de la qualité des enseignants ;

2) Par son travail de groupe et d'ensemble, arriver à l'exécution d'œuvres les plus variées avec l'ambition de parvenir à une parfaite exécution (tout en restant dans les limites de ses possibilités). Un programme même simple doit être convenablement exécuté — c'est le but à atteindre ;

3) Assurer sa participation — à tous les services officiels de la localité : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, distribution des prix, fêtes patronales et autres...

— à la demande,
— d'autres sociétés locales,
— d'autres sociétés de musique,
— d'autres localités ;

4) Offrir, dans la localité de résidence, le plus de concerts et sorties possible, pour intéresser et distraire, les populations sédentaires et estivales.

QUE DOIVENT ESSAYER DE FAIRE LES SOCIÉTÉS POUR SURVIVRE ET ACCOMPLIR LEUR ŒUVRE ?

1) Chaque société, en fonction de son importance devrait posséder un ou plusieurs cadres, capables d'enseigner valablement la pratique d'un ou plusieurs instruments ;

2) Les sociétés devront avoir un répertoire approprié à leur force et le plus varié possible. Il est important, aussi bien pour le musicien que pour l'auditeur de jouer ou d'entendre des morceaux de rythme et d'harmonies différentes ;

3) Les sociétés devront s'imposer par une présentation impeccable, tant dans le comportement des musiciens que dans l'exécution en public des programmes.

Il serait souhaitable que les musiciens portent un uniforme. Cette dernière suggestion n'a rien de musical, mais elle contribue pour beaucoup à imposer la société aux yeux du public et constitue aussi un attrait supplémentaire auprès des jeunes, ce qui n'est pas négligeable ;

4) Les sociétés devront se faire connaître le plus possible en multipliant les services, organisation de défilés en ville, donner des concerts tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre...

Dans l'immédiat, chaque musicien fait ce qu'il peut pour essayer de maintenir plus ou moins vivante la société à laquelle il appartient. Les années passent. Il est à craindre que les bonnes volontés soient éparpillées avant qu'un renouveau survienne, emportant avec elles, toutes ces sociétés de musique locales qui n'auront duré guère plus de cent ans.

Bernard MAMERON,
(Avril 1968).

SEMINAIRE DES COMPOSITEURS

Pour la première fois cette année aura lieu au Foyer des Artistes de Boswil le cours suivant :

Le Séminaire International des Compositeurs du 8 au 12 avril 1969.

Le séminaire international pour compositeurs se tiendra sous la direction du compositeur suisse Klaus Huber, professeur à l'Académie de Bâle. Les personnalités musicales suisses et étrangères dont les noms suivent nous ont assuré de leur participation :

Heinz Holliger, Basel ; Hans Ulrich Lehman, Basel ; Urs Peter Wytenbach, Basel ; David Bedford, London ; Edison Denisov, Moscou ; Franco Donatoni, Milano ; Zsolt Durko, Budapest ; Giuseppe Giorgio Englert, Paris ; Marek Kopelent, Prag ; Helmut Lachenmann, München ; Per Nordgard, Kopenhagen.

Chaque participant devra présenter sur bande une œuvre nouvelle originale et la commenter en détail ; après quoi il s'en suivra une courte discussion devant servir à un échange d'idées sur les problèmes généraux touchant aux compositions actuelles et en relation avec les œuvres entendues.

Des cartes d'auditeurs seront distribuées au Foyer des Artistes.

Le cours se terminera le samedi 12 avril par un concert public en deux parties. Quelques compositeurs nous ayant assuré de leur concours, il s'agira avant tout de l'exécution des œuvres des participants à notre cours.

ÉDITIONS RIDEAU ROUGE

24, rue de Longchamp - PARIS-16^e Tél. 704-52-37

CONTRASTES

Pour ALTO et PIANO

Concours du Conservatoire National Supérieur
de Musique de Paris 1968

ALAIN BERNAUD

SIX PRELUDES EN FORME DE SUITE

Pour VIOLON et PIANO

PIERRE MAX DUBOIS

Centre Musical International d'Annecy

SESSION DE PAQUES 1969

La troisième session qu'organise le Centre Musical International d'Annecy se déroulera cette année pendant les vacances de Pâques, du 27 mars au 12 avril 1969.

Elle est destinée aux jeunes artistes désireux de se préparer aux grands concours nationaux et internationaux, ainsi qu'à tout amateur voulant suivre des cours de perfectionnement.

Ces cours de : piano, violon, musique de chambre, orgue, clavecin, flûte, analyse harmonique, musicologie et conférences, seront dispensés par :

Mme Elane RICHEPIN, — Pianiste, concertiste, compositeur, fondatrice du CMIA, présidente-fondatrice du Concours International de Montévidéo, membre d'honneur de l'Orchestre de Philadelphie, membre du jury de nombreux concours internationaux.

M. Jean EKIER, — Pianiste, concertiste, compositeur, professeur au Conservatoire de Varsovie et à l'Université de Cracovie, membre du jury de nombreux concours internationaux.

M. Joseph CALVET, — Violoniste, concertiste, professeur au Conservatoire national supérieur de Paris, président-fondateur du Concours Jacques Thibaut.

M. Pierre COCHEREAU, — Organiste, concertiste, compositeur, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Paris, directeur du Conservatoire de Nice.

M. Jean GIROUD, — Organiste, concertiste, professeur au Conservatoire national supérieur de Paris, président-fondateur du Concours Jacques Thibaut.

Mme Isabelle NEF, — Claveciniste, concertiste, soliste des grands orchestres internationaux, professeur au Conservatoire de Genève, membre du jury de nombreux concours internationaux.

M. André PÉPIN, — Flûtiste, concertiste, compositeur, première flûte solo de l'Orchestre de la Suisse Romande, professeur au Conservatoire de Genève, membre du jury de nombreux concours internationaux.

Mme Amy DOMMEL-DIENY, — Pianiste, compositeur, anciennement chargée de cours à la Sorbonne, membre des Sociétés française et internationale de Musicologie.

M. Norbert DUFOURCO, — Organiste, archiviste-paléographe, docteur ès-Lettres, professeur d'Histoire de la Musique au Conservatoire national supérieur de Paris, vice-président des Amis de l'Orgue.

Durant cette période du 27 mars au 12 avril 1969, des concerts seront donnés par les maîtres présents et par des sessionnistes choisis par les Maîtres.

Ces concerts auront lieu dans les églises, au château d'Annecy, au théâtre de l'Echange.

Tous renseignements concernant le logement et la participation à la Session peuvent être obtenus au Centre Musical International d'Annecy, 7, rue de la Préfecture, 74^e Annecy, téléphone (79) 45.43.06.

BADEN SUISSE

Les cours suivants sont fixés pour cette année au Foyer des Artistes, à Boswil, Suisse :

1^{er} Séminaire International de compositeurs (8 au 12 avril), direction : Klaus Huber et des autres compositeurs.

1^{er} Séminaire de ballet (30 juin au 13 juillet), direction : Natacha Kellepovska et Kenneth Melville.

2^{ème} cours de violon et d'interprétation (14 au 26 juillet), direction : prof. Jewessey Wallf.

5^{ème} cours de musique de chambre (28 juillet au 16 août), direction : Walter Mahler.

6^{ème} Cours de flûte (20 août au 6 septembre), direction : Maître Marcel Moysse.

7^{ème} Cours de peinture (8 au 13 septembre), direction : prof. Otto Kuhn.

Informations et inscriptions pour tous les cours (par écrit) : Secrétariat « Foyer des Artistes », Brüggerstrasse 6, CH-5400, Baden, Suisse.

AVIS DE CONCOURS

VILLE DE ROMANS (DROME)
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
(École Municipale Agréée)

Un concours sur épreuve est ouvert au Conservatoire municipal de musique en vue de nommer un professeur de solfège et chant choral. Il est fixé au 17 mai 1969, à partir de 14 heures.

La création de cet emploi placera le titulaire du poste dans le cadre permanent des agents des collectivités locales (échelons retraite) — indice brut 400 : début de carrière.

— indice brut 785 : fin de carrière. Le candidat retenu prendra ses fonctions à la rentrée scolaire 1969-1970 et au plus tard, le 15 septembre 1969.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 13 mai 1969. Pour tous renseignements (réglement, date et nature des épreuves, situation administrative de l'emploi) écrire à M. le Maire de Romans (secrétariat général) mairie, 26 - Romans-sur-Isère.

Pierre DIDIER,
Maire de Romans,
Conseiller général de la Drome.

Pour dégager vos
responsabilités,
assurez les Membres
de vos Sociétés

FESTIVAL DE MUSIQUE CONCOURS DE MARCHE

pour

HARMONIES - BATTERIES - FANFARES

à EPINAY-sur-SEINE

le 1^{er} JUIN 1969

POUR LES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

DEUX JOURS DE SÉJOUR A PARIS

avec visite de Paris, de la Maison de l'O.R.T.F., des FLORALIES INTERNATIONALES DE PARIS, en autocar, une nuit, un petit déjeuner et quatre repas.

Prix pour groupe de 40 personnes minimum : 99 F p. p.

TRANSATOUR S.C.T.T.V.

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème Tél. 522-83-37

l'agence officielle de la «Confédération Musicale de France» Lic. 183

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)

119, rue Saint-Denis - PARIS-1er

Tél. CEN 47.33



TOUS LES
INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
Tarif franco

Manifestations 1969

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
5 et 6 avril 1969 20 avril 1969	AJACCIO (Corse) SELESTAT (Bas-Rhin)	Congrès d'été de la C.M.F. et festival. Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace organisé par la Société Chorale « Harmonie 1858 » de Sélestat.	M. Ange Rezoagli, 22, rue Forcloy-Conti, Ajaccio. M. Laugner, 2, avenue de la Liberté, à Sélestat.
11 mai 1969 7 et 8 juin 1969	MANZIAT (Ain) MONTBELLARD (Doubs)	Assemblée générale et Festival de l'Ain. Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort - Challenge Clerc.	Mairie de Montbéliard. S'adresser au siège, 3, rue de l'Anglie, Lyon-5ème.
21 juin 1969 28 septembre 1969 5 octobre 1969	BOURG (Ain) LYON (Rhône) SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)	Congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est. M.J.C. 9 h 30 - Congrès technique fédéral du Sud-Est. Assemblée générale des Sociétés de la Savoie.	
12 octobre 1969 8 novembre 1969		Assemblée générale de l'Ardèche. Assemblée générale de l'Union des Sociétés musicales du département du Rhône à Lyon.	
1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F. et concours international.	
CONCOURS			
4 mai 1969	BLAYE (Gironde)	Concours inter-régional de batteries-fanfars organisé par la Batterie-Fanfara « Les Merlots de Cars et Blaye ».	M. Curot, président, 1, cours du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Blaye (Gironde).
8 mai 1969	MULHOUSE (Haut-Rhin)	21ème Concours de Chant scolaire organisé par l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Rodolphe Pflimlin, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse.
8 mai 1969	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de Chant scolaire organisé par l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Claude Hebling, 31, rue de la Paix, à Schiltigheim (Bas-Rhin).
11 mai 1969 18 mai 1969	CHATEAUNEUF (Char.) JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Concours national. Concours international fédéral - Cinquantenaire et festival.	M. Andrieux, trésorier, à Châteauneuf (Charente) M. Pierre Farcy, 25, rue Charles-Gounod, Jarny (Meurthe-et-Moselle).
25 et 26 mai 1969	EVRON (Mayenne)	Concours international de musique.	M. Raymond Gilbert, directeur de la Musique municipale, Mairie Evron (53).
15 juin 1969	ROMORANTIN (Loir-et-Cher)	Concours national.	M. Lucien Benoist, 31, Cité des Grands-Prés, Romorantin (41).
22 juin 1969	BOURG (Ain)	Concours international de musique.	Hôtel de Ville de Bourg (01), M. Raquet, secrétaire général du C.O.
1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international.	
FESTIVALS			
Du 8 au 13 avril 1969	VILLERUPT (Meurthe-et-Moselle)	Semaine musicale.	M. Marcel Rigollet, 2, rue Gambetta à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
11 mai 1969	LE BOURGET (Seine-St-Denis)	Festival de musique est organisé par « l'Avenir musical du Bourget » pour harmonies, fanfares et batteries fanf.	M. Patin président, Hôtel-de-Ville du Bourget (93)
11 mai 1969	STEENBECQUE (Nord)	Centenaire de l'Harmonie municipale	M. René Desmès, président secrétaire du « Progrès Steenbecquois », à Steenbecque (Nord).
Jeu. 15 mai (Ascension) 15 mai 1969 15 mai 1969 18 mai 1969	CALUIRE (Rhône) BOURGAIN (Isère) TAUGON (Charente-Maritime) VIUZ-EN-SALLAZ (Hte-Savoie)	Festival du Canton de Neuville-sur-Saône. Festival des Sociétés Juniors de l'Isère. Festival de musique. Fête des Vieilles Casquettes du Faucigny.	M. Baudouin, directeur. M. Paul Coudurier, président de la Fédér. des Musiques du Faucigny, Bonneville (Hte-Savoie).
18 mai 1969 18 mai 1969 18 mai 1969 25 mai 1969 Pentecôte 25 mai 1969	PONCIN (Ain) LAMASTRE (Ardèche) COUTOUVRE (Loire) SAINT-FORS-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime) SAINT-MIHIEL (Meuse)	Festival de la Fédération des bords de l'AMM. Festival départemental de l'Ardèche. Festival de musique. Festival de musique. Festival de l'Harmonie municipale.	M. Marc Brun à Coutouvre (Loire). M. Suire, président, Saint-Fors-sur-Gironde (Charente-Maritime). M. Marc Benoist, secrétaire, 9 rue du Puty, Saint-Mihiel. M. René Godfrin, président, Corny-sur-Moselle (57). M. Mathe, président-directeur.
25 et 26 mai 1969	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Jean-Marie Georgin, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (Moselle).
26 mai 1969 Lundi Pentecôte 31 mai - 1er juin 1969	ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime) BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de musique. Festival de musique.	M. Camille Michel, secrétaire de mairie, Algrange (Moselle).
31 mai - 1er juin 1969 1er juin 1969	ALGRANGE (Moselle) REIMS (Marne)	Festival de musique. Festival de l'Harmonie du 3ème Canton. (Le nombre de sociétés prévu pour ce Festival est atteint aucune candidature ne pourra être retenue).	M. Merle, président-directeur.
1er juin 1969 1er juin 1969	BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE (Charente) CIVRIEUX (Rhône)	Festival organisé par les « Echos du Pharon » ouvert aux batteries simples et batteries-fanfars avec trompes et trompettes. Festival du groupement de Limonest.	
1er juin 1969 7 et 8 juin 1969 8 juin 1969	TARARE (Rhône) BOURG-ARGENTAL (Loire) CHARBONNIERES (Rhône)	Festival du groupement Rhino et Trambouze. Festival de musique. Festival avec épreuves de classement.	M. Camille Panel, 6, rue de Burdigues, Bourg-Argental - 42. M. Callen, directeur artistique du Casino à Charbonnières (69). M. Alain Kiffer, 16, rue Lagrange à Manom (Moselle) M. Pichelin - 02 - Liesse. Tél. 83.
8 juin 1969	MANOM (Moselle)	Festival de Musique.	M. G. Fery, secrétaire, rue de la Poste, Sommedieu (55)
8 juin 1969 8 juin 1969 8 juin 1969	CHATEAU-THIERRY (Alsace) GRIGNY (Rhône) SOMMEDIU (Meuse)	Festival départemental de Musique. Festival du groupement de Saint-Genis-Laval. Festival de la Fanfare municipale.	M. André Godier, secrétaire du Cercle des XVII, 11, place d'Armes, Vitry-le-François (Marne).
8 juin 1969	VITRY-LE-FRANCOIS (Marne)	Centenaire de la fondation de l'Harmonie du Cercle des XVII. Elle sollicite la participation de 4 ou 5 sociétés de 1ère division pour organiser, à cette date, un programme musical de qualité.	M. Bernard, président M. Gérard Muller, président, 15, rue du Stade, L'Hôpital (Moselle)
8 juin 1969 8 juin 1969	SAINT-SAVINIEN (Ch-Maritime) L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique. Festival de musique, Harmonie Municipale.	M. Gendre, Mairie d'Avallon. M. Baudry, président. M. Casez, 35, rue F.-Giraud, Villefranche (69).
15 juin 1969 15 juin 1969 15 juin 1969 15 juin 1969	VOIGNE (Savoie) AVALLON (Yonne) ARS-EN-RE - ILE DE RE (Ch.-M.) VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival départemental de la Savoie. Festival fédéral. Festival de musique. Festival du 30ème anniversaire du groupement Villefranche-Beaufolais et cinquantenaire de l'Union musicale de Villefranche.	M. Zehren, président, 151, rue Nationale, Basse-Ham (Moselle). Mm. Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, Fameck (Moselle). M. Libraire, chef de musique, Mairie de Gérardmer, Tél. 23 M. Alex Staub, rue Jean-XXIII, Putzelange (Moselle). M. Guy Offcard, rue Solvay, Château-Salins (Moselle). M. Paul Therre, président de l'Union Philharmonique 20, rue Docteur-Joubert, Thiers (63). M. le Chef de Musique. M. Léon Richard, 3, rue Gambetta, Vauvert (Gard). M. Thiriet René, vice-président, 8, rue Général-Gibon, Wolpny (57). M. S. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours.
15 juin 1969	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de musique.	
15 juin 1969	FAMECK (Moselle)	Festival de musique et de Majorettes.	
15 juin 1969	GERARDMER (Vosges)	Festival fédéral des Vosges.	
15 juin 1969	PUTTELANGE-LES-FARSCHVILLER (Moselle) CHATRAU-SALINS	Festival de musique. Festival de musique.	
21 et 22 juin 1969	THIERS (Puy-de-Dôme)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, Festival de musique.	
22 juin 1969 22 juin 1969	GRIGNOLLES (Ch.-Mme) VAUVERT (Gard)	Festival. Festival de musique.	
22 juin 1969	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des Fraises.	
22 juin 1969	LA HAYE-DESCARTES (Indre-et-Loire)	Festival Concours départemental d'Indre-et-Loire, réservé aux sociétés du département.	
22 juin 1969 25 et 27 juin 1969	SAINT-VALLIER (Drôme) LYON (Rhône)	Festival départemental de la Drôme. Théâtre romain - Commémoration du centenaire de la mort de Berlioz - Exécution du Requiem d'Hector Berlioz avec les concours de toutes les Chorales de la Ville et l'Orchestre Rhône-Alpes (500 exécutants).	
28 et 29 juin 1969	VILLERUPT (M.-et-M.)	IVème Festival de Musique.	
29 juin 1969	SAINT-JEORE-EN-FAUCIGNY (Haute-Savoie)	Festival des Musiques du Faucigny.	
29 juin 1969	LE TOURNE (Gironde)	Festival annuel de Batteries-Fanfars, placé sous le patronage de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, de la C.M.F. et de la Municipalité du Tourne, est ouvert à toutes sociétés désirant y participer.	M. Robert Ferrane, La Roudey-Tabanac (Gironde)
29 juin 1969 29 juin 1969 29 juin 1969	EVIAN-LES-BAINS (Hte-Savoie) TULLINS (Isère) BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de la Fédération du Chablais. Festival départemental de l'Isère. Festival de Musique du Centenaire de l'Harmonie.	M. Pothier Maurice, directeur de l'Harmonie, 4, place La Fayette, Brioude. M. Georges Moreau, directeur, Avant-Garde Saint-Jean ou Mairie, 57 - Farsbersviller. M. Fernand Nousse, route de Sierek, à Koenigs-macker-Metrich (M.-et-M.) M. Lucien Roth, président, rue de la Chapelle Grosblederstroiff (57). M. Joseph Krupp, président, 15, rue du Parc, Distroff (57). M. Elie Barthélemy, 9, cité des Sapins, Digoin (71) M. J. Meunier, à Savigny (69). M. Gérard Gacher, 25, Grande-Rue, Garche (57).
29 juin 1969 29 juin 1969	BOUHET (Charente-Maritime) FARBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique. Festival de musique.	M. F. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin, Metzervisse (57).
29 juin 1969	METRICH (Moselle)	Festival de musique.	
6 juillet 1969	GROSBLEDERSTROFF (Moselle)	Festival de chant.	
6 juillet 1969	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique.	
6 juillet 1969 6 juillet 1969 20 juillet 1969 27 juillet 1969	DIGOIN (Saône-et-Loire) SAVIGNY (Rhône) GARCHÉ (Moselle) ST-GEORGES-DE-RENEINS (Rhône)	Festival de musique et Congrès de la Fédération de la Saône-et-Loire. Festival du groupement de la Vallée d'Azergues. Festival de musique. Festival des 3 cantons du Beaujolais.	
27 juillet 1969	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique.	
15 août 1969	ILE DE RE - LA NOUE - SAINTE-MARIE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux sociétés de l'île.	
1 et 7 septembre 1969	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Festival national des Anciens de la Musique nationale des C.J.M. de Châtelguyon.	M. Salle, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A.

OFFRES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musicien, clarinettes, saxos, trombone, basses, un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ JOIGNY (Yonne). Usine recherche personnel sans qualification spéciale, libéré du service militaire, travail propre, logement assuré, déménagement payé. Réserve à musiciens pouvant assurer une bonne partie dans une Harmonie. Ecr. Etabliss. CHRISTIAN, Stylos, (89) JOIGNY.

■ Situation d'avenir dans gros bourg, région de MEAUX (77), offerte à M. jeune, actif, libéré S.M., bonne instruction, pour secrétariat administratif susceptible d'assurer direction fanfare. Candidature avec références adressées au journal sous numéro 685 qui transmettra.

■ Harmonie 2ème division, 1ère section, offre emploi de linotypiste à clarinetiste ou bassiste cuivre. Logement assuré. S'adresser à M. POTIER Jean, 7, place Boislandry, L'AIGLE (61).

■ Recherchons musiciens dans tous les pupitres et proposons em-

ploi dans diverses branches. Ecr. au journal avec précisions sur emplois demandés sous n° 689.

■ L'Harmonie de CHARLEVILLE-MEZIERES, division supérieure «B» (100 exécutants), recherche chef devant également assurer la direction de l'école de musique (300 élèves). Le choix sera déterminé par concours. Adr. correspondance à M. Pierre TISSERON, 13, Pavillon Bel-Air, route de Nouzonville, 08-CHARLEVILLE-MEZIERES.

■ Commune de 2.000 habitants recherche un employé communal à temps complet, assez jeune, dynamique, pouvant assurer conduite de car, effectuer en remplacement le relevé de compteurs d'eau, pouvant aussi animer les sociétés de jeunes et en particulier la musique (fanfare, direction et cours de solfège), de préférence trompette, possibilité de sortie avec une clique de 25 exécutants. Sociétés d'amateurs, diplômes non exigés. Ecr. à M. le Maire de la Commune d'ARROU (Eure-et-Loir).

■ Chef-lieu de canton de Touraine dispose d'un poste de chef d'équipe d'employés municipaux réservé à bon musicien petit cuivre de préférence, titulaire d'un CAP mécanique générale et possédant connaissances électricité. Traitement de début très intéressant. Logement assuré. Poste libre en JUIN 1969. Ecr. journal sous numéro 691 qui transmettra.

■ Travail assuré toute l'année à un menuisier, à un frigoriste et à un ouvrier sachant souder. Bons salaires. Région Centre-Ouest. Ecr. Journal s/N° 692.

■ URGENT. — Trompettiste demandé d'urgence pouvant donner leçons en situation d'appoint. Emploi principal à déterminer en fonction des aptitudes du candidat et des possibilités locales. Ecr. au journal s/N° 693 qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Chef de Musique, direction Ecole municipale de musique, excellentes références, enseignement solfège, cuivres, piano, rech. direction Ecole de musique et harmonie. Ecr. journal sous n° 686 qui transmettra.

■ Trompettiste professionnel, 50 ans, lauréat Conservatoire de Paris, recherche professeur Ecole de musique, avec emploi complémentaire; si possible région TOULOUSE. Ecr. sous numéro 687.

■ Chef de musique, actuellement directeur école de musique et Harmonie municipale, prof. au CES de la ville, région Nord, enseignant tous instruments (cuivre, anches, piano, violon, accordéon). 25 ans de pratique, cherche dir. Harmonie avec emploi jumelé autre région, préf. Sud-Ouest-Midi, logement assuré. Ecr. journal sous numéro 688 qui transmettra.

■ Premier maître Marine, demande emploi chef de musique, leçons particulières ou Ecole de musique. Ecr. journal sous numéro 690.

■ 50 ans, ex-chef harmonie, Auteur-compositeur, prof. grande expér. pédagogique, classique, moderne. Nouvelle méthode enseignement. Création cours solfège, harmonie bois, cuivres, cordes. Cherche direction harmonie Sud-Ouest avec emploi municipal et logement 1 personne. Ecr. M. CARBONNEL Marc, 11, Av. Edouard Eynard 69-ECULLY.

■ Chef de Musique 14 années de direction recherche direction bonne fanfare et formation d'élèves. Ecr. au jour. s/N° 694.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

OCCASIONS

■ A vendre deux trombones SELMER en parfait état, dont un avec étui. Ecr. M. TULOUT G. (89) CHAMPS-sur-YONNE.

■ Particulier cède magasin musique avec logement 3 pièces, cuisine, W.C., débarras. Prix 35.000 F. Ecr. à M. MAISON, 9, rue de la République, MEUDON, téléphone 027.46.20, sauf lundi.

■ Pupitre de poche pour Harmonie et Fanfare, primé Concours Lépine Paris, Mie déposé unique sur le Marché européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT (36) ARGENTON (Indre).

AVIS

■ La Ville de CAYEUX-SUR-MER (Somme) station balnéaire et climatique accueillera chaque dimanche du 22 juin au 14 septembre 1969 les Sociétés musicales qui en feront la demande. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Maire de CAYEUX-SUR-MER (80).

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

ALPES-MARITIMES

et PRINCIPAUTE DE MONACO Assemblée générale

L'assemblée générale du samedi 4 janvier s'est tenue à la salle de l'Echo de la Chaumière sous la présidence de M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France, et en présence d'un certain nombre de personnalités parmi lesquelles nous avons noté : MM. Jacques Médecin, député-maire de la ville de Nice; Virgile Barel, député; Garlino, Robaut, conseillers généraux; Gole, Tonletti, conseillers municipaux.

Les responsables des sociétés musicales du département présentés à cette réunion, étaient : MM. Maillet, Martiale de Sospel; Sigaud, Garde de Menton; Ounand, Clique de Villefranche; Brosse, Les Petits Ménestrels; Oudin, Harmonie d'Antibes; Daumas, Espérance de Cannes; Mancani, Joyeuse Union; Rouge, Ecureuil de Mandelieu; Astraudo, Majorettes Club Saint-Laurent du Var; Marguet, U.S. Croisette; Richard, Majorettes de Cannes; De Cougny, Lyre pianoise.

Après que M. Charles Scotto, président fédéral, eut dans une allocution de bienvenue présenté les autorités et dressé le bilan des activités de la Fédération, prouvant ainsi qu'une grande cohésion existe entre les sociétés fédérées et a tenu à souligner les résultats des examens d'élèves où l'année dernière 564 furent présentés et dont le niveau n'a jamais obtenu des résultats aussi élevés.

M. Ehrmann prit à son tour la parole afin de souligner l'effort fourni sur le plan national et international par les sociétés musicales qui parviennent à exister et à se développer, afin de faire honneur à leur ville ensuite à adressé ses plus vives félicitations à M. Charles Scotto pour la bonne marche de la Fédération musicale et artistique des Alpes-Maritimes, a terminé son discours en soulignant et ceci pour éviter toute confusion que la Confédération musicale de France ne reconnaît qu'une fédération par département et que seule la Fédération musicale et artistique des Alpes-Maritimes est affiliée à la Confédération musicale de France et, de ce fait, bénéficie des subventions du Ministère des Affaires culturelles pour les examens des élèves.

A son tour, M. Jacques Médecin, député-maire, par des paroles pleines

de réconfort apporte le soutien de la Municipalité et du Conseil général à la Fédération musicale et artistique des Alpes-Maritimes.

Cette assemblée se termine dans une ambiance toute particulière et un repas amical préparé par des musiciens de l'Echo de la Chaumière clôtura cette magnifique réunion, consacrée pour le bien de la Musique.

M. Charles SCOTTO réélu président de la Fédération des Sociétés musicales et artistiques

La Fédération des Sociétés musicales et artistiques des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco a tenu son assemblée générale statutaire dans la salle de l'Echo de la Chaumière.

Etalent représentés les sociétés de musique suivantes :

L'Espérance de Cannes, l'U.S. Croisette, La Joyeuse Union, l'Harmonie d'Antibes, Les Majorettes Antibes (Juan-les-Pins), L'Echo de la Chaumière, Les Petits Ménestrels, La Garde de Menton, La Martiale de Sospel, Les Ecureuils de Mandelieu, La Clique de Villefranche, Les Majorettes de Cannes, Les Majorettes de Saint-Laurent; La Lyre pianoise s'était excusée.

La séance était placée sous la présidence de M. Charles Scotto, président fédéral, qui ouvrit la séance pour adresser ses souhaits de bienvenue aux délégués des différentes sociétés. Après un large tour d'horizon sur l'année écoulée, animateurs, exécutants et chefs de toutes les sociétés fédérées furent félicités. Puis il fut adopté l'ordre du jour préparé par les soins du secrétariat administratif ainsi que le compte rendu financier.

On procéda ensuite au renouvellement du Conseil d'administration pour l'année 1969, dont voici la composition :

Président, M. Charles Scotto; vice-présidents, MM. Georges Daumas, Michel Maillet; secrétaire général, M. Pierre Astraudo; adjoint, M. Léon Rey; trésorier général, M. Victor Dunan; adjoint, M. Alexis Quésada; membres du bureau, MM. Camille Plel, Fernand Marguet, Joseph Mangani, Jean-Pierre Orenco, Gaston Brosse; conseiller technique, M. Paul Semier-Collety; conseiller juridique, M. Georges Terrier; délégué à la presse, M. Michel Faracco.

CONCOURS DE COMPOSITION 1968-1969

avec partition originale pour instruments à vent, organisé par une importante Société Européenne d'édition de musique

Ce concours se propose la création de thèmes originaux destinés aux instruments à vent.

a) Tous les compositeurs allemands et étrangers pourront y prendre part. Les genres suivants de compositions seront examinés :

Partitions originales pour orchestres d'instruments à vent comprenant des difficultés très diverses allant du degré supérieur au degré inférieur, en passant par le niveau moyen, soit : ouvertures, suites, valse, marches pour solistes avec accompagnement d'orchestre, accompagnements et études pour jeunes musiciens. L'on accueillera des œuvres classiques de caractère polyphonique ainsi que des morceaux consacrés à la musique moderne.

b) L'on prévoira une partition englobant tous les instruments d'un orchestre d'appareils à vent, y compris les saxos. Les compositions seront adressées par lettre recommandée et sans mention d'expéditeur à la rédaction de cette revue, avec la référence :

« Concours de Composition de Maison d'Édition »

L'on prévoira 3 voix de solistes de chœur en B ou C (du moins dans la composition pour piano) ainsi que le nombre de voix prévues.

c) Le nom du compositeur ne devra pas être annoté sur les partitions des solistes et des chœurs; celles-ci ne porteront qu'un titre ou qu'une référence. Le nom et l'adresse du compositeur seront placés dans une enveloppe fermée qui ne comportera extérieurement que le titre ou la référence de l'œuvre; cette enveloppe sera jointe à la composition remise.

Date limite de remise : 31 août 1969. Les lauréats recevront les rémunérations suivantes :

DM 300,00 pour le meilleur livret destiné aux jeunes musiciens, sans égard au niveau de difficulté.

DM 400,00 pour la meilleure œuvre de niveau supérieur (partitions musicales difficiles) dont la composition distinguera les parties suivantes : ouverture, suite et valse. Marches et morceaux pour soliste DM 300,00.

DM 300,00 pour la meilleure œuvre de niveau moyen (partitions musicales de difficulté moyenne) dont la composition distinguera les parties suivantes : Ouverture, suite, valse et petit morceau de concert. Marches et morceaux pour solistes DM 200,00.

DM 200,00 pour la meilleure œuvre de niveau inférieur (morceaux de musique d'exécution facile) dont la composition distinguera les parties suivantes : ouverture, suite et valse. Marches et morceaux pour solistes DM 100,00.

d) Les compositions primées deviendront, après versement des honoraires, la propriété de la maison d'Édition.

e) Des compositions enregistrées sur bande magnétique pourront être éventuellement adressées.

Les œuvres inadéquates, dont la partition sera fautive ou l'instrumentation déficiente, seront retournées.

Prière d'adresser les œuvres à la :
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette — PARIS 5^e

Si vous parlez musique,
dites... PAUL BEUSCHER !

Les Editions PAUL BEUSCHER présentent :

Le Dictionnaire de Guitare :

2.400 positions, qui peuvent être facilement et rapidement trouvées au moyen d'un système de codification très simple.

Prix 48 Frs

Méthode d'Orgue Electronique 15 Frs

Nous vous rappelons aussi nos :

Tableaux d'accords pour Orgues Electroniques

Prix 8 Frs

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais
PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Catalogues gratuits sur simple demande

ALSACE CHORALES

A l'Association des sociétés chorales d'Alsace

Le conseil, ainsi que la commission de musique de l'Association des sociétés chorales d'Alsace se sont réunis dimanche dernier 19 janvier à Colmar, sous la présidence de M. Rodolphe Pflimlin de Mulhouse.

Le président a eu la satisfaction de constater la présence de tous les conseillers, à l'exception de M. Robert Nussbaum, de Strasbourg, retenu chez lui par la maladie. M. Pflimlin, au nom de tout le conseil, adresse les vœux les plus chaleureux au vice-président M. Nussbaum, pour un prompt rétablissement.

Les procès-verbaux des réunions des 3 novembre et 14 décembre 1968 ont été adoptés.

Le congrès de l'Association est fixé au 20 avril de cette année et c'est la société chorale « Harmonie 1658 » de Sélestat qui a bien voulu se charger de l'organisation de cette manifestation. Le dynamisme présidentiel de cette phalange, M. Laugner, a déjà élaboré tout le programme. La révision des statuts de l'association suit son cours et les deux commissions du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, soumettront prochainement les textes modifiés.

La question du bulletin « Chorales d'Alsace » est discutée et le conseil décide que la prochaine édition sera tirée à un nombre d'exemplaires suffisant pour en faire bénéficier chaque chanteur de l'A. S. C. A. Bien que la parution du bulletin soit une charge considérable pour l'association, l'intérêt que suscite ce périodique, sa valeur indiscutable, commandent cet effort pour la cause chorale de la région.

Le conseil prend note du recensement 1969 effectué par le secrétaire, de toutes les chorales affiliées à l'A. S. C. A. et de ce fait à la Confédération Musicale de France, avec les avantages que leur procure cette adhésion. Ce recensement devra être terminé pour la fin de ce mois pour qu'une liste « à jour » puisse être transmise à la C. M. F. de Paris.

D'autres problèmes sont discutés qui trouveront sous peu une solution satisfaisante.

Il est à noter qu'au cours de cette séance, et ceci est très important, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des présents, sans aucune abstention.

A Mulhouse,

Séance d'étude des chefs de chœur

Depuis des années, l'Association des sociétés chorales d'Alsace organise, avant le concours annuel de chant scolaire, une séance d'étude à l'intention des chefs de chœur. Cette séance a eu lieu hier après-midi dans la salle du cercle de la chorale Harmonie, rue du Manège. Vingt chefs de chœur, dames et messieurs y participèrent sous la présidence de M. Rodolphe Pflimlin, président de l'association. Il était entouré des membres du comité, MM. Alfred Moerlen, secrétaire général, Moser, trésorier général, Joseph Muller, président de la commission musicale. On nota également la présence de M. Sibler, conseiller général et maire de Wintzenheim, de M. Rooy du théâtre parisien de « l'Aquarium », de M. Wiberg représentant le centre départemental de musique et de culture. L'intérêt de cette séance fut renforcé par l'exposé de M. Delmotte, directeur de ce centre.

Après quelques brèves paroles de bienvenue prononcées par M. Rodolphe Pflimlin, il appartient à M. Joseph Muller de parler des expériences et des constatations faites par le jury des concours de chant scolaire de ces dernières années.

Il donna d'utiles conseils pour palier à certaines lacunes, essentielle-

ment dans le domaine de la justesse, du rythme, du phrasé, de la diction et de l'équilibre des voix. En ce qui concerne le répertoire, l'orateur conseilla aux chefs de chœur de faire leurs réserves du chant suisse et de la bonne chanson populaire française. Il annonça à son auditoire que l'association, à l'initiative de la Confédération musicale de France, projette, après les deux concours de chant (dans le Haut-Rhin il aura lieu le 8 mai, à Strasbourg, le 29 mai), un concert final dont le programme sera exécuté par les chœurs d'élite.

En conclusion, M. J. Muller rappela les termes de la réforme ministérielle de 1923 portant sur l'enseignement de la grammaire ; d'abord apprendre à parler et à lire avant de passer à l'étude théorique des règles grammaticales. Les règles doivent s'assortir d'exemples qui les justifient.

De tels principes pédagogiques s'appliquent également à l'enseignement musical. On ne devrait aborder les définitions abstraites des termes musicaux qu'après que les enfants auront abondamment chanté et qu'auront été multipliées, à leur intention, les diverses expériences musicales.

M. Delmotte met en application ces principes de base et utilise des méthodes actives avec les instruments ORFF de même qu'il consacre, à l'intention des jeunes élèves de 6 à 7 ans, une heure d'initiation musicale. De telles initiatives donnent aux animateurs des indications très utiles quant à la façon d'orienter et de former les jeunes musiciens.

En ce qui concerne les exercices rythmiques par battements de main, M. Delmotte les a fait suivre d'exercices de diction, de chœurs parlés et chantés accompagnés d'exercices sur divers instruments à percussion, xylo et métallophones. Viennent ensuite des interprétations polyphoniques.

Une discussion animée et fertile s'ensuivit puis le président remercia chaleureusement M. Delmotte pour l'intéressant exposé qu'il avait présenté.

Le concours de chant scolaire de l'Association des chorales d'Alsace Le règlement

L'Association des chorales d'Alsace, avec l'approbation de M. le recteur de l'Académie de Strasbourg, organise dans le ressort des inspections académiques du Bas-Rhin et du Haut-Rhin un concours de chant cho. l scolaire qui aura lieu :

— à Mulhouse, le 8 mai 1969 pour les établissements du Haut-Rhin. — à Strasbourg, le 29 mai 1969 pour les établissements du Bas-Rhin.

Le concours est ouvert : a) aux chorales du Premier degré, b) aux chorales des collèges et lycées.

Les chorales du Premier degré concourront entre elles, de même celles des collèges et des lycées. Les épreuves consistent en : 1) Un chœur imposé ; 2) un chœur au choix (de langue française).

CLASSEMENT

Les chorales sont classées ainsi qu'il suit : 1. Section : Chœurs à l'unisson, Ecoles primaires ; 2. Section : Deux voix égales, Ecoles primaires ; 3. Section, Trois voix égales, Ecoles primaires ; 4. Section, Trois voix mixtes, Premier Degré, C. E. G., C. E. S. ; 5. Section, trois voix égales, Collèges et Lycées (Premier Cycle) ; 6. Section, quatre voix mixtes, Collèges et Lycées ; 7. Section, 1er Groupe, Ecoles normales d'institutrices, Lycées (2ème cycle) ; 2ème groupe, Ecoles normales d'instituteurs ; 3ème groupe, Ecoles normales, chœurs mixtes ; 8. Section : « Promotion de Sévres » : Chorales lauréates des concours précédents ayant obtenu un vase de Sévres offert par le ministère des Affaires culturelles.

Le concours est public. Chaque chorale a deux chœurs à interpréter : le chœur imposé et le chœur choisi.

Toute chorale devra, le jour du concours, présenter au jury quatre exemplaires du chœur choisi. Si ce dernier comprend plus de quatre strophes, on n'en chantera que 4 au maximum, au choix du directeur.

ADHESIONS.

Les chorales qui désirent prendre part au concours doivent se faire inscrire à l'adresse suivante : — pour le Haut-Rhin : M. Rodolphe Pflimlin 1, rue du Col du Linge, Mulhouse.

— pour le Bas-Rhin : M. Claude Hebling, 31 rue de la Paix, 67, Schiltigheim.

La liste des adhésions sera close le 25 février 1969.

Les attributions du jury sont purement artistiques et ses décisions sont sans appel. Le jury se compose d'au moins trois membres. — une personnalité du monde musical comme président ; — un membre de l'Association comme secrétaire ; — un membre du corps enseignant comme représentant de l'administration scolaire.

Le palmarès sera communiqué immédiatement après le concours et publié dans le bulletin de l'Association ainsi que dans la presse régionale.

Les prix ne sont accordés qu'à la valeur absolue de l'exécution et non à la valeur relative des chorales entre elles. Le jury ne décernera que les mentions : très bien, bien ou honorablement.

L'importance de l'effectif de la chorale ne joue pas de rôle dans la notation.

Un diplôme est affecté à chaque prix ; il est signé du jury et du président de l'Association. Des « coupes » et des prix en espèces seront attribués dans la mesure des disponibilités.

Chaque centre communiquera en temps utile à chaque chorale participante le programme détaillé du déroulement des épreuves.

Les membres participants de chaque chorale seront assurés contre les accidents par les soins de l'association.

Une audition « hors concours » est réservée aux chorales désireuses d'y participer et se situe entre la fin du concours proprement dit et la lecture du palmarès. Le comité d'organisation se réserve cependant le droit de limiter le nombre des participants si celui-ci risque de prolonger excessivement la durée de l'ensemble de la manifestation.

L'Association des chorales d'Alsace organise un concours de chant choral scolaire qui aura lieu à Mulhouse le jeudi 8 mai 1969. Les inscriptions sont à adresser pour le Haut-Rhin, à M. Rodolphe Pflimlin, 1, rue du Col du Linge à Mulhouse et pour le Bas-Rhin à M. Claude Hebling, 31 rue de la Paix, Schiltigheim (67), avant le 25 février.

Voici le programme du concours (chœurs imposés) :

Section 1 : Chœurs à l'unisson, écoles primaires : un jour sur le pont de Tréguier (Bretagne), 3 couplets, fascicule No 2, documentation pédagogique.

Section 2 : Deux voix égales écoles primaires : le joli rosier (air populaire), harmonisation E. Kieffer, 3 couplets, association 93, rue du Vieux Muhlbach, Colmar.

Section 3 : Trois voix égales, écoles primaires : Tes petits sabots (harmonisation J. Grimbert), couplets 1 et 3, Coll. Plein Jeu No 53, Edit. Heugel, 2 bis, rue de Vivienne Paris (2ème).

Section 4 : Trois voix mixtes, premier degré, C.E.G.-C.E.S. : Ce moi de mal, Clément Janquin (arrang. Villatte, 1er recueil), Edit. Henry Lemoine, 17 rue Pigalle Paris (9ème).

Section 5 : Trois voix égales, collèges, lycées, premier cycle : Pique la baleine (Vendée), Recueil à trois voix, Georges Favre, Editions Durand, 4, place de la Madeleine, Paris (8ème).

Section 6 : Quatre voix mixtes, collèges et lycées : Rossignolet au bois (Alsace), harmon. Paul Flévet, Editions Billaudot-Andrieu, 14, rue de l'Échiquier, Paris (10ème).

Section 7 : 1er groupe : écoles normales d'institutrices, lycées (2ème cycle) : Mignonne, allons voir si la rose, Guillaume Costeley (concerts du XVIème siècle) Henry Expert, Edit. Salabert, 22, rue Chauchat, Paris (9ème).

2ème groupe : écoles normales d'instituteurs : Le Réveil du printemps, C. Reyss, 1, rue Auguste Kern, Strasbourg-Robertsau.

3ème groupe : Ecoles normales, chœurs mixtes : Vous perdez temps de me dire, Claudin de Sermisy, Editions musicales, 5 rue Jussieu, 69 Lyon (2ème).

La « Promotion de Sévres » groupe les chorales de la section VIII qui présenteront deux chœurs au choix.

Mozart et Haydn à la MJC d'Altkirch Bon démarrage de l'école de musique

Mozart et Haydn à la M. J. C. d'Altkirch, voilà en effet qui peut surprendre à première vue, pour qui connaît cette maison d'un peu plus près ! Et l'on peut se demander par quel miracle et quelle grâce ces deux divins musiciens ont en effet réussi à se faire entendre dans ces lieux plutôt habitués à d'autres musiques... disons plus contemporaines.

C'est pourtant ce qui est arrivé dernièrement un soir, lors d'une première et timide manifestation organisée par l'école de musique qui fonctionne depuis quelque temps déjà dans ces murs et qui entendait ainsi fournir la preuve de son existence.

M. Philippe Berne d'Altkirch, 2ème

violin à l'orchestre municipal de Mulhouse, à qui revient l'initiative et le mérite d'avoir osé ajouter cette activité nouvelle, hautement enrichissante et « culturelle » celle-là, avait en effet convié ce soir-là une quarantaine de parents d'élèves à un contact avec les professeurs en vue d'arrêter avec eux le choix d'un instrument pour leurs enfants.

Pendant près de trois mois en effet, une cinquantaine de garçons et filles, de 6 à 16 ans, ont été initiés aux premiers rudiments de solfège, à l'aide de flûtes à bec. Les résultats obtenus ont été jugés satisfaisants.

Avant d'ouvrir les débats, M. Philippe Berne dit quelques mots sur les objectifs et les buts que se propose cette école de musique, modeste certes, mais qui devrait s'imposer par le sérieux et la qualité de son enseignement et de ses programmes.

« En effet, dit-il, nous envisageons, d'élargir l'éventail instrumental, c'est-à-dire créer de nouvelles disciplines instrumentales (telles que guitare, instrument à vent, chant, danse) en fonction évidemment des demandes qui nous sont faites, (par exemple nous ne pouvons monter une classe de guitare s'il y a seulement cinq élèves) et également en fonction des soutiens que nous espérons obtenir cette année.

Pour conclure je voudrais vous faire partager notre souci de bien faire, de ne pas nous lancer dans un enseignement musical facile ne tendant à former qu'une certaine catégorie de sol-disant musiciens,

mais au contraire nous efforcer à donner aux enfants de notre région un sens vrai et profond de la musique.

RUSH SUR LE PIANO

Après quoi s'ouvrit un débat avec les élèves et parents au cours duquel plusieurs options furent prises, notamment pour le violon, le violoncelle et surtout pour le piano.

Il s'avère que de nombreux parents — une dizaine au moins — cherchent actuellement à acheter un piano d'occasion pour leurs enfants en vue de parfaire par des exercices à domicile les leçons prises à l'école de musique.

Une dizaine de pianos à acheter d'un seul coup voilà certes qui laisse bien augurer de l'avenir ! Espérons toutefois que cet engouement de nos jeunes musiciens en herbe, pour le piano ne soit pas un simple feu de paille... !

Et pour terminer cette sympathique réunion, en beauté, les professeurs de l'école de musique : M. et Mme Berne, violons, M. Degas, hautbois, solfège et piano, Mlle Dominique Koegler, violoncelle, auxquels était venu se joindre M. Brouland, pharmacien d'Altkirch et excellent violoniste amateur à ses heures, ont ensuite invité les élèves et leurs parents à écouter dans un silence religieux, deux beaux quatuors de Haydn et de Mozart, exécutés avec ferveur et précision.

On n'aurait certes pu trouver meilleur témoignage pour démontrer les aspirations et le but de cette école de musique qui mérite tous les encouragements.

HENRI VACHEY

Directeur du Conservatoire National de Douai

COURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL GENERAL

de l'initiation au stade élémentaire

Cours initial : 50 lectures chantées	
avec accompagnement de piano	26,55 F
sans accompagnement	5,90 F
Cours préparatoire : 40 lectures chantées : 2 clés	
avec accompagnement de piano	23,50 F
sans accompagnement	5,90 F
Cours élémentaire : 40 lectures chantées à 3 clés	
avec accompagnement de piano	31,45 F
sans accompagnement	5,90 F

ALPHONSE LEDUC - 175, rue Saint-Honoré - PARIS

AUBE ET HAUTE-MARNE

Ecole Municipale de Musique de Romilly-s/Seine (Aube)

Cette école de musique est toute récente puisqu'elle a été créée le 8 septembre 1967 sur l'initiative de M. Maurice Camus, maire et conseiller général, le conseil municipal a mis tout en œuvre pour cette réalisation.

Le début fut prometteur avec 175 élèves, cette année 1968-69 nous passons à 200 élèves, pour les classes de solfège nous allons comme il se doit, du degré préparatoire au supérieur. Classes d'instruments, piano, violon, flûte, clarinette, saxophone, cornet, trompette, trombone, accordéon, cialron, tambour une classe de hautbois est à l'étude.

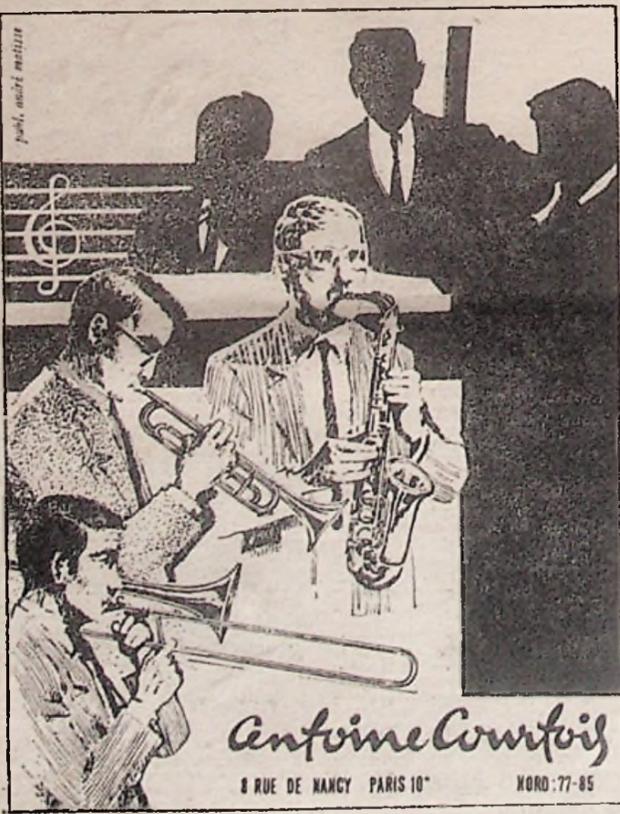
Conversant avec M. Roger Hubert, directeur, il nous dit, notre but est précisément de populariser la musique, ouvrir les courants à la culture Musicale est sans aucun doute l'une des plus belles conquêtes spirituelles. La musique et les arts sont toujours nécessaires dans une ville importante, la musique est un délassement et les loisirs qui l'on peut lui consacrer sont toujours sensibles et agréables. L'enseignement musical est le complément indispensable à l'enseignement général, qui contribue au développement de la jeunesse. Il est pensable que toutes les sociétés de la ville pourront bénéficier de cet enseignement. Les cours se déroulent tous les jours, nous faisons passer des examens trimestriels. Pour les examens de fin d'année les membres du jury sont choisis parmi les personnalités qualifiées du Monde Musical extérieur à l'école. Chaque année nous organisons une audition qui comprend la distribution des prix (la première a eu lieu le 27 novembre dernier) les élèves reçoivent des livres offerts par la municipalité, ainsi que des morceaux de musique offerts par les éditeurs de musique, ensuite nous présentons en audition des élèves, dont la qualité est reconnue, puis des professeurs se présentent également en duo trio etc., par la suite nous nous efforçons de présenter des élèves à la Fédération Musicale. Il faut faire des efforts pour la musique po-

puire, développer un enseignement musical judicieux pour toutes les classes de la société, et peut être que cela créera des vocations vers les écoles supérieures ou conservatoires, nous pourrions par la suite attribuer à la fin des études un diplôme qui confirmera les connaissances exigées pour l'accès aux écoles supérieures ou conservatoires.

C'est en ce sens que tous les efforts doivent être faits, et je ne suis pas le seul à m'y employer.

Nous avons actuellement 12 professeurs dont il me plaît de souligner l'aide considérable et la sympathie qu'ils apportent à l'école municipale de musique. Bien sûr, notre école, n'est pas encore parfaite, il y aura des améliorations à y apporter surtout concernant les locaux satisfaisants au départ ; mais dès maintenant certaines dispositions sont à l'étude afin que l'enseignement puisse être parfait, aussi, je fais confiance à la municipalité et à son maire afin que toutes dispositions soient prises à ce sujet ; celle-ci a fait de très gros efforts et elle continuera. C'est pourquoi je m'efforcerai de poursuivre ma tâche jusqu'à pleine satisfaction. Nous devons remercier M. le maire de n'avoir pas hésité à confier cette lourde charge à M. Roger Hubert, compositeur, membre de la société des auteurs et compositeurs de musique, celui-ci a composé plusieurs pièces de concours pour les examens de la Confédération Musicale, le dernier choisi pour les examens 1969 « Dans les Pins » pour cornets, trompettes, bugles, trombones basses et bassons, et d'autres œuvres pour Harmonie.

M. Hubert a été directeur de l'école de musique de la région autonome des Transports Parisiens, et directeur fondateur de l'école municipale de Musique de Nanterre pendant 27 années. Aussi M. Hubert a également trouvé de bons amis à Douai : MM René Fournel, chef de l'Harmonie Municipale ; R. Lambert et A. Tétel sous-chefs qui ont œuvrés pour cette création. Il est souhaitable que d'autres municipalités suivent le même exemple, car de toutes façons c'est la formation d'un esprit pour associer à nos sociétés de maintenir leur effectif.



Antoine Courtois
8 RUE DE NANCY PARIS 10^e NOU 77-85

L'Ecole rurale et intercommunale de Musique de Plancy (Aube)

Toute société qui désire assurer son avenir pense à la formation de ses élèves, et de plus en plus, fonde une école de musique...

Mettre sur pied une école de ce genre représente un gros travail de coordination car huit communes adhèrent à cette école...

Comme on l'a lu plus haut, huit communes déjà et onze bientôt ont formé cette école...

Les cours ont lieu dans une des salles de l'école de filles de Plancy. Signalons que la Fanfare de Plancy dont le comité est l'âme de cette école aide dans tous les domaines...

Premiers résultats. L'important étant d'assurer l'avenir de la Fanfare de Plancy, il faut mentionner que pour la première fois depuis vingt ans, la Fanfare va présenter cette année des élèves aux examens fédéraux...

voix, tandis que l'excellente fanfare de Plancy peut-être assurée qu'elle ne sera pas menacée de disparition. Bravo M. Hubert Richard vous avez vu juste !

D. BORNOT.

BOUCHES-DU-RHONE

Nécrologie

Le président Hippolyte Blanc n'est plus. C'est brutal et j'en suis attristé. Pourtant quand voici à peine 25 jours je l'ai salué, chez lui, avant un départ qui devait m'éloigner de Marseille pour 3 semaines...

Le tout petit président que je suis de la société dont vous étiez un des membres fondateurs aurait voulu vous accompagner dignement à votre dernière demeure avec tous nos amis, avec nos instruments en deuil et notre drapeau en berne...

Bien sûr, ayant accédé aux plus hautes places dans la hiérarchie de nos fédérations et confédération, vous avez été jaloux et cela est encore, hélas ! parfaitement humain. Mais ce qui restera de vous cher président Blanc, c'est un exemple sans précédent que nous nous efforcerons de continuer en n'oubliant jamais la marque indélébile de votre haute personnalité...

Emile BONNET.

zini, remarquablement interprétée par Robert Modat à la trompette, puis le marché, l'idylle et Tam Tam

Le concerto de Varsovie pour piano et harmonie d'Addinsell permit d'apprécier le grand talent de Jean Claude Guillon, pianiste, qui fut, également remarqué dans la Rapsodie in blue de Gershwin...

En intermède André Simon, ténor du grand théâtre de Rennes, interpréta accompagné au piano par Jean Millet, divers airs d'opéras et d'opérettes à la grande satisfaction des auditeurs...

BRIOUDE

L'Harmonie des Enfants de Brioude a offert un concert à ses membres honoraires le 7 décembre 1968, en présence des personnalités de la ville et d'un nombreux public.

Sous la baguette autorisée de M. Pothier, l'Harmonie a exécuté les morceaux suivants :

- 1) Hymne à l'Infanterie de marine ; 2. A travers la Hongrie, fantaisie, Menichetti ; 3. La Surprise, andante et Minuetto, Haydn ; 4. Chants Russes, Lalo, soliste M. Plon, saxo-alto ; 5. L'arghetto pour clarinette, Mozart, soliste M. Lomenède ; 6. La dernière valse par les élèves de l'école de musique, les Reed-Marry-Mason ; 7. Rythm Parade, fantaisie jazz Darling ; 8. Roncevaux avec tambours, clairons et trompes.

Les mélomanes n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux dévoués musiciens de l'Harmonie, le lendemain, les musiciens ont fêté avec chaleur leur patronne Sainte-Cécile. Après un défilé à travers la cité le banquet traditionnel a été servi en présence du Dr. Malosse, conseiller général, M. Roche, maire adjoint, M. Famela, capitaine des pompiers, M. Tissandier président de l'Harmonie, et M. Estie, vice-président. Plusieurs toasts ont été prononcés.

Allocution du président Tissandier :

Le président M. Tissandier, d'abord après avoir évoqué le succès du concert de la veille, remercie M. le sous-préfet de l'attachement qu'il porte à la culture musicale et M. le maire de son appui efficace envers notre Harmonie. Il remercie le docteur Malosse de sa présence qui prouve l'intérêt qu'il porte à la musique populaire qui a toujours fait partie d'une culture et d'une civilisation. « Elle n'a jamais cessé d'être l'expression d'une humanité ».

« Apprendre la musique et la comprendre c'est agrandir son existence d'une dimension nouvelle. Elle est pour les jeunes une des plus saines distractions et développe la camaraderie. C'est par la formation de jeunes musiciens que la société redonne un sang nouveau à l'Harmonie des Enfants de Brioude, cher au cœur de toute notre population »

Le président salue aussi M. Roche qui représente M. le maire et qui connaît parfaitement la place de l'Harmonie dans la cité et M. le capitaine Faucher.

Après avoir souligné le dévouement du vice-président Estie, M. Tissandier s'adresse au chef de musique Maurice Pothier pour faire un bel éloge de ses qualités et de son dévouement à la cause musicale.

Formant des vœux pour le succès du centenaire de l'Harmonie, qui aura lieu le 29 juin 1969, M. le Président termine en félicitant chaleureusement la direction et le chef du Brivas pour son accueil et l'excellent banquet de Sainte-Cécile.

M. Roche au nom de la municipalité assure l'Harmonie de son aide pour la fête du centenaire prévu le 29 juin 1969 et adresse ses félicitations aux musiciens M. le Dr Malosse après avoir souligné la qualité du concert de Sainte-Cécile et félicité les jeunes pour leur interprétation, évoqua le rôle de l'Harmonie au sein de notre cité.

Les agapes se termineront dans la meilleure ambiance.

CENTRE

Réunion du Comité de Direction du 2 mars 1969

Le comité de direction de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre réuni le dimanche 2 mars 1969 à 10 h., à l'hôtel-de-Ville de Vichy, a examiné l'ordre du jour et pris ou confirmé les décisions suivantes :

CONGRES 1969 Le congrès annuel de la Fédération aura lieu à Thiers les 21 et 22 juin. Il se déroulera de la façon suivante :

Samedi 21 juin à 16 h., réunion du conseil d'administration, dimanche 22 juin, à 9 h., séance plénière du congrès.

FETE FEDERALE 1969 La fête fédérale aura lieu également à Thiers, le 22 juin, en même temps que le congrès.

Le festival de musique, sur invitation, groupera une quinzaine de so-

Aux ÉDITIONS OUVRIÈRES

une collection de musique instrumentale classique : La Collection L'ASTREE, dirigée par Max PINCHARD, est une véritable « défense et illustration » de la musique classique, française plus particulièrement.

En faisant appel aux meilleurs spécialistes de la restitution des œuvres anciennes : Laurence BOULAY, Françoise PETIT, Frédéric ROBERT, Alberto PONCE, Jean-Louis PETIT, France VERNIL-LAT, Bernard WAHL, Jean BONFILS, etc., elle met à la portée des directeurs de Conservatoires, des Ecoles de Musique, des solistes, des élèves instrumentistes, des amateurs, des œuvres d'une haute qualité publiées pour la première fois.

L'élégance de la présentation, la qualité de la gravure, le soin apporté aux garanties musicologiques sont autant d'éléments qui appellent le succès.



L'Astrée

Collection de Musique instrumentale classique publiée sous la direction de Max Pinchard

Xavier Lefèvre

1763-1829

Septième Sonate pour clarinette et piano

Révision et Réalisation de Frédéric Robert

Les Éditions Ouvrières 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris 13^e 1966

12, av. Sœur-Rosalie — 75 - PARIS-13^e

Le catalogue des ouvrages déjà publiés comprend des œuvres de CAMBRA, de LA LANDE, BALICOURT, DUPORT, MARIN-MARAIS, FRANCEUR, CORRETTE, LEFEVRE, BONPORTI, CLERAMBAULT, pour violon flûte, hautbois, clarinette, violoncelle avec accompagnement de clavecin (ou piano) ; pour clavecin, guitare, harpe, orgue.

Les dernières parutions sont consacrées à la harpe avec des pièces de HOCHBRUCKER, KRUMPHOLTZ, à MONTECLAIR (petits menusets pour flûte ou clarinette) et au LIVRE D'ORGUE de BOYVIN présenté et révisé par Jean BONFILS.

Au service de la musique vivante, la Collection L'ASTREE est sans nul doute un événement qui témoigne de la vitalité et de la qualité de l'édition musicale française.

ciétés appartenant aux six départements de la Fédération.

Deux excellentes formations régionales ont été retenues comme musiques d'honneur. Il s'agit de l'Harmonie Municipale d'Aurillac qui participera le samedi soir à l'ouverture de la fête et de l'Harmonie Municipale de Moulins qui donnera un concert de gala le dimanche en fin d'après-midi.

En raison du temps limité par la tenue du congrès le dimanche matin, la compétition pour l'attribution des challenges Bourblé, A. Jouannet et des coupes de la F. M. C. ne pourra avoir lieu.

Toutes les sociétés participantes recevront un objet souvenir offert par la F. M. C. ou par le comité d'organisation.

Tous les détails de cette importante manifestation seront mis au point par M. Therré, président de l'Union Philharmonique de Thiers, M. A. Belin, secrétaire général de la F. M. C. et de M. Wegl, président de l'Union Départementale des sociétés Musicales du Puy-de-Dôme.

AUTRES MANIFESTATIONS 1969 D'autres Festivals sont prévus en 1969 dans le département du Puy-de-Dôme :

Le 15 juin, aux Martres-de-Veyre, à l'occasion du Centenaire de l'Union Musicale, auquel participeront une dizaine de Sociétés de Musique, (Festival Tournol).

Une subvention sera attribuée et une coupe offerte par la F. M. C. pour ce festival qui revêtira une certaine importance et qui a obtenu le patronage de la F. M. C.

Le 11 mai à Saint-Dier d'Auvergne, par le Ceret Musical et à Montferand par la Fanfare de la Plaine. Le patronage de principe est accordé par la F. M. C. pour ces deux manifestations évenuelles, de même qu'une coupe pourra être attribuée.

La date des examens au cours supérieur est fixée au dimanche 18 mai, à partir de 8 h. 30, à Vichy, dans les locaux de l'Harmonie Municipale ou du Conservatoire de Musique.

Répartition des subventions pour les festivals et examens d'élèves 1968.

Festivals : Le Réveil Bellocois de Beaulieu (Corrèze) pourra bénéficier d'une subvention de la F. M. C. pour le Festival organisé le 24 novembre 1968, à l'occasion de la commémoration de son centenaire, sous réserve toutefois que cinq sociétés de la F. M. C. au moins aient participé à cette fête.

Examens d'élèves : La quote part de la F. M. C. dans la subvention accordée par le Ministère des Affaires Culturelles a été perçue. Elle sera restituée à chaque société ayant présenté des élèves en 1968, selon la répartition effectuée par la Confédération Musicale de France, en même temps que la subvention de la F. M. C., répartie au prorata du nombre d'élèves présentés.

Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration (C. A.) La liste en est arrêtée. Ce renouvellement aura lieu au moment du Congrès de Thiers.

Commission des Jeunes Ainsi qu'il en a été décidé lors du dernier Congrès de la Confédération Musicale de France qui s'est tenu à Paris du 24 au 27 octobre dernier, une Commission Fédérale de Jeunes pourra être désignée au sein de la Fédération Musicale du Centre, au moment du Congrès de Thiers. Cette Commission pourra comprendre six membres, soit un délégué par département.

ORCHESTRE DE PROMOTION DE L'ALLIER

Dans le cadre de la promotion des jeunes musiciens fédérés, un comité de rassemblement sera fait à Vichy le 20 avril prochain, 37 sociétés (Harmonies et fanfares) du

Musique BUCHER

68 - MULHOUSE

8, place de la Concorde

vous présente en exclusivité tous les instruments cuivre. Marque SYMPHONIC

Qualité - Justesse - Prix

Cornet trompette modèle américain : cuivre 265 - argenté 330 TTC

Soubassophone très grosse perce, pavillon démontable et orientable

Cuivre : 2.835 ; argenté : 3.465 T.T.C.

Catalogue et condition sur demande

ATELIER de REPARATION

BRETAGNE ET ANJOU

RENNES

Harmonie des Chemins de Fer Assemblée générale annuelle 1969

C'est dans le cadre de la cantine S. N. C. F. de la gare de Rennes que s'est déroulée, le mercredi 12 février à 20 h. 30, l'assemblée générale de l'Harmonie S. N. C. F.

Entouré de ses vice-présidents MM. Harlet, Le Boux, Leboucher, du directeur-chef de l'Harmonie, des sous-chefs Ornant et Dandols, du chef de Batterie Pöhlin, du professeur de saxo M. Julin, du professeur de solfège Mlle Panier, et des membres du comité, M. Prudhomme ingénieur principal adjoint du service, Ex. président de la société, remercia d'abord les sociétaires d'être venus si nombreux et souhaita que la société continue ses activités éducatives et musicales.

Puis, il donna la parole au secrétaire pour l'appel des sociétaires. Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 21 h. M. Scarnec, secrétaire général, sut dans son rapport moral retracer la vie de la société dans l'année passée, exprimant, lui aussi, les vœux pour que l'Harmonie soit toujours aussi vivante. Ce rapport fut adopté à l'unanimité.

M. Bernard trésorier exposa un rapport financier très détaillé, vérifié et adopté par la commission de contrôle avec félicitations.

Puis, l'on passa à l'élection par-

tielle des membres sortants du bureau, tous furent reconduits dans leur mandat pour deux ans, en ce qui concerne les cheminots, et un an pour les non cheminots.

Quelques questions diverses étaient à l'ordre du jour. Elles furent examinées avec beaucoup de compréhension de part et d'autre. Chacun sachant bien en particulier que les efforts d'éducation fournis par la société ne peuvent en la circonstance combler tous les besoins, l'Harmonie continuera malgré tout ses activités en cherchant à les développer.

Un vin d'honneur fut servi à l'issue de cette assemblée générale tenue dans une parfaite « Harmonie », refait très exact de cette belle « phrasologie artistique » des cheminots de Rennes.

Le secrétaire.

Union Philharmonique de Nantes

Pour son premier concert de l'année 1969 donné le 17 février au théâtre Graslin, l'Union Philharmonique de Nantes dirigée par Michel Carlier avait mis à son programme des œuvres modernes qui brillamment exécutées, ont su plaire à son fidèle public qui ne manque jamais de venir assister à ses auditions.

Le programme a débuté par les Heures Sennéchalaises de Jean Avignon qui font apparaître quelques scènes de la vie de ce pays ; au point du jour s'éleva le psalmodie du Muc-

département de l'Allier ont été contactés. Il s'agit de créer un orchestre d'Harmonie ou chaque jeune musicien pourra exercer soit ses talents d'instrumentiste, soit ceux de chef. Une audition publique des œuvres préparées aura lieu enfin en fin de semaine (si les inscriptions sont satisfaisantes) à 8 h. 45 dans le local de l'Harmonie Municipale de Vichy.

CONGRES D'ETE DE LA C.M.F.
Aucun délégué de la F. M. C. ne pourra assister au congrès d'été de la Confédération Musicale de France qui aura lieu à Ajaccio (Corse) du 4 au 7 avril prochain.

TRANSMISSION DES CIRCULAIRES
A l'avenir les circulaires fédérales seront transmises aux sociétés par le canal des vice-présidents départementaux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13 h.

Avant de passer à l'ordre du jour M. A. Relin, secrétaire général, en l'absence du président Martinet, excusé, devait rendre compte au comité de direction du déroulement des cérémonies funèbres auxquelles il a assisté : le 31 décembre 1968, à Nevers, de Mme Prat, fille unique de M. Martinet, et le 31 janvier 1969 à Aubusson, du vénéré doyen et fondateur de la F. M. C., Adolphe Jouannet. Il fit part également du récent décès de M. Blanc, vice-président de la Confédération Musicale de France et président de la Fédération des Bouches-du-Rhône. Un télégramme de condoléances a été adressé à Mme Blanc au nom de la F. M. C.

Le comité unanime, renouvra l'expression de ses condoléances attristées et de sa vive sympathie aux familles des disparus et plus particulièrement au président Martinet, en priant le secrétaire général de lui transmettre l'amitié et le profond attachement de tous.

Le secrétaire général
A. RELIN.

VICHY

Dimanche 23 février 1969, à 17 h.

Salle Municipale des Fêtes

Concert

par l'Harmonie Municipale
(Direction : André Relin)

PROGRAMME

1. Polka Valaisane, Robert Clérisse;
2. La Princesse Jaune (Ouverture), C. Saint-Saëns;
3. Dans les Steppes de l'Asie Centrale, A. Borodine;
4. Boris Godounov (extraits), M. Moussorgsky;
5. American Folk suite, Harold L. Walters;
6. Deux défilés pour Harmonie et Batterie Fanfare, (tambour-Major André Lafaye);
1. Lyauté-Marche, Visclano-A. Farigouli;
2. Sonoria, Eugène Mélot.

CREUSE

AUBUSSON

La population et les musiciens creusois ont rendu un dernier hommage au musicien-compositeur Adolphe Jouannet

C'est en ce vendredi 31 janvier qu'Aubusson toute sa région et la musique, ont rendu un solennel et dernier hommage à notre compatriote M. Adolphe Jouannet, ancien chef de la musique d'Aubusson, compositeur, fondateur de l'Harmonie départementale de la Creuse, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, brutalement enlevé à l'affection des siens, dans sa 85ème année.

C'est à son domicile de la rue Jules-Sandeau que parents, ses très nombreux amis, les personnalités locales et régionales et les musiciens de toutes les sociétés creusaises se rassemblaient pour la dernière conduite en musique.

En tête, venaient les bannières de toutes les musiques de notre département cravatées de deuil, le fanion en tapiserie de la Fédération Musicale du Centre, et la superbe couronne de l'Union Musicale, puis tous les musiciens au nombre d'au moins 200, les représentants de la municipalité d'Aubusson : le docteur Pakonoff, MM. Deullier, Chirac, Fayol; adjoints Martin, Dumas, Chateaux, Chaumeton, conseillers municipaux les représentants du corps enseignant M. Chevassu principal du lycée, les directrices et directeurs des écoles communales, M. Charès, ancien directeur, les représentants du 78ème R. I. et du maquis, conduits par M. Alamy Le corbillard disparaissait sous de magnifiques couronnes, était entouré par 8 musiciens. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Relin, membre du comité directeur de la Confédération Musicale de France, secrétaire général de la Fédération Musicale du Centre; M. Vernet, président de l'Espérance Dunoise, M. Plon, chef de la musique de Moutier-Malecard, M. Charon, ancien chef de la musique de Lavaveix-les-Mines, le Dr. Duffay, vice-président de l'Union Musicale de la Creuse, et M. A. Jorrand, avocat à la cour, membre des Jeunesses Musicales de France.

Le maître des cérémonies était M. Moreau, de la société de musique de la Souterraine.

Venaient ensuite la famille et une foule nombreuse venue des quatre coins du département, parmi elle, M. Monmameix, président du comité des fêtes d'Aubusson, M. Marchand, secrétaire général de la Fédération des Déportés et Internés politiques, M. Dapras, président des Amis d'Aubusson, M. Pinon, président du S.F.M., M. Pougéat, secrétaire général de la mairie, M. Bignon, président de la S. A., etc.

La messe d'enterrement, était célébrée par M. l'abbé Polier, professeur à l'Ecole Saint-Louis, assisté de M. le chanoine Vaubourdoille, curé archiprêtre en présence de M. l'abbé Bateau, curé de Moutier

Malecard et de M. l'abbé Brouard, curé de Mainsat, amis de la famille. Pendant la cérémonie, les musiciens qui s'étaient groupés dans le chœur et sur les marches du maître autel, interprétèrent, sous la direction de M. Bourgeois, chef de la musique d'Aubusson « La Marche Consulaire à Mrengo », « La Marche Funèbre de Chopin » et deux extraits de la grand-messe de Stellan.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se reforma pour gagner le cimetière, en passant par la Grande Rue, la musique interprétant sans interruption « La Marche Funèbre » composée par M. A. JOUANNET.

Au cimetière, quatre discours furent prononcés :

Au nom des anciens du maquis et du 78ème R. I. M. Alamy, de Champagnat apporta « le témoignage du patriotisme de celui que nous appelons avec respect, affection et admiration : « Le Père Jouannet ».

En 1902, il s'engage pour 3 ans en vue de poursuivre ses études au sein d'une musique régimentaire. Il est rappelé en 1914 et dirige la musique du 278ème Bien entendu, il sert surtout comme brancardier et au lieu des notes de musique, c'est le sifflement des balles, le bruit des canons qu'il entend. Il participe aux combats en Argonne, puis à la bataille d'Ypres où il est blessé d'un éclat d'obus à la jambe.

1918 : L'Armistice, 1919 : la démobilitation.

Il peut enfin retrouver les siens et se consacrer à sa chère musique tous ses efforts. Puis c'est la guerre 1939-40 et l'occupation comme tous les Français, dignes de ce nom, il souffre de voir circuler, en maîtres des uniformes ennemis dans les rues d'Aubusson, la résistance s'organise. Il camoufle à jeunes STO dans sa propriété de La Vergne, et dès qu'une unité FFI, celle du capitaine Robert, s'installe dans la région d'Aubusson en juin 1944 il se présente comme volontaire entraînant avec lui une vingtaine de jeunes gens dont beaucoup de musiciens. Tout de suite, à l'œuvre il reforme un embryon de musique en toute hâte, musique qui ouvrira désormais toutes les cérémonies FFI. A la formation du 78ème R. I. à la Courtille, regroupant les maquis A. S. des commandants Jack et Stouquet, et les F. I. P. du commandant Gérard, il est nommé lieutenant, chef de musique. Il compose la marche du 78, entraîne son monde, bat la campagne pour trouver des instrumentistes, aidé par son adjoint Gully, devenu depuis dirigeant d'une des plus grandes musiques de France, 1er décembre 1944, départ sur le front de la Rochelle où les volontaires de la Creuse crouillent dans les marais avec un armement maquis contre un ennemi superbement équipé et armé à l'abri derrière ses champs de mines.

Le Père Jouannet, malgré ses 60 ans, garde une activité de jeune homme et jubile chaque fois qu'il peut prendre la baguette. Enfin, c'est l'armistice effectif seulement le 11 mai sur le front de la Rochelle, quelques brillants concerts et c'est la dislocation des F.F.I. à Libourne. Jamais récompensé des services rendus, il revient à son cher Aubusson et à sa passion de l'Harmonie.

Avocat à la Cour, membre des J. M. F. et ami du défunt M. André Jorrand a voulu plus particulièrement rendre hommage au musicien et à l'homme qu'il a bien connu.

Musicien il le fut totalement comme exécutant (il savait jouer de plusieurs instruments), comme compositeur et comme chef. Mais il eut, au surplus, ce qui fait défaut à tant de techniciens de la musique, un rayonnement exceptionnel.

Diriger bénévolement pendant plus de 50 ans la fanfare de sa ville et former deux générations d'instrumentistes, donner tant et tant de leçons particulières gratuites, voilà qui requiert une générosité sans égale.

Ainsi l'homme complétait-il merveilleusement le musicien par sa puissance de transmettre son enthousiasme, il le fut jusqu'au bout. Qui ne verrait aujourd'hui son bon visage toujours souriant, son geste

toujours cordial et son regard toujours bienveillant. Personnalité compléte en définitive, il évoque pour nous une valeur spirituelle d'autant plus authentique que son action si efficace et si prolongée fut rendue encore plus touchante par son effacement et sa modestie, son œuvre sera durable sur un plan artistique par la vitalité et la qualité de l'Union musicale Aubusson-Fellein qui n'aurait pu exister sans lui : et puis aussi sur le plan moral pour l'exemple qu'il nous laisse. Les jeunes méditeront que les valeurs spirituelles correspondent à une nécessité profonde de l'homme. Grâce à une vocation musicale qu'il entretint jusqu'au bout, M. Adolphe Jouannet nous a prouvé qu'une certaine joie de vivre, en dépit des épreuves pouvait encore faire de la vieillesse un âge heureux.

Au nom de la Confédération musicale de France et la Fédération musicale du Centre, il appartenait (en l'absence des deux présidents empêchés) à M. André Relin, de Vichy, secrétaire général de la Fédération musicale du Centre de rendre hommage au doyen de cette Fédération dont il restait le seul membre fondateur.

Appliquant les théories de Platon, Adolphe Jouannet ne vécut que pour un idéal : la musique, cette musique source de bienfaits et d'enrichissements qui était devenue pour lui un véritable apostolat. Il était bon, désintéressé, serviable, mais tenace.

En 1911, il fut parmi ceux qui fondèrent la Fédération des sociétés musicales du Centre, dont il devint un des vice-présidents les plus actifs et les plus écoutés.

Président de l'Union départementale de la Creuse, il exerça dans son département une action prépondérante. Par son dynamisme il sut réunir toutes les sociétés musicales creusaises sous la même bannière et sut faire partager sa foi.

Compositeur de musique, il chanta surtout sa petite patrie : la Creuse, Guéret, Aubusson, et bien d'autres; tels sont les titres de ses œuvres dont certaines ont trouvé une large audience. Sa marche Beaufort, un modèle du genre, est jouée dans toute la France.

Il était titulaire de toutes les distinctions accordées par la Fédération musicale du Centre et la Confédération musicale de France. En 1935, il obtint la médaille du Gouvernement accordée aux anciens musiciens et en son temps, la rosette d'officier de l'Instruction Publique vint récompenser ses mérites pour services rendus à l'art musical.

Après avoir rappelé ses services militaires, M. Relin poursuit : « C'est dire tout l'éclectisme de sa vie, passée à se dévouer à la cause d'autrui.

Cet altruisme et cette générosité nous les retrouvons le 29 juin 1963 à Moulins, à l'occasion de notre fête fédérale où Adolphe Jouannet offrit à notre Fédération le fanion en tapiserie d'Aubusson, reproduisant l'ancien qui avait été égaré, emblème qui s'incline aujourd'hui devant ce cercueil.

C'est ainsi que le nom de notre doyen restera gravé en lettres d'or dans nos annales et que son souvenir se perpétuera.

Puisse-t-il servir d'exemple aux générations futures.

Mon cher Doyen, vous allez tout à l'heure rejoindre dans la terre de vos ancêtres, celle qui fut la compagne de votre vie et que vous avez eu la douleur de perdre il y a 11 mois. Partez rasséréné aux accents de votre ultime marche que vos amis creusois interprètent avec tant de ferveur.

Adieu mon cher et vieil ami, reposez en paix.

Au nom de l'Union musicale de la Creuse, le docteur Duffay présente un hommage suprême à la mémoire du cher disparu qui fonda l'Harmonie départementale qui cristallisa en Creuse tout ce qui est musique.

« Centre-Press » renouvelle à M. et Mme Patry, d'Aubusson, à M. et Mme Le Guider, de Guéret, ses enfants, à ses petits-enfants ainsi qu'à toute la famille, ses biens vives et biens sincères condoléances.

(Centre-Press 3.2.69)

CHAMPAGNE ET MEUSE

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epernay, Dormans et Avize, Hôtel de Ville d'Epernay, à 9 heures 30.

La séance, présidée par M. Roger Menu, maire d'Epernay, est ouverte à 9 h 45. Au bureau MM. Fernand Bouché président, André Jubréaux et André Bouché vice-présidents, Excusés, MM. Heurtaux et Jean Bouché, trésorier et secrétaire.

10 sociétés répondent à l'appel, 6 sociétés sont excusées en raison du très mauvais temps, ainsi que MM. R. J. de Vogüé et Médard de la Philharmonique et de la Fanfare des Tonneliers.

Le président remercie M. Menu qui a tenu à assister à la réunion, malgré ses nombreuses occupations, ainsi que tous les membres présents venus malgré les intempéries.

M. Jubréaux donne lecture des comptes-rendus moral et financier, approuvés à l'unanimité, avec compliments de l'assemblée.

M. Badré président de la musique de Damery remercie le président de ses paroles aimables et confirme la réussite totale du Festival de Damery en 1968.

Renouvellement du comité. Celui-ci est reconduit à l'unanimité.

Festival 1969 : le président donne toutes explications sur l'acceptation

d'Avize et remercie les dirigeants, dont M. Bourgeois, d'avoir bien voulu en accepter l'organisation, le 6 juillet 1969.

Dès à présent, les sociétés suivantes ont donné leur acceptation : Fanfares de Damery, Fleury, Philharmonique de Champagne. Ont accepté sous réserve d'acceptation définitive : l'Harmonie des Chemins de Fer, le club des accordéonistes, la musique de Dormans, l'Avant-Garde.

Festival de 1970 : cette question est réservée en attendant le résultat des consultations de plusieurs sociétés intéressées.

M. Rennepont, maire et président de la musique de Dormans fait accepter les prix de base pour la participation des sociétés aux Manifestations organisées, hormis bien entendu à celles des Festivals cantonaux.

M. Lecart directeur de la musique de Dormans entretient l'assemblée sur les problèmes d'assurances relatives au transport des musiciens par des tiers.

M. Fournier serait partisan d'étendre l'Union Musicale à d'autres cantons.

M. le Sénateur-Maire approuve.

M. Jubréaux est chargé de faire les approches nécessaires, qui seraient confirmées par une lettre officielle du président.

M. Badré président de la musique de Damery, demande si l'Ecole de Musique d'Epernay admettrait des élèves d'autres communes,

Editions BAJUS & Cie

62 - AVESNES-LE-COMTE

Musique pour harmonies et fanfares avec ses 3 célèbres collections en recueils de 15 morceaux.

(Envoi de conducteurs sur demande)

ECOLE DES FANFARES ET HARMONIES de Z. BAJUS pour la formation accélérée des élèves.

Méthodes complètes BLEMANT pour CORNET, BUGLE, ALTO, BARYTON et BASSE.

Solfège IDEAL de Z. Bajus.

Grand choix de DANSES ANCIENNES pour le succès de vos bals 1900.

et invite tous les membres de l'Union à assister au concert d'hiver de Damery et Sézanne.

M. Fournier répond affirmativement. Il précise que les cours se poursuivent avec satisfaction.

L'ordre du jour étant épuisé M. le maire remercie les délégués de leur présence, en dépit du mauvais temps. Il dit avoir appris beaucoup de choses, conseille de surmonter les difficultés, approuve les décisions sages qui viennent d'être prises, annonce que les subventions pour les festivals cantonaux viennent d'être augmentées par le conseil général, complimente les membres du comité réélus, et en particulier le président qu'il remercie de bien vouloir continuer son œuvre, approuve de tous et invite les délégués à lever leur verre de champagne offert si généreusement par M. Badré et la Fanfare de Damery, et boire aux succès de l'Union Musicale.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

« L'Avenir-Musique » a fêté Sainte Cécile à Mardeuil

C'était la commune de Mardeuil qui avait été choisie cette année pour la célébration de la fête de Sainte-Cécile de la société l'Avenir-Musique d'Epernay. Déjà jumelée avec la société de musique de Mettet (Belgique) et après avoir fonctionné avec celle de Pierry, ce sont les musiciens de Mardeuil qui viennent tout récemment de venir grossir les rangs des Sparnacien. Malgré la neige et le verglas précoce, à 9 h. 45 dirigeants et musiciens se rendaient au défilé, bannières en tête au cimetière de Mardeuil, où les membres du comité déposaient une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts. Puis ce fut le retour vers l'église où fut célébrée en musique la messe de Sainte-Cécile par M. l'abbé Bertrand, curé de la Paroisse, alors que l'honorable était prononcée par Mgr Carrière, ancien archiprêtre d'Epernay récemment nommé évêque coadjuteur à Laval.

Les morceaux de choix furent dirigés successivement par M. Huyaux, ancien directeur, Houllmont sous-chef et Thil, chef de l'Avenir-Musique. Au vin d'honneur prirent la parole MM. Garnier du comité de Mardeuil, Géraudel vice-président de l'Avenir, et M. Rousseau maire de Mardeuil pour remercier dirigeants et musiciens. Un repas réunissait ensuite les convives dans la salle des fêtes. A la table d'honneur, MM. Lebardier, adjoint au maire d'Epernay, Rousseau maire de Mardeuil, Géraudel, vice-président, Leclerc, de Mettet, les représentants des sociétés musicales locales. Au dessert, M. Géraudel prit la parole, pour remercier les personnalités présentes et présenter quelques excuses. Il souhaita un rétablissement à M. Bénard qui fut la cheville ouvrière

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

Les Musiques de Montmirail et Fromentières ont célébré Sainte Cécile

La sainte patronne des musiciens a été fêtée dimanche à Montmirail. Le matin une messe célébrée par le R. P. Namur était rehaussée par la présence des deux sociétés qui ont exécuté des morceaux appropriés. Dans son sermon le R. P. Dominique fit ressortir les rapports étroits entre la foi et la musique; l'après-midi un concert gratuit, offert aux membres honoraires, était donné en la salle municipale. Etaient présents Triquet adjoint au maire, plusieurs conseillers municipaux, le R. P. Namur, etc. M. Fernand Bouché, premier vice-président de la Philharmonique de Champagne s'était fait excuser, ainsi que Mme Buteau et M. Dupont, deux amateurs qui se chargent d'inculquer le goût musical chez les jeunes. Ceux-ci ont d'ailleurs montré le fruit de leur travail dans une présentation de l'ensemble des fêtes à bec. Sous la direction de MM. Jeger et Morance la fusion des deux sociétés seours a bien rendu, entre autres, la valse de Waldteufel « Espana » sur les motifs de la célèbre rhapsodie de Chabrier, deux fantaisies connues « Les cloches de Corneville » de R. Planquette et « Le Pays du Sourire » de F. Lozar. On peut dire que la musique est en plein essor à Montmirail, grâce à la collaboration de la musique de Fromentières et au dévouement des dirigeants des deux sociétés, qui enseignent le sens de la musique aux jeunes, eux-mêmes très fiers d'assurer la relève de leurs anciens.

La Champenoise d'Ay a fêté la Sainte Cécile dans la joie

Dimanche matin la Champenoise se participait activement à la grand-messe dite en l'Eglise Saint-Brice, par le doyen Sauté, en y jouant plusieurs morceaux. Puis la société, en bon ordre, descendait en jouant

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.

A la fin du repas, le président Bessez tint à remercier et encourager les auteurs de cette fête familiale, puis M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse remit la médaille d'honneur à MM. Agrapart, Jean Picard, Robert Baron, Roland Mootz, et Bernard Mootz. Une sauterie clôtura cette excellente journée.

de la réunion des musiciens de Mardeuil et d'Epernay. Prirent ensuite la parole M. Leclerc de la délégation belge, M. Lebardier au nom de la ville d'Epernay, M. Rousseau maire qui remercia particulièrement MM. Garnier et Froty. Une pensée émue fut adressée au souvenir de M. Abel Rogé, fondateur de l'Avenir.



LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

12, avenue Sœur-Rosalie 75 - PARIS-13^e
Téléphone : 331-29-07 - 707-18-56

**Pour renouveler,
enrichir
le répertoire**

des classes instrumentales, des concours

La Collection L'ASTREE

collection de musique instrumentale classique publiée
sous la direction de Max PINCHARD

présente

Des œuvres de haute qualité :

**Campra, De La Lande, Balicourt, Duport, Marin-
Marais, Corrette, Francoeur, Clérambault, Bon-
porti, Montéclair, etc...**

révisées par les meilleurs spécialistes français

- pour violon, flûte, hautbois, clarinette ;
violoncelle avec accompagnement de piano ;
- pour piano, guitare.

VIENT DE PARAITRE :

Pierre PAUBON

METHODE DE FLUTE A BEC

doigtés modernes et doigtés anciens .. 7,00

Demandez notre catalogue général

jusqu'à la salle des fêtes. A partir de ce moment, le travail était terminé et la détente commençait. Les jeunes musiciens allaient ranger leur instrument pendant que les adultes étaient conviés au vin d'honneur.

Enfin, un peu plus tard, tous étaient réunis autour d'une table abondamment garnie, afin de fêter dignement, pour la septième fois, la sainte patronne de la Musique. Il faut bien dire que l'ambiance de ce repas fut très différente de celle des répétitions ou chaque jeune musicien, penché sur sa partition, ne pense qu'au travail. Les ce furent rires, chants et jeux : une excellente journée de détente avant les nombreuses manifestations prévues cette année encore.

M. Collety, maire d'Az, avait tenu, par sa présence, à prouver la sympathie qu'il témoigne à la Champenoise. S'étaient joints à lui et à M. et Mme Tall, directeur de la Champenoise, Mme Cautel, présidente ; MM. Fernand Bouché vice-président fédéral, le doyen Sandé, l'abbé Franchomme, Filtz président de l'Harmonie des Chemins de Fer, Ellette directeur de la M. J. C. Christin, directeur du C. F. G., Laprun commandant la brigade de gendarmerie, Braquemart, représentant l'Avant-Garde, et plusieurs bienfaiteurs de la société, tels MM. Jung, Liébart, Mme Charlot, M. et Mme Durdux.

La Musique de Dormans a fêté sa patronne Sainte Cécile

Cette grande journée a commencée par une messe célébrée par le doyen de la Vallée de la Marne, l'abbé Guillot. Cette messe était réhaussée par la présence des sociétés musicales dormanaises qui en présence d'une foule nombreuse, interpréta : Extrait du Largo et du Allegretto de Beethoven ; Largo Appassionata de Beethoven ; Aux Champs, par la Batterie-Fanfane ; l'Anglais des Scènes Pittoresques de Massenet ; Les cadets de Russie, marche de Sellenick. A l'issue de la messe un vin d'honneur attendait tous les invités. M. Stasi député de la Marche pronouça des paroles de remerciement et se dit très touché de l'accueil qui lui avait été réservé. A l'issue du repas qui se déroula dans une joyeuse ambiance, M. Rennepont maire de Dormans et président de la musique adressa ses vives félicitations à MM. Lecart

et Paul pour leur perpétuel dévouement au sein de la musique et souligna la lourde tâche qu'ils doivent accomplir pour diriger dans la bonne entente tous les éléments. Après avoir dressé le bilan de l'année bal, voyage à Dorsten, cinquanteenaire (félicitations du Ministre des A. C.), 14 juillet, 11 novembre, flamme olympique etc., Personnalités présentes : M. Bernard Stasi, député, Mme et M. Rennepont maire, Bigotte président fédéral, Fernand Bouché président des amicales musicales des cantons d'Epernay, Dormans, Avize, R. Fournier, directeur de la Philharmonique de Champagne, Masson directeur de la musique de Damery, Mme et M. Bailly, MM. Cheutin, Beaufrère, Jourdain, M. l'abbé Guillot.

Pour la Musique de Magenta la Sainte Cécile a été l'occasion d'une grande fête

Si le froid excessif et la perfide vergée ont privé les habitants de la Rive droite du magnifique défilé annuel, la musique municipale de Magenta n'en a pas moins fêté Sainte-Cécile avec ferveur et entrain, dimanche. Cette société on le sait, est composée pour une bonne part de jeunes éléments qui, bien encadrés par les anciens et magistralement dirigés par M. René Sergent, sont devenus les enfants chéris du public. C'est à 10 h. 30 en l'église Sainte-Marie de Magenta qu'a été célébrée la messe solennelle. Les musiciens apportèrent une brillante participation au cours de l'office, en coopération avec la Chorale paroissiale. En ouverture : « Accento » de Glück, suivi de Allons, Rassemblements-nous (musique et chorale) puis un extrait du Largo et du Allegretto de la 2ème Symphonie de Beethoven, par le quatuor de saxophone. Sanctus ensuite avec la Chorale, ainsi que le « Seigneur nous a aimés, et enfin la Marche des ruines d'Athènes, de Beethoven. Signalons que tous les arrangements des morceaux exécutés avec la chorale, ont été réalisés par le directeur artistique M. Sébille. Au cours de l'office M. Sébille, curé de Magenta pronouça une homélie de très haute portée morale. Messe terminée, les musiciens allèrent fleurir le monument aux morts. Au cours du vin d'honneur, M. Forest, maire, remercia tous les invités présents, puis eut lieu le banquet de Sainte-Cécile dont le menu fut servi par M.

Jacques Michéle jeune traiteur agéen. Comme il se doit l'arrivée du sanglier grand veneur fut saluée d'un hallali triomphant par les trompes de la société. A la table d'honneur : M. Forest, maire, Bernard Rapeneau, vice-président actif, Fernand Bouché, vice-président fédéral, Féron, adjoint au maire d'Epernay, Bruneau, maire de Dizy, l'abbé Lanes, curé de Magneta, René Gantils, René Sergent, directeur, Jaczy Sauvage, directeur adjoint, Ernest Rapeneau, Georges Thil, Magillon et Paris. A l'heure des discours, M. Bernard Rapeneau salua les personnalités et les Dames, et complimenta directeurs, musiciens et professeurs. Ensuite le secrétaire général M. Raoul Marin, fit un large tour d'horizon sur les activités de la société et présenta quelques excuses.

M. l'abbé Lanes, souligna la magnifique esprit qui régnait au sein de la musique. Peut-être dit-il les ten demain ne sont-ils pas toujours aussi souriants, mais ces accrocs, se doivent être réparés par des réunions, la musique doit s'élever au-dessus de tout matérialisme. Parlant au nom de la ville d'Epernay M. Féron adjoint au maire, complimenta à son tour directeur et musiciens qu'il remercia pour leur concours apporté aux manifestations de la ville. Avec M. Fernand Bouché, ce fut le salut affectueux de la Fédération à tous les exécutants et leurs chefs avec de chaudes félicitations au quatuor de saxophones. A son tour M. Brunot maire de Dizy remercia les musiciens pour le dévouement dont ils font preuve à l'égard de sa commune. C'est avec une pointe d'humour que M. Forest, maire, souligna qu'il assistait avec plaisir au banquet de Sainte-Cécile pour la vingt et unième fois salua les Dames, rendit un hommage particulier à M. Raoul Marin, véritable cheville ouvrière de la société, ainsi qu'à celle de M. Fernand Bouché, infatigable et digne représentant de la Fédération de Champagne et Meuse. Complimenta musiciens, directeurs et professeurs, et exprima que le mariage chorale-musique à la messe fut un véritable régal pour les mélomanes.

La remise des diplômes de la Fédération et de la distribution des instruments aux nombreux élèves termina la partie officielle de la fête de Sainte-Cécile.

Le Club des Accordéonistes et Guitaristes Champenois a fêté joyeusement Sainte Cécile

Quittant Epernay les accordéonistes ont tout d'abord participé à la messe célébrée en l'église de Saint-Martin d'Ablois au cours de laquelle ils ont exécuté l'Ave Maria de Gounod et le Largo de Haendel, sous la direction de M. Magnien. A l'issue de la messe, un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes. Quitant ensuite Saint-Martin, les accordéonistes et leurs invités, prenaient la direction du Mesnil-sur-Oger, où un excellent repas les attendait à l'hôtel du Mont-Blanc. A la table d'honneur, MM. Morange, président, Fernand Bouché, vice-président fédéral, MM. Sergent de l'Harmonie des Chemins de Fer, Mme Cautel de la Champenoise, M. Sébille, de l'Harmonie de Magenta, M. Houmont, de l'Avenir Musique, MM. Féron adjoint au maire d'Epernay, et M. Jamart maire de Saint-Martin, qui avaient assisté à la cérémonie du matin, avaient dû s'excuser pour le banquet. Au dessert M. Morange devait prendre la parole. Après avoir salué les participants et présenté quelques excuses, M. Morange rappela toutes les activités déployées par le club en 1968. Il ajouta : notre société a voulu participer à la coupe d'Europe des clubs d'accor-

deon dont nous sommes revenus avec une magnifique coupe, ainsi qu'avec le ruban de Champion d'Europe. Il évoqua ensuite le beau succès remporté à Paris lors de la coupe de Noël de l'accordéon. Puis il remercia le comité et particulièrement le secrétaire M. Brulefert. Il termina par ces mots : Je me tourne maintenant vers nos jeunes amis exécutants en leur demandant de continuer à travailler, de suivre avec assiduité les répétitions car il faut continuer et améliorer en 1969 l'œuvre de 1968. Mme Cautel, M. Bouché et M. Sergent félicitèrent le club des accordéonistes et souhaiter, comme M. Morange, que la musique retrouve une place plus vaste dans notre société. Le banquet s'est terminé à une heure avancée de l'après-midi.

A son tour l'Avant-Garde a fêté Sainte Cécile

La journée commença très tôt par un court défilé qui devait conduire les musiciens sur la tombe de leur regretté directeur administrateur M. André Spitz ou une plaque souvenir fut déposée en présence de la famille et de nombreux amis. Mme Vaxelaire, représentante à la cérémonie, assistait à MM. Menu, sénateur-maire, assistant général, M. Depommier, conseiller général. Quittant Epernay, la société et les invités prenaient la direction de Cormoyeux (pays du président) pour participer à la messe célébrée par M. l'abbé Collombier, au cours de laquelle furent exécutés plusieurs morceaux de son répertoire : les Montagnards de Hemmerlé ; Souvenir de Neufchâtel de Gadenne ; Les Voltigeurs de breuil, sous la direction de M. Guy Martin. Après un hommage rendu au Monument aux Morts, un vin d'honneur fut servi à l'école. Au cours de cet apéritif M. Fernand Bouché, vice-président fédéral remis la médaille d'honneur officielle à MM. Guy Martin, Roger Lemoine, Edmond Paris, Michel Lamy, James Braquemart et Jean Kruez. Il était 13 h., quand fut servi le repas à la salle des fêtes, préparé par M. Sourdé. A la table d'honneur autour de M. et Mme André Faniel on remarquait la présence de MM. Fernand Bouché, Depommier, Kirchmeyer, Gosse, Pongnot, Doyon, Mme Cautel, MM. Denise, et Houllmont. Au dessert, M. Faniel prit la parole et salua les invités. Il tint à souligner — parmi les nombreuses sorties — le festival international de Gevelsberg (en Allemagne) où 35 sociétés se succédèrent devant 240.000 spectateurs, appréciant les gracieuses majorettes. Puis il remercia tous ceux qui aident la société à vivre, les donateurs de champagne, les membres honoraires bienfaiteurs et d'honneur. Il adressa au comité, à son directeur et à tous les sociétaires ses sincères remerciements pour leur dévouement au cours de l'année 1968. Il souhaita que l'Avant-Garde conserve encore longtemps sa renommée et il leva son verre à la santé de tous. Que l'année nouvelle vous soit favorable et vive l'Avant-Garde et ses nombreux amis.

Prenant ensuite la parole, M. Fernand Bouché salua président et directeur s'excusa de n'avoir pu assister à l'office du matin, retenu par une réunion d'une société amie. J'ai été, dit-il particulièrement heureux d'épingler sur la poitrine des musiciens l'insigne officiel du Ministère des Affaires Culturelles Portez-le, chers amis, avec fierté. Je trouve admirable que les musiciens, après une journée pénible, viennent travailler le soir, à la répétition, pour un petit morceau de ruban. Soyez donc félicités et continuez à servir cet idéal qu'est la musique. Je vous apporte le salut de votre fédération musicale de Champagne et Meuse si sensible à vos efforts, et je lève mon verre à la prospérité de l'Avant-Garde, dont le nom est synonyme de succès.

C'est dans la joie que se termina assez tardivement cette fête de Sainte-Cécile à la satisfaction de tous.

Echange de vœux

à la Philharmonique de Champagne

L'année 1969 s'est ouverte pour la Philharmonique de Champagne, par une répétition générale qui a eu lieu dimanche matin, et qui a été suivie, comme le veut une sympathique tradition, par la «réunion des vœux».

Comme le rappelait M. R. J. de Vogüé président de cette grande formation, cette réunion annuelle est aussi une sorte d'assemblée générale et une fête de la société.

M. Fernand Bouché, fidèle administrateur général, avait préparé, avec la grande minutie qu'on lui connaît, un bilan de l'année, que présenta le président : les naissances dans les familles de musiciens, les décès aussi, les distinctions, les mariages, les sorties et manifestations de 1968.

M. de Vogüé revint sur le gala annuel (123ème audition) qui avait eu lieu le 21 avril, et qui restera dans les annales de la Philharmonique, comme une grande réussite.

Pour 1969, un programme de sorties est envisagé. Une correspondance suivie se poursuit avec divers groupements différents, suisse, belge anglais et français. Il est donc probable que la Philharmonique effectuera un long déplacement cette saison. Mais, pour l'instant, deux sorties sont fixées, à Reims le 1er juin pour le festival fédéral, et à Vitry le François le 8 juin pour le centenaire de l'Harmonie du Cercle des XVII.

Après cette revue d'activités, le président de Vogüé a invité chacun à lever son verre à la prospérité de la Philharmonique. Il était entouré de M. de Maigret, président artistique, de M. Dricot adjoint au maire, de MM. Fernand Bouché administrateur général, de MM. Médard, Certelet, Rapeneau, Jung, membres du comité artistique, de M. le docteur Pellet, de MM. Biot directeur artistique de M. René Fournier, directeur actif, Jean Mauclair, René Guillaume, etc... et de tous les membres du comité actif.

Une joyeuse Sainte Cécile à l'Harmonie des Chemins de Fer

Un cortège s'était formé place Hugues Tiomb, à 10 h. 30 et se rendit à l'église, conduit par des pas redoublés bien exécutés. A l'église, les musiciens ont participé musicalement à la messe en exécutant : Choral, extrait de la Passion selon Saint-Jean de J. S. Bach « Pavane » de G. Fauré, « La Veillée de l'Ange Gardien » de G. Pierné, et « Laus Summa Patri » de P. Gilson, d'une façon irréprochable. Plus de cent convives ont pris place à la Cantine SNCF. Aux côtés des musiciens et de leurs amis on remarquait M. Lebarbier, adjoint au maire, représentant M. Menu ; M. Stasi, député de la Marche ; M. Seguin, ingénieur principal SNCF ; M. Bouvier, vice-président de l'O.A.I.C.F. ; M. Thomas, ingénieur principal adjoint M. Gillain, membre du comité fédéral représentant M. Fernand Bouché, M. Filtz président de l'Harmonie, M. Sébille sous-directeur remplaçant M. Jubréaux, empêché ; Mme Cautel présidente de la Champenoise d'Az ; M. Justafé, vice-président ; M. Lotzer, chef de Gare ; M. Clochette chef de service, M. Fournier directeur de la Fanfare des Tonneliers, ainsi que des représentants des sociétés musicales amies et les membres du comité de l'Harmonie. C'est tout d'abord M. Filtz qui prit la parole pour présenter les excuses de M. Jubréaux et pour se féliciter de la réussite de cette manifestation, due en particulier à la tenue impeccable des musiciens tant au cours du défilé que de la cérémonie à l'église. Les nombreuses félicitations que recut M. Sébille, récompensant son courage d'avoir assuré à l'improviste la direction du groupe, qui avait su se préparer de la meilleure façon sous la direction de M. Jubréaux. M. Filtz remit alors un cadeau-souvenir au nom de l'Harmonie à M. Thomas, lequel assura de son amical soutien au nouveau comité.

Au nom de la municipalité M. Lebarbier se félicita de la réussite de Sainte Cécile et remercia les musiciens pour l'aide précieuse qu'ils apportent aux manifestations officielles.

M. Stasi exprima son plaisir à l'issue de ce premier contact avec l'Harmonie des chemins de fer. Il souhaita la récompense à tous les sociétaires par l'enrichissement que procure la musique, et la fierté de travailler pour de nombreux concitoyens.

M. Seguin, enfin, clôtura la série d'allocutions en remerciant les personnalités dont la présence contribue à la réussite de cette fête, et en encourageant les musiciens à poursuivre leurs activités.

Sainte Cécile

de la Fanfare des Tonneliers

Comme chaque année la Fanfare des Tonneliers a été sous la direction de M. René Fournier, exécuta le programme, d'une haute tenue artistique, que voici : Marche du Souve d'une Nuit d'été de Mendelssohn, choral, de Jean Sebastian Bach, tiré de la sonate 147, arrangement René Fournier, par la Fanfare et les chœurs, Carillon de Westminster de Louis Vierne, arrangement René Fournier, Postlude en sol mineur de Louis Demars.

Une toute exceptionnellement nombreux avait répondu à l'invitation

Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...

Dolmet
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

Jusqu'aux plus grands!... seul **QUESNON** peut vous offrir tous les instruments que vous recherchez



**Trompettes - Bugles
Cornets-Altos - Barytons
Basses - Contrebasses
Soubassophones
Helicons - Trombones à
coulisse et à pistons
Saxophones Soprano Alto
et Baryton - Flûtes - Gui-
tares - Clarinettes - Tous
les instruments de fanfare,
sonnerie et batterie**

QUESNON

Tél. 206-69-80

31, Rue du Maroc - PARIS-XIX^e

de la Fanfare, et le chef, les dirigeants et les musiciens reçurent à l'issue de la cérémonie, les plus chaleureuses félicitations du Clergé et des Auditeurs. Après le vin d'honneur offert par la confrérie de Saint-Vincent, les musiciens et leurs invités se rendirent à la maison Moët et Chandon, au célèbre Caveau Napoléon, où le traitour Sourdet les attendait, pour le séculaire rituel de Sainte-Cécile. A la table d'honneur avaient pris place M. Charton du Jonchay, chef de cabinet, représentant le préfet de région, M. Bernard Stasi, député de l'arrondissement d'Épernay; M. René Dricot, adjoint au maire, représentant M. le sénateur-maire Roger Menu, M. Abel Médard, président de la fanfare, M. Gandilhon, directeur des Archives de la Marne; M. Fréby, secrétaire général de la mairie; M. Fournier, chef de la fanfare; M. Demars, compositeur, (dont on joua une œuvre à l'église); M. Marchand, conseiller général; M. Bouché administrateur général de la fanfare, vice-président fédéral; M. Jung, vice-président de la Fanfare; M. Emile Morreau, président de la Confrérie Saint-Vincent; M. Moineau, directeur des services techniques de la ville d'Épernay, et les représentants des sociétés amies.

Au dessert M. Médard prit la parole, se félicita de la réussite de cette journée, placée pour la dixième fois consécutive sous le double patronage de Sainte-Cécile et Saint-Vincent... Il présenta ses vœux à l'assistance, et salua les personnalités ainsi que, nommément, les représentants des sociétés amies.

M. Emile Moreau devait, pour sa part, apporter comme il le fait chaque année, avec beaucoup d'humour, la salut des vigneron aux musiciens.

M. Gandilhon, auteur d'un livre paru récemment sur le vin de champagne, remercia la Confrérie et la Fanfare de l'avoir accueilli.

Je vous félicite MM. les Confrères, de maintenir vos traditions à Épernay, et je remercie les musiciens, déclarai à son tour M. Dricot.

Prenant la parole M. Stasi expliquait: le tonus d'une ville ou d'une région ne se mesure pas seulement à son travail mais aussi à ses traditions, et il dessina avec humour un parallèle entre le patient travail de vigneron et le patient travail des musiciens, associant les bénéfices patronages de Saint-Vincent et de Sainte-Cécile.

Enfin M. Charton du Jonchay, présenta les excuses du préfet, et à l'occasion de sa première Saint-Vincent - Sainte Cécile, souhaita qu'à la suite d'une vendange 1969 abondante et de qualité, le Champagne

reprenne sa marche triomphante vers ces 100 millions de bouteilles. Une joyeuse sauterie a clôturé cette journée de Sainte-Cécile.

SEZANNE

Le 9 mars, la Musique municipale de Sézanne a exécuté sous la direction de M. René Fournier, directeur de la Philharmonique de Champagne et de la Musique des Tonneliers, le programme suivant :

- 1) « La Victoire ou la Mort », marche-défilé, L. Chomel; 2) « Hallaux », ouverture, Fernand Ruelle; 3) « Chanson Bohème », arrangement R. Fournier; 4) « La Dernière Valse », Les Reed et Barry Mason; 5) « American Folk Suite », Harold L. Walters; 6) « Ballet de la Statue », L. Maveur; 7) « Quatuor de saxophones de la Philharmonique de Champagne, saxo-soprano, MM. René Masson, de Damery; saxo-alto, Michel Pain, de Damery; saxo-ténor, Daniel Collin, de Ludes; saxo-baryton, Mar-

cel Duchene, de Rilly; 8) « Le P'tit Quinquin », marche-défilé, Eug. Gaudroy.

Ce concert prouve la qualité de cette formation musicale, et toutes nos félicitations doivent être adressées tant au directeur qu'aux musiciens.



**FRANCHE-COMTÉ
ET BELFORT**

**Amicales des Chefs et s/Chefs
1) Amicale du Pays de Montbéliard (Doubs)**

La réunion d'automne, a eu lieu en la mairie d'Exincourt; en l'absence de M. Jean-François Compagne (président) la séance a été conduite par MM. Chamery (ancien président) et Claude Erard (actif et actuel secrétaire).

M. Ciapolino, secrétaire général de la Fédération, empêché au dernier moment, n'a pu être présent.

Tous les problèmes concernant la région de Montbéliard, ont été traités: l'ensemble des résultats des examens fédéraux de 1968, a été excellent; les membres des différents jurys sont à féliciter pour avoir mené à bien une tâche particulièrement délicate.

La distribution des prix et diplômes a eu lieu en présence de M. Vriez (président fédéral) et M. Jacob, délégué régional de « Jeunesse et Sports ».

Puis de 1.600 F de prix ont été distribués aux lauréats.

La partie musicale étant assurée par l'Harmonie Municipale d'Audincourt... Le « Challenge Clerc » (confrontation annuelle) a été enlevé de haute lutte par l'Union Musicale de Seloncourt (dirigée par M. J-François Compagne). Au cours de l'année

1968, quatre sociétés Musicales du département du Doubs, ont bénéficié d'une subvention de « Jeunesse et Sports »: Union Musicale de Seloncourt, Echo de la Grotte de Sainte-Suzanne, Espérance de Montrapon, Harmonie Municipale de Morteau. Le nombre de bénéficiaires en 1969, sera peut-être de cinq...

Quatre sociétés ont participé à des concerts itinérants: Union Musicale de Seloncourt, Harmonie d'Exincourt, Harmonie de la ville de Montbéliard, Harmonie des Automobiles Peugeot.

Le Congrès de la Fédération, aura lieu à Montbéliard les 7 et 8 juin 1969, à l'occasion du 200ème anniversaire de la naissance de Cuvier. Le challenge Clerc, est fixé au 8 juin également.

La réunion se termine par une présentation d'instruments de Musique, par la Maison « Bucher » de Mulhouse; la qualité et les prix de ces instruments, intéressent vivement les dirigeants des sociétés musicales du pays de Montbéliard.

2) Amicale du Territoire de Belfort

Animée par Richard Ciapolino, cette amicale a pris contact pour la première fois, au conservatoire de musique de Belfort.

La quasi unanimité des chefs et sous-chefs de musique du départe-

**JOIE D'OFFRIR
PLAISIR DE POSSEDER
un DISQUE PERSONNALISE
HAUTE-FIDELITE**

GRAVE spécialement POUR VOUS

d'après vos bandes magnétiques personnelles

Les mêmes soins apportés à la gravure d'un seul disque, qu'à l'édition d'une quantité importante — PRIX DEGRESSIFS

TARIF et documentation envoyés gratuitement par retour, sur demande

DEPLACEMENT pour PRISE DE SON dans toute la France

**PARISONOR — 22, rue Lamoricière
10-SAINTE-SAVINE - AUBE - Tél. (25) 43.69.26**

tement étaient présents à cette réunion, au cours de laquelle, dans un climat tout à fait détendu et très « amical » bien des problèmes ont été traités: assurances, subventions, examens fédéraux, etc...

Il reste bien convenu que cette association doit demeurer une « Amicale » qui permet aux participants de se réunir périodiquement et se rendre divers services.

En résumé, premier contact favorable, qui doit augurer de l'avenir.

Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort

Compte rendu de la réunion d'automne des membres du bureau fédéral, qui s'est tenue au conservatoire régional de musique de Besançon dans une salle, mise très aimablement à la disposition des responsables fédéraux, par M. André Cauvin, directeur.

Étaient présents: MM Vriez (président), Polrot, Lacroix, Pochon (tous trois vice-présidents), Ciapolino (secrétaire général), Vuillemin (trésorier), Gros, Bouvret, Dupont, Erard, Hanus, Mercier et aussi: M. Bagnol (secrétaire général honoraire). Un absent excusé, M. Adam.

La séance est ouverte à l'heure prévue, le procès-verbal de la précédente réunion adopté et la situation de caisse communiquée à l'Assemblée par M. Georges Vuillemin, trésorier fédéral.

Le fonctionnement de la Fédération Musicale de Franche-Comté et Territoire de Belfort, se poursuit dans d'excellentes conditions: le niveau des festivals régionaux est de bonne facture, les examens fédéraux ont enregistré 1.000 participants.

MM. Metzhez et Bertheloot, représentant la ville de Montbéliard, annoncent que le congrès pourrait avoir lieu en leur cité les 7 et 8 juin 1969. Un festival régional avec la participation des meilleures formations est envisagé. Le challenge Clerc et le grand prix Louis Schumacher devraient être repris dans une forme nouvelle.

Les départements du Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort ont versé aux sociétés musicales, des subventions plus ou moins substantielles: seul le département du Jura a répondu négativement aux

démarches qui ont été faites. M. Jacob, délégué régional de « Jeunesse et Sports » (qui n'a pu assister à toute la réunion) annonce qu'il espère pouvoir attribuer des subventions à certaines sociétés musicales du département.

M. le président G. Vriez est heureux de constater que diverses « Amicales » de chefs et sous-chefs, déploient une activité de bon aloi.

Il est rappelé aux dirigeants que les déclarations d'accidents doivent être faites immédiatement et directement à la Confédération Musicale de France.

Toutes les questions ayant été examinées M. le président lève la séance, en donnant rendez-vous à la prochaine session.

GERS

**L'ISLE-JOURDAIN
La Société Philharmonique en deuil**

En effet la société Philharmonique a perdu un de ses sociétaires les plus dévoués. Pendant 39 années il a tenu sa partie de basse, mais il était aussi notre dévoué secrétaire depuis 20 ans. Au service de la musique, Louis Saint Serain, n'a jamais failli: il avait fait de cette société qui lui était si chère, sa famille. Tout au long de ces longues années de présence, il en a été la cheville ouvrière. C'était lui qui à chaque répétition, ouvrait et allumait la salle, en assurant la propreté, tenait cette salle chauffée pendant les mois d'hiver. Rien ne le rebutait, pour le service de la musique. Il est un de ces exemples que l'on se plaît à citer aux jeunes. Il n'avait pas de famille c'est donc la musique représentée par son président qui mena le cortège.

Tous les musiciens étaient là lui rendant un dernier hommage, combien mérité et tous l'on pleurait parce qu'il était un membre de leur famille.

Son souvenir restera longtemps précis dans le cœur des musiciens car il était le meilleur, le plus pur.

ILE-DE-FRANCE

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Audition de jeunes musiciens

Les cadets ensemble juniors seront présentés à la télévision le samedi 8 mars à 15 h. Ils joueront: 1) La Sarabande de J.-S. Bach. 2) La Symphonie en ut de F. J. Gossec.

25^e anniversaire de l'Ecole Municipale de Musique de Nanterre

A cette occasion, la ville de Nanterre et l'école organisent un festival qui aura lieu le lundi de pentecôte 26 mai 1969. Des sociétés fanfares ou fanfares harmonies intéressées sont priées d'envoyer leurs candidatures ainsi que leurs conditions et le nombre de participants à: M. le directeur de l'Ecole de Musique 3, rue Castel Marly, 92 NANTERRE

Le repas de midi est assuré.

Eaubonne

Festival « Offenbach »

Le 12 janvier 1969 La lyre Amicale a offert à la population caubonnaise un très beau concert; les auditeurs ont compris qu'il existait dans la commune une formation musicale de qualité composée uniquement d'amateurs.

La persévérance et le travail constant des membres de cette société, ont enfin leur récompense, puisque pour leur premier concert de la saison, une nombreuse assistance était venue les écouter et les applaudir.

M. Petit, maire d'Eaubonne et conseiller général, très occupé par ailleurs, vint quand même assister à la deuxième partie du programme. Furent également présents M. Holmann et de nombreux conseillers municipaux ainsi que leurs épouses, M. Scellier, président de l'Union Départementale des sociétés Musicales du Val d'Oise, M. Petit du Réveil de Montmorency, des directeurs et directrices d'écoles ainsi que plusieurs représentants des sociétés locales. De nombreuses autres personnalités se sont fait excuser.

M. Desvieux, souffrant, ne put diriger l'orchestre et c'est le sous-directeur, M. Van Eslande qui prit la baguette. Nous ne pouvons que nous incliner devant M. Van Es-

lande qui, déjà excellent musicien se révéla un chef de talent, car c'est avec brio qu'il dirigea l'orchestre et cela avec d'autant plus de mérite qu'il ne fut prévenu que quelques heures avant le concert et le programme n'était pas des plus faciles. Ils jouèrent: 1) La Sarabande de J.-S. Bach. 2) La Symphonie en ut de F. J. Gossec.

Félicitons Mme Jeanne Allanore, qui a su ravir son auditoire, par sa voix merveilleuse et nous souhaitons pouvoir souvent l'entendre.

Remercions tout particulièrement M. Lecointre qui accompagna si gentiment Mme Allanore, sans oublier le sympathique présentateur Jean Houillon qui anima fort agréablement cette soirée.

Et c'est avec regret que l'on se sépara. Mais une chose demeure: La Lyre Amicale a conquis son public et nous en sommes heureux pour cette société qui mérite amplement ce succès et ces encouragements.

Le texte ci-dessus reflète bien la sympathique atmosphère et l'amicale ambiance de cette manifestation musicale, consacrée à Offenbach, et à laquelle j'ai assisté avec le plus grand plaisir.

Les membres de l'orchestre et M. Van Eslande ont accompli un beau travail dans des conditions difficiles et, on ne peut que les en complimenter.

Tout particulièrement est à remarquer l'action de M. Van Eslande, directeur-adjoint qui a su se tirer magistralement d'une situation délicate, créée par l'absence imprévue de M. Desvieux, directeur, souffrant et que nous souhaitons rétablir.

Nos félicitations vont également aux jeunes danseuses et à leur directrice, elles ont heureusement complété cette présentation musicale par leur présence toute de grâce et de jeunesse.

Il est à souhaiter que la voix de Mme Allanore, si bien accompagnée par M. Lecointre, se fasse entendre plus souvent. Grâce à l'appui et à l'intérêt que la municipalité d'Eau-



Cette collection s'adresse aux amateurs de musique de tous les âges et de tous les niveaux, mais plus spécialement aux animateurs qui recherchent pour leurs groupes un répertoire nouveau et une forme d'expression collective qui ne soit plus exclusivement basée sur le chant choral à quatre voix.

Pour vos chorales enfantines :

AM, STRAM, GRAM
Chansons faciles pour voix seules ou pour voix et instruments (pianos, métallophones). Collection dirigée par Colette Bertin.

Pour vos chorales juniors et adultes :

DUOS ET TRIOS DE LA RENAISSANCE

Pour voix égales et voix mixtes
Collection dirigée par Aimé Agnel

A PLUSIEURS VOIX

Chœurs à 2, 3 et 4 voix égales ou mixtes
Collection dirigée par Jacques Grimbert

CHANSONS DE NOTRE TEMPS

Chansons harmonisées de G. Brassens, G. Bécaud, etc.
Collection dirigée par Raphaël Passaguet

Pour vos chorales et classes instrumentales :

PER CANTARE E SONARE

Voix et instruments
Collection dirigée par Jean Turellier

Pour vos animateurs de chorales :

VIVRE LA MUSIQUE AUJOURD'HUI

Schémas simples et progressifs de musique chorale expérimentale
Collection dirigée par Guy Reibel

Pour vos orchestres juniors :

LE CONCERT INSTRUMENTAL

Partitions originales faciles à plusieurs voix
Collection dirigée par Michel Sanvoisin

Abonnements et Tarifs

- Abonnement pour la collection complète ou par rubrique
2 livraisons annuelles : avril, octobre
6 œuvres en moyenne par rubrique et par livraison.
- Morceaux disponibles séparément aux tarifs suivants :
1 à 4 pages 0,50 F.H.T.
5 à 8 pages 0,60 F.H.T.
9 à 12 pages 0,80 F.H.T.
13 à 16 pages 1,10 F.H.T.

Conditions spéciales aux chorales et orchestres sur commandes par quantités.

Demandez le catalogue



HEUGEL

2 bis, rue Vivienne - Paris 2^e

bonne porte à la Lyre Amicale (ce dont nous la remercions très sincèrement) grâce à la tâche accomplie par ses actifs responsables, nul doute que cette société plus que centenaire continue à vivre de longues années pour le plus grand plaisir de tous.

EBNELIER

Avenir Musical du Bourget
Concert du vendredi 14 février 1969
Deuxième concert d'une saison qui doit s'achever par le Festival du mois de mai, celui-ci était essentiellement consacré à la musique légère et confié à la baguette de M. Jean Dardenne.

Deux grands noms devaient cependant ouvrir la première partie : Busser dont la Marche de Fête servait de brillante introduction et Weber qui trouva en M. André Tillens un interprète sensible et virtuose, parfaitement maître du concertino pour clarinette.

Le folklore faisait son entrée avec 3 danses de Gayanch de Katcharian, étrangement partagées entre les couleurs orientales et les rythmes russes.

Une première audition devait clore la première partie : celle de la transcription pour harmonie du West side story de Leonard Bernstein dont l'éloge n'est plus à faire et qui bénéficiera d'une interprétation chaleureuse, M. Bonnard vint ensuite au pupitre pour diriger, en début de seconde partie, une rétrospective des grandes marches napoléoniennes : sur scène les maîtres tambours de la Musique de l'Air (auxquels furent naguère confiées ces marches par M. Bonnard alors tambour major de la Musique de l'Air) donnaient à ces pages bien connues une couleur d'époque par de pittoresques costumes 1812.

Un grand tour d'horizon des marches d'Europe et d'Amérique permettait ensuite à M. Dardenne et à ses musiciens de déployer toutes les sonorités de pupitres bien garnis.
Ce fut tour à tour la Marche de Moïse de Rossini, le régiment, Cruss allemand, Et l'Esse de nos voisins belges, National Emblem, Winchester Cathedral et La Marche Consulaire à Marengo aux sonneries claires et incisives.

Un public nombreux avait cette fois encore été comblé et le faisait savoir par de nombreux bravos.
Jean CABOURG

POISSY

La Lyre Amicale

Le dimanche 12 février 1969, au Théâtre Moderne de Poissy, la Lyre Amicale donnait un grand concert de gala, présidé par M. Montjaret, conseiller général ; M. Pinel, maire, souffrant, était représenté par ses adjoints et conseillers.

Le Comité de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France était représenté par MM. Aubert et le colonel Charoillais.

M. Hugonnet, président de la Lyre Amicale, dans son allocution, remercia les personnalités précitées et le grand public (environ 900 personnes) qui ont tenu à assister à ce beau concert. Il mit l'accent sur les résultats heureux de l'importance de l'école de musique et ce, grâce à la Municipalité particulièrement attentive aux problèmes culturels et spécialement à l'enseignement de la musique.

Il convient de féliciter M. Bedel, directeur, et MM. Plantive, Post, Humbrecht et Bernot, professeurs pour les résultats obtenus.

Cela est tellement vrai que la Lyre Amicale, société de division supérieure A, put présenter, outre un grand orchestre hamono-symphonique, deux formations de jeunes, ce qui est réconfortant pour l'avenir de la société :

a) l'ensemble de flûtes à bec (50 exécutants) dernière création de la Lyre Amicale, sur l'initiative de son directeur Marcel Bedel ouvrit le programme par « Musique à travers chants » — Airs folkloriques — Présentation impeccable et (pour la première audition) un succès bien mérité pour le chef et ses jeunes interprètes de 8 à 12 ans ;

b) l'Orchestre des Cadets (55 exécutants) dirigé par Georges Plantive et composé intégralement de jeunes (12 à 20 ans) ayant été formés à l'École de la Lyre, interpréta ensuite avec la sûreté et la justesse qui lui valurent deux mentions « Bien » aux concours officiels « Romance et Minuetto » du commandant Semler-Colliery, et la « Marche Militaire » de Schubert ;

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos **FANIONS**
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

c) Marcel Bedel dirige ensuite le grand orchestre hamono-symphonique, dont il est le chef. Il est aussi l'artisan de la réussite de la Lyre Amicale, grâce à sa force de travail, son dynamisme et la sympathie qui rayonne de sa personnalité fort attachante.

Disons simplement que la Lyre Amicale interpréta les œuvres suivantes, avec le style et les nuances voulus :

Ouverture de Guillaume Tell (Rossini) ; « Ballet des deux Pigeons » (Messager) ; un extrait des « Noces de Figaro » (Mozart) ; « Mon cœur soupire » et « Ariette de « Cadmus et Hermione », de Lully, furent interprétés avec réussite par la jeune cantatrice Jocelyne Lacheze (authentique « amateur », ce qui n'exclut pas le talent), accompagnée par l'orchestre.

La Grande Sélection de « Tanhauser » (Wagner) ; « La Danse du Diable » (Wal-Berg) et la « Samba Brazil » (Barroso-Scheffer), bissée sous un tonnerre d'applaudissements termina ce beau concert.

Compliments au chef d'orchestre, à la cantatrice et à tous les musiciens de la Lyre Amicale qui, bien qu'agée de 110 ans, garde une éternelle jeunesse et justifie également son classement en division supérieure A.

Pour terminer, le Groupement dramatique de Plincerals (société amie animée par Jean-Louis Vidin) interpréta deux œuvres de Labiche : « La main leste » et « Les deux timides » avec accompagnement musical d'une formation réduite de la Lyre Amicale dirigée par M. Bedel.

Le public associa ce groupe fort sympathique aux musiciens de la Lyre par une longue ovation finale. Aussi est-il réconfortant de voir et d'entendre de purs « amateurs », musiciens ou comédiens, unis par l'amour de leur art et se compléter si heureusement.

Maintenant les musiciens de la Lyre Amicale préparent activement la saison musicale d'été de Poissy. De bien belles satisfactions artistiques sont donc en perspective pour les « Piscicacals » qui peuvent être fiers de posséder (grâce à la Lyre Amicale), trois belles formations instrumentales, ce qui est assez rare à notre époque.

INDRE
CHATEAUROUX
M. Raymond Dupouy, président de la Fédération Musicale de l'Indre, quitte l'Harmonie Municipale

La réunion générale de l'Harmonie municipale avait lieu le 28 février dernier, en présence de M. Petit, maire de Châteauroux, président d'honneur ; de Mme Gazala, adjointe et présidente de la société ; de M. Lemaigre, vice-président, et de tous les musiciens.

M. Gazala donna lecture de la lettre de démission de M. Dupouy qui, depuis 15 années, dirige l'Harmonie municipale de Châteauroux, et qui va bientôt se retirer dans le Sud-Ouest. Elle ajoute combien ce départ affecte tous les musiciens pour qui M. Dupouy s'est dépensé entièrement tant sur le plan musical que sur le plan humain.

En effet, sous sa direction l'Harmonie de Châteauroux avait repris son essor et les programmes comprenaient des œuvres de grands maîtres. M. Dupouy a composé notamment : « La marche des Donneurs de sang », « Le Berry en Marche » et plusieurs messes pour chorale et harmonie qui ont été présentées au cours des différentes fêtes de Sainte-Cécile de ces dernières années. Sa formation musicale, il la doit en partie au commandant Jules Semler-Colliery pour qui il a gardé une grande admiration.

M. le maire de Châteauroux prit ensuite la parole pour remercier M. Dupouy en son nom personnel et au nom de la Municipalité pour le dévouement dont il a fait preuve pendant ces quinze années de direction. Il explique que c'est la nostalgie du pays natal qui motive son départ de Châteauroux pour les Landes où il est à souhaiter qu'il retrouve ses activités musicales. Puis il remet à M. Dupouy deux très beaux volumes Larousse sur la Musique de la part de la Ville de Châteauroux et dédiés par le maire lui-même.

Les musiciens ont également voulu honorer leur chef en lui offrant un superbe électrophone et des disques. Enfin Mme Gazala, présidente, a tenu à ajouter personnellement un disque sur un concerto de violon de J.-S. Bach, très apprécié par M. Dupouy.

Celui-ci remercia M. le maire, Mme Gazala et tous les membres de la société pour toutes ces gentilles et il ajouta qu'il quitterait Châteauroux en conservant toute sa sympathie et tout son attachement à l'Harmonie municipale.

M. Fourneau, professeur d'Education musicale au Lycée Jean-Ciraudoux, et déjà sous-chef de l'Harmonie, a été nommé chef de musique en remplacement de M. Dupouy.

Un vin d'honneur clôtura agréablement cette soirée.

INDRE-ET-LOIRE

Liste des Festivals Cantonaux pour 1969

8 juin, Union des Sociétés Musicales de la Fuye, canton Tours Sud, M. Gerbault, rue des Docks, Tours 72 ; 6 juillet, Fanfare Municipale de Saint-Laurent-en-Gatine, canton Château Renault, M. Doguet Louis, secrétaire ; 6 juillet, Lyre Instrumentale d'Athée-sur-Cher, canton de Bléré, M. Avenet Jean, directeur ; 20 juillet, Union Musicale de Noizay, canton de Vouvray, M. Rocheron André, directeur ; 31 août, Fanfare Municipale de Limeray, canton d'Amboise, M. Bonnigal Georges, directeur ; 7 septembre, Fanfare Sainte-Cécile de Benais, canton de Bourgueil, M. Boucard Moïse, secrétaire.

Assemblée générale du 2 février 69

Dimanche la Fédération des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale statutaire dans la salle d'auditions du Conservatoire Régional de Musique de Tours. Sous la présidence de M. Froidefond président entouré par MM. Legendre, Monberger, vice-présidents, M. Dorizon, secrétaire général, M. Cailleau, Doussot, Boutet, secrétaires adjoints, M. Lefèvre, trésorier général et M. Roux, trésorier adjoint.

M. Froidefond, dans son allocution adressa ses remerciements aux délégués des 52 sociétés représentées. Il présenta les excuses de M. Desache président du conseil général, de M. Moisan, inspecteur chef du service départemental de la Jeunesse et des Sports, de M. Albreopic directeur du Conservatoire Régional de Musique de Tours, de M. Dalron, chef de service aux Affaires culturelles de la mairie de Tours.

Il remercia de sa présence M. Ferragu qui représentait M. le maire de Tours. Il remercia également ses collaborateurs pour les bons résultats obtenus au cours de l'année 1968. Il rendit également hommage au dévouement qu'ils apportent à la bonne marche de la Fédération.

Il demanda à l'assistance de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de M. Delaunay, vice-président décédé récemment, il regrette également la démission pour raison de santé de M. Groussin, vice-président.

En terminant son allocution il souligne l'aide précieuse apportée à la Fédération par le conseil général, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux Sports, aux municipalités pour les subventions qui sont accordées. Puis s'adressant aux sociétés leur demanda de prévoir l'avenir en formant des élèves et de se grouper au sein de la Fédération.

Le secrétaire M. Dorizon dans son rapport moral donne la composition de la Fédération 112 sociétés ; dont 25 harmonies, 74 fanfares, 6 batteries fanfares, 4 chorales, 2 sociétés d'accordéons, 1 Philharmonie. Pour un ensemble de 3.353 musiciens, il indique également que 59 sociétés donnent des cours qui réunissent 1.207 élèves.

Les récompenses qui ont été décernées au cours des festivals et pour la Sainte Cécile comprennent : 55 diplômes de la Fédération, 40 diplômes et médaille de bronze de la Confédération Musicale de France, 41 médailles argentées ; 18 médailles dorées, 11 médailles de vétérans et 8 médailles de directions pour 15, 20 ou 25 années de direction.

Le secrétaire donna ensuite divers renseignements sur les sociétés des auteurs, ainsi que des explications sur les circulaires adressées aux sociétés.

Le festival départemental qui n'a pu avoir lieu l'année dernière a été repris par la Musique Municipale

et la Municipalité de Descartes aura lieu en 1969 le 22 juin dont la date a été ratifiée par l'assemblée générale le festival et le concours sont uniquement réservés aux sociétés de la Fédération d'Indre-et-Loire dotés également de primes indemnité de transport prix en espèces médailles et diplômes.

Pour les festivals cantonaux des dates sont dès maintenant retenues Union des Sociétés Musicales de la Fuye Tours Sud le 8 juin, Saint-Laurent-en-Gatine le 6 juillet, Athée-sur-Cher le 6 juillet, Noizay le 20 juillet Limeray le 31 août, Benais le 7 septembre. Les sociétés dont la date n'est pas encore retenue sont priés de la faire le plus tôt possible. Le secrétaire aux examens M. Cailleau adressa ses félicitations aux directeurs et professeurs des sociétés, pour les résultats obtenus par les élèves et le renouvellement des remerciements à M. Albrepic directeur du Conservatoire, à Mmes et MM. Les professeurs du Conservatoire, les membres du jury pour l'aide précieuse qu'ils apportent. Il ressort de son rapport que 29 sociétés ont présenté 290 élèves et que dans l'ensemble le niveau est satisfaisant.

Il indique que toutes les sociétés ont reçu le règlement des examens et le programme, il demande que la date limite des inscriptions du 1 mars soit bien respectée, les examens ayant lieu le 27 avril au Conservatoire de Musique de Tours.

Suivant le nombre des inscriptions reçues il est possible que pour la division préparatoire, il soit prévu des centres d'examen qui grouperaient les élèves des sociétés éloignées, les sociétés en seront avisées.

M. Doussot, secrétaire aux assurances dans son compte rendu annonce que seulement 83 sociétés sont assurées. Il attire l'attention des dirigeants sur les responsabilités qu'ils encourrent en négligeant de contracter une assurance.

Le rapport du Congrès de la Confédération Musicale de France a été commenté par M. Froidefond, ce rapport fait connaître à l'assemblée les nombreuses activités de la Confédération en faveur de nos sociétés musicales.

Le compte-rendu financier de M. Lefèvre, trésorier fait état d'une bonne situation financière, il recommande aux sociétés de ne mettre aucun retard dans l'envoi des cotisations et du bulletin d'abonnement au journal.

Le rapport de la Commission de contrôle présidée par M. Lhéritier, approuva sa gestion et lui adressa ses félicitations sous les approbations unanimes de l'assemblée.

Après quelques questions qui ont retenu l'attention de l'assemblée, M. Ferragu, représentant M. le maire de Tours exprima sa satisfaction d'avoir assisté à cette réunion, se rendant compte du travail effectué ; il assura l'assemblée de la sollicitude de la municipalité.

A la suite de cette allocution il fut procédé à l'élection du tiers sortant des membres du comité directeur ont été élus et élus MM. Aymond, Dorizon, Froidefond, Rio, Pomard, Legendre, Naudin, Roux, Klein Maurice Coutoux.

A la suite de l'Assemblée générale le comité s'est réuni pour procéder à l'élection de son bureau. Ont été élus : Président, M. Froidefond, vice-présidents : MM. Legendre, Monberger, Richard, Gautier ; secrétaire général M. Dorizon ; secrétaires adjoints : Aux examens, M. Cailleau, Aux assurances, M. Doussot, Aux récompenses, M. Boutet, trésorier général, M. Lefèvre, trésorier-adjoint, M. Roux, archiviste, M. Durlent.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Le 35ème anniversaire de la Gerbe Artistique Musicale Forezienne

Le dimanche 9 février à 16 h., la Gerbe Artistique Musicale Forezienne, fêta d'une façon éclatante son 35ème anniversaire par un beau concert spirituel en l'église Saint-Charles.

Le public stéphanois était venu très nombreux autour de M. Michelnoir, etc...

Durafour, député-maire, de Mme Faugue, remplaçant son mari (adjoint au maire), de Mme Ollier, veuve du compositeur stéphanois dont les chœurs donneront deux œuvres : Notre Père et O Salutaris, des présidents d'honneur Mme Vergeat, Blanc, M. Colombet et Mme, MM. Bergeron et Denis, ingénieurs des Mines, M. Follet, inspecteur hos-

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

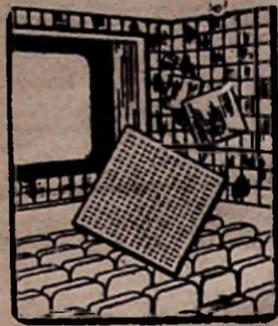
E^s DESCHAUX 79-NIORT
40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES
9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

Pour vos salles de Répétition et de Concert Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT

TRIEL (78-Yvelines) Téléphone : 965.78-80

PARIS, 18, rue Volney (2e) Téléphone : 073.65.74

073.69.12

Mme et M. Baur, directeurs fondateurs de la Gerbe, étaient particulièrement satisfaits du succès de ce concert et de son exécution.

La titulaire des orgues de Saint-Charles, premier grand prix du Conservatoire de Lyon eut un rôle d'accompagnement infiniment délicat...

Les solistes étaient tous de qualité mais nous avons particulièrement apprécié la voix d'or de Jacqueline Chauvet, premiers prix de chant et d'opéra au Conservatoire de Lyon.

Bethoven, Haendel, Massenet, Saint-Saëns, César Franck, Bach, Stradella, Verdi, Fauré, Guind, tous ces noms célèbres ont été honorés de belle façon par les artistes de la Gerbe.

MIDI

NIMES

M. Arthur Beulé, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi est entré le vendredi 28 février à la clinique Saint-Eloi à Montpellier pour y subir une sérieuse intervention chirurgicale.

Le bureau de la Fédération des sociétés musicales, les sociétés musicales du Gard et toutes les sociétés composant la Fédération du Midi, souhaitent une bonne réussite de l'opération.

PIGNAN

Réunion des Sociétés de l'Hérault Secteur A

Les sociétés musicales du département de l'Hérault zone A région Montpellier Lodève étaient convoquées le samedi 8 février à la mairie de Pignan.

La séance était présidée par M. Fabre président-adjoint, assisté de M. Pierre Audran vice-président. Une quarantaine de délégués représentaient les 26 sociétés inscrites et chacun voulut participer aux débats.

Un vin d'honneur fut servi par la municipalité de Pignan, termina cette réunion et manifesta la sympathie dont nos sociétés musicales sont entourées dans notre région.

Ajoutons que tous les délégués se déclarèrent satisfaits de cet entretien en souhaitant que des contacts plus fréquents leur permette de connaître l'activité de la Fédération M. F.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

Nous avons appris avec peine le décès de M. Emile Schmit ancien chef de musique de l'Harmonie Espérance d'Hagondange, officier de l'Instruction publique, titulaire de nombreuses distinctions françaises et étrangères.

Les obsèques ont eu lieu le 10 février.

M. Lafont, président de la Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, M. Nennig, vice-président, au comité, aux musiciens et aux membres bienfaiteurs et honoraires de l'Harmonie « Espérance » d'Hagondange qui s'étaient réunis devant la dépouille mortelle de M. Emile Schmit.

Né à Rudelange en 1897, M. E. Schmit manifesta très tôt des dispositions pour la musique. A 9 ans, il se mettait à l'étude du piano. En 1912, il était admis au conservatoire de Luxembourg où il obtint un premier prix de clarinette.

De nombreuses sorties particulièrement remarquées furent effectuées en France et à l'étranger.

En 1932, il créa une école de musique, dont plusieurs élèves obtinrent des premiers prix, non seulement au Conservatoire de Metz, mais également au Conservatoire National de Paris.

Nous adressons à tous les membres de la famille nos plus vives et sincères condoléances.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments

de musique

56, rue Lepic, PARIS-18e

Tél.: MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Réunion de la Délégation Région de Lens du 12 janvier 1969

Les membres de la délégation du secteur musical de Lens se sont réunis le dimanche 12 janvier 1969 à 9 h., à l'hôtel de ville de Lens sous la présidence de M. Delvigne. Étaient présents: M. Coasne, Mme Lerouge, MM. Foucart, Crespin, Degorgue, Dupureur, Botrel, Mercet, Warusfel et Humez. Absents excusés: Mme Deschamps et M. Delforge.

En ouvrant la séance M. Delvigne président présente ses vœux à tous les membres, souhaite une grande activité à notre délégation et la prospérité à nos sociétés musicales. Lecture du procès verbal de la précédente réunion est faite, il n'y a pas d'observations. M. Foucart donne lecture: 1) d'une lettre de M. Edmond Durut, annonçant la dissolution de l'Harmonie des mineurs de Wingles; 2) d'une lettre de M. Cuisinier, président de la Fanfare de Trompettes et Cors Aviation demandant qu'un membre de la délégation de Lens leur rende visite.

peurs pompiers, aux musiciens recevant la médaille gouvernementale pour 20 ans la médaille fédérale pour 30 ans et plus le dévouement à la musique. Quant à celle proposée par la délégation, les délégués décident d'en causer de nouveau lorsqu'ils seront en possession de plus d'éléments.

M. Delvigne annonce la réunion du comité de la Fédération Nord Pas-de-Calais le 26 janvier à Lille. M. Crespin accepte d'y représenter notre Délégation. M. Crespin donne la situation de la Caisse Elle s'élève à 502.63 F au 1er janvier 1969. Des félicitations lui sont adressées à l'unanimité pour sa bonne gestion.

Tous les délégués sont satisfaits de cette première réunion de l'année et avant de se séparer fixent la prochaine au dimanche 20 avril à 9 h., à l'hôtel de ville de Lens, afin de préparer le congrès du 4 mai à Carvin.

Société des Accordéonistes « Atomic de Lens »

Depuis peu, la société des accordéonistes Atomic de la Cité de la fosse 4 de Lens, a été complétée par une charmante troupe de majorettes.

La présentation officielle s'est déroulée jeudi soir 30 janvier à l'occasion du concert donné par la Société des Accordéonistes Atomic sous la direction de M. Jean Habéra. Une nombreuse assistance se trouvait réunie pour la circonstance sous la présidence de M. S. Monzewil président des Accordéonistes et Majorettes, M. Delvigne et Mme Lerouge, président et secrétaire de la Délégation de la région de Lens. MM. Jean-Claude Bois et Henri Cauchy, représentants la municipalité de Lens, M. Sonnevillie et ses adjoints maire d'Eleu, M. Degréville des œuvres Sociales, M. l'abbé Vanhove curé de la paroisse 4 de Lens et plusieurs ingénieurs du siège. La première partie permit d'apprécier la société Atomic ainsi que plusieurs solistes: Sous l'Aigle Double de Wagner; Souvenir de Stadel.

MUSICIENS CHANTEURS CHORISTES

ENREGISTREZ

SUR DISQUE MICROSILLON

HAUTE FIDÉLITÉ

VOS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES

D'après vos bandes magnétiques personnelles:

qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier.

Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété.

★

Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales:

fortement dégressif suivant quantité.

Prises de son dans toute la France.

UN DISQUE à partir de 7,50 F

AU KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles — PARIS-IVe

Téléphone: 887.09.87

Métro Bastille

Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

la de Dewaele, Espasa Canl de Marquina soliste Cesbron Suzette; Bille de Billard de Van Herck, soliste Lamin Montique; Aube Printanière de Basile; Les Doigts s'amuse, soliste Quéniart Pascal; Les Vendanges de Dewaele, soliste Bacqueville Murielle; Aiten Kamaraden de Teke; Présentation des majorettes deuxième partie Marche Turque de Mozart soliste Quaranta J.-P.; Joliette Bretonne de Rawson soliste Potdevin André; Réve de Vienne de Dewaele, 5ème danse Hongroise de Bramhs soliste Weingrotner Maguy; Les Triolets, soliste Pâtin Patrice; Jour de Revue de Dewaele; Cavalerie légère de Suppé, soliste Debuire Michel; Espasa de Chabrier, soliste Quaranta J.-P.; Katinika de Dewaele; Pour terminer défilé des majorettes et la société Atomic en exécutant Retour de Liège de Van Herck.

M. Henri Pad, maire, aux musiciens de l'Harmonie municipale de Béthune: « Je suis satisfait de la grand Béthune a une grande harmonie »

Du jeune Michel Delepierre, benjamin, à M. Dufétel, doyen tous les membres de l'harmonie municipale de Béthune étaient présents, dimanche pour fêter Sainte-Cécile. Et de M. André Dupont — dont c'était la première Sainte-Cécile en tant que chef — à Mlle Evelyne Racine — la seule représentante du sexe féminin — et à M. Louis Quéva, porte drapeau, le visage de chacun reflétait une belle joie de vivre.

Et, à l'heure de la réception en l'Hôtel de Ville, n'était-il pas réconfortant de voir ainsi rassemblés, autour d'un même amour: celui de la Musique, jeunes et moins jeunes?

C'est par la minute de recueillement devant le monument aux morts où une gerbe fut déposée en présence de M. Dupont-Fauville, député et de M. le maire, que commença cette journée.

A 11 h. 30, tous les musiciens de l'Harmonie se rendirent à l'église Saint-Vaast où, au cours de la messe ils interprétèrent à la satisfaction de tous les fidèles présents, Titus de Mozart, Adagio (extrait de l'Arlésienne de Bizet), Prélude du Déluge de Saint-Saëns et Judex de Gounod.

Le mauvais temps empêcha le défilé en musique à travers la ville et nos musiciens se retrouvèrent donc à l'issue de la messe en l'Hôtel de Ville de Béthune.

UNE HARMONIE DE PLUS DE CENT MEMBRES.

M. Brehon, président, rappela que l'Harmonie Municipale dont M. Pad est président d'honneur, et M. Dupont, chef, et M. Hue, sous-chef, comptait 53 membres et que la batterie dont le chef est M. Bernard en comptait 49.

M. Brehon se félicita de voir qu'à l'harmonie la relève est assurée. De nombreux jeunes en effet, entraînés par les anciens, viennent chaque année renforcer les rangs. Ces jeunes ont d'ailleurs la possibilité d'acquiescer une certaine compétence musicale grâce aux cours que donnent M. Dufétel pour le violon, MM. Hue, et Jacques pour la clarinette, M. Merlin, pour les cuivres, M. Lheureux pour le saxo.

M. Brehon, président, sur la bonne camaraderie qui règne au sein de l'harmonie municipale qui, dans 8 jours, pourra prendre place dans ses nouveaux locaux situés dans le vaste bâtiment de la rue Edouard Herriot, désertant ainsi la salle communale.

M. le député Dupont-Fauville dit à son tour la joie qu'il avait de se retrouver parmi les membres de l'harmonie et dit ses regrets de ne pouvoir assister au banquet qui allait les rassembler au foyer François Albert, étant retenu à Paris.

L'HARMONIE MUNICIPALE A PLUS DE 140 ANS D'EXISTENCE

M. le maire rappela en effet que l'Harmonie municipale de Béthune avait plus de 140 ans d'existence. Il invita les musiciens à regarder le drapeau offert par les Dames de Béthune à l'harmonie, en 1832. Ce drapeau a d'ailleurs une histoire. N'a-t-il pas été pris pendant la guerre 14-18 et n'a-t-il pas servi de couverture à un soldat anglais?

M. Pad de rappeler que le drapeau avait été retrouvé par son prédécesseur, M. Baur sur un banc du boulevard Kitchener.

M. le maire, ancien musicien au 73ème rappela avec émotion que son père avait également été musicien dans l'harmonie municipale dirigée alors par M. Verdier auquel succéda M. Arsène Philippe, MM. Namynck, Cayelle, Guillemaut, avant que M. Défontaine en devienne le chef qui a eu le mérite de reconstituer cette harmonie après la guerre.

M. le maire ne cacha pas sa joie de voir un nombre aussi impressionnant de musiciens au sein d'une harmonie et il indiqua que le Grand Béthune avait aussi une grande harmonie.

Puis M. Pad indiqua aux musiciens qu'ils allaient bientôt avoir à prêter leur concours pour les différentes inaugurations qui vont avoir lieu dans les prochains mois et notamment celles du Centre Sportif, du Centre Commercial de la Z. U. P. des I. U. T. etc.

M. le Maire, avant de lever son verre à la santé des musiciens et de Sainte-Cécile, précisa aux membres de l'harmonie qu'un voyage était prévu à leur intention, au mois de juin à Sully-sur-Loire.

Ce fut ensuite la remise des décorations qui firent tour à tour MM. Dupont-Fauville, Pad, Brehon, Appourchaux, Deleplace, Beck et M. le Maire de Lestrem.

Nous publions ci-dessous la liste des décorés.

Médaille des sociétés chorales et musicales de France (arrêté du 18. 1. 1968 - B. O. du 21 mars 1968, page 170):

Noms des récipiendaires: Cassaz Albert; Bernard Lucien; Bayard Emile; DeFrance Jean; Lemaître Honoré.

Liste des musiciens proposés pour une ou plusieurs décorations (Fédération - Essance 1968): Dufoury Louis, médaille dorée, 40 ans; Penin Georges, médaille dorée, 40 ans; Léturgie Georges médaille argentée, 30 ans; Lombard Prudent, médaille argentée, 30 ans;



CATALOGUES POUR BATTERIES - FANFARES ET HARMONIES

Partitions conductrices et parties séparées

G. LUYPAERTS

FIFRELINE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.

R. FAYEULLE

DE TEMPS EN TEMPS marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825
CHANSON DE ROUTE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825
JOYEUX DRILLES marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825
LA SAINT-GEORGES grande marche pour fanfare de trompettes Unidisc 30 159 P.
T.A.M. marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.
(Arrang. pour harmonie de revue)
CAMP DE MEUCON marche pour tambours, clairons et fanfare Unidisc 30 159 P.

M. POIRRIER

LA MONTCHANINOISE marche pour tambours, clairons et cors
SOUVENIRS DE THIEFFRANS marche pour tambours, clairons et cors
MICHAEL marche pour batterie fanfare
SALUT AUX GARS DE LA VALLÉE marche pour tambours et clairons

P. BREARD

JOCARIGRA marche pour fanfare et trompettes Decca ACL 825
SAINT-VALENTIN marche pour fanfare et trompettes Decca ACL 825
BEAUJON marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825
GRAND'RUE marche pour tambours clairons et cors Decca ACL 825
COSTANAS fantaisie rythmique pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

G. TERRE

L'ETINCELLE marche pour tambours, clairons et basses

G. PLATEAU

GLOIRE AU STADE marche pour tambours, clairons et basses

J. DEVO

NOUVELLE VAGUE charleston pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 147 M.
TANGO MARTIAL tango pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 276 M.
MAZURKA fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 147 M.
DOLLY twist fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 149 M.
CUBA samba pour batterie fanfare Unidisc EX 45 149 M.
BADINAGE cha-cha-cha pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 149 M.
NELLY twist pour batterie fanfare Unidisc EX 45 155 M.
LA BOITEUSE marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 155 M.
TROIKA fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 165 M.

IL ETAIT UNE BERGERE marche pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 165 M.
GALOPADE galop pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.
CHINOISERIE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.
FLANERIE marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.
PEPITA paso doble pour batterie fanfare Unidisc EX 45 261 M.
HABANERA habanera pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 276 M.
LE PERROQUET valse pour batterie fanfare Unidisc EX 45 276 M.
MISTER BOUM marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825
FANFARONNADE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825
LE MUSCADIN marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825
ALOUETTE marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.
DEFILE-PARADE N° 2 marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.
(J. Devo - R. Goute)
DOMY marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.

R. GOUTE

TAMBOUR BATTANT marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825
HELGA marche pour tambours et clairons Decca ACL 825
TAPTOE-CLANDAMI marche pour tambours et clairons Decca ACL 825
LES ESSARTS marche pour batterie fanfare Decca ACL 825
BERET ROUGE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825
JAVANAISE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.
GAI LURON marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.
SEMILLANTE marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.
PREMICES marches pour tambours et clairons
LE BENJAMIN marche pour tambours et clairons
WITH DRUMS BEATINGS marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.
LES JOUVENCEAUX marche pour batterie fanfare

POUR HARMONIES

J. DEVOGEL

MARCHE ROCAMBOLESQUE pour harmonie et fanfare
FESTIVAL
MARCHE DU CHAPITEAU marche

L. FARFAX et J. JONATO

QUAND LE CIRQUE

R. FAYEULLE

T.A.M. marche de revue, avec batterie fanfare

L. PHILIPPO et M. COMBRE, éditeurs

24, boulevard Poissonnière, Paris-9^e

Obin Paul, médaille argentée; Merle Jean, médaille bronzée, 20 ans; Cassez Albert, médaille bronzée, 20 ans; Jacques Robert, médaille bronzée, 20 ans; Scutin André, médaille bronzée, 20 ans; Ravoux Fernand, médaille bronzée, 20 ans; Defaunche Jean, médaille bronzée, 20 ans; Sénéchal Léon, médaille bronzée, 20 ans; Queva Louis, médaille bronzée, 20 ans; Dufrenoy Louis, médaille bronzée, 20 ans.

Liste des musiciens proposés pour une ou plusieurs décorations (C. M. F., Exercice 1968) :

Defontaine Jean, médaille dorée, 50 ans; Dupont André, médaille argentée, 40 ans; Sénéchal Léon, médaille argentée, 40 ans; Bocquet Paul, médaille argentée, 40 ans; Bricout Jules, médaille argentée, 40 ans; Lhombar Prudent, médaille argentée, 40 ans; Delbecq Robert, médaille argentée, 40 ans; Robert Bernard, médaille argentée, 40 ans; Flament Georges, médaille bronzée, 30 ans; Delbarre Henri, médaille bronzée, 30 ans; Penin Georges, médaille bronzée, 30 ans; Obin Paul, médaille bronzée, 30 ans; Scutin André, médaille bronzée, 30 ans; Léturgie Georges, médaille bronzée, 30 ans; Léturgie Georges, médaille bronzée, 30 ans; Dufrenoy Louis, médaille bronzée, 30 ans.

Bonne chère et chansonnettes... « Jamais il n'y a eu pareille ambiance au banquet de la Sainte-Cécile... » déclaraient en fin d'après-midi les musiciens rassemblés dans la salle du Foyer François Albert pour le traditionnel banquet que présidait M. Jacques Appourchaux.

C'est en effet une chaude ambiance qui régna tout au long du repas qui fut agrémenté de chansonnettes, de musique... et de bans musicaux. Que ce soit le jeune Denis Hue à la trompette d'harmonie, Evelyne Racine à la flûte M. Jacquest au piano, le jeune Brasse au saxo, chacun révéla un talent certain qui souleva les applaudissements. Mais nous aurions garde de ne pas citer le menu qui fut en tous points réussi et qui contribua certainement à créer cette ambiance dont parlaient les musiciens. Bravo donc aux musiciens, au personnel de la cantine et à leur chef... et vive Sainte-Cécile.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES - COIFFURES - CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e Laborde 34-00

NORMANDIE

Les Sociétés Musicales du Perche

Il convient, de situer cette région de Normandie afin qu'il soit plus aisé de comprendre le travail difficile, mais combien utile cependant, des quelques sociétés musicales qui subsistent malgré la poussée démographique des campagnes vers les villes.

Le Perche-Normand pays de collines, très accidenté, parsemé de verdoyantes vallées dirigeant les eaux de ses multiples ruisseaux et rivières vers la Seine, au Nord, et vers

la Loire, au Sud, se situe essentiellement à l'Est du département de l'Orne, limitée au Nord par le pays d'Ouche et à l'Ouest par la plaine d'Argentan.

Principales villes : Mortagne-au-Perche, ancienne capitale du comté, Bellême, Tourouvre, Longny, Moulins-la-Marche et plus à l'écart, Sées et L'Aigle.

Autour des années 1930, les sociétés musicales étaient fort nombreuses dans le Perche; non seulement chaque ville avait sa société mais bon nombre de petits bourgs et villages groupaient en fanfare vingt à trente musiciens de tous âges lesquels, tout au long de l'année procurent une part d'animation et de joie simple, notamment le jour de la fête patronale, le 14 juillet, le 11 novembre et la Sainte-Cécile ou à la Sainte-Barbe.

Aujourd'hui, restent en activité. La Fanfare Municipale de Mortagne, en plein renouveau, 40 musiciens dont 8 bons clairons; 10 concerts à Mortagne en 1968, avec succès croissant.

La Fanfare libre de Tourouvre, environ 25 musiciens douze concerts à Tourouvre et sa région.

La Fanfare de Randonnail, environ 20 musiciens, douze concerts. Ces deux sociétés voisines sont dirigées par le même et dévoué chef et plusieurs musiciens fusionnent de l'une l'autre.

La Fanfare de Moulins-la-Marche, 23 musiciens dont 8 clairons, assure son concours à toutes les fêtes et manifestations de la ville et dans huit localités voisines. La Société philharmonique de St-

Germain-de-la-Coudre, une vingtaine de musiciens, souffre actuellement du départ de plusieurs jeunes mais ne perd pas l'espoir avec l'appui effectif du conseil municipal, de fêter son centenaire en 1975.

L'Alliance Musicale Municipale de Sées, 25 musiciens en pleine forme, avec un jeune chef qui sait où il va, à en juger par la qualité du concert donné le 8 novembre et auquel nous avons eu le plaisir d'assister.

La Batterie Fanfare de Sainte-Gauburge, 18 musiciens de 8 à 20 ans et un chef séxagénaire et dévoué, a assuré sept services et concerts en 1968 et fait actuellement l'essai de fonder une petite école de musique afin d'intéresser les jeunes.

L'Harmonie Municipale « Lyre Algionnes », une trentaine de musiciens plus une bonne batterie de marche et une bonne école de musique, a assuré plus de vingt concerts, services et cérémonies, en grande partie à L'Aigle.

L'Orchestre symphonique de L'Aigle, groupe sous la baguette de M. Angot, 30 musiciens et organise des concerts lyriques classiques et des concerts spirituels très appréciés des mélomanes.

L'Union Musicale des Usines de Boisthorel, voisine de L'Aigle, 35 musiciens, une école de musique, a assuré en 1968 : 14 messes en musique, 8 défilés et cérémonies, 5 retraites aux flambeaux et 8 concerts.

A ces dix sociétés s'ajoutent encore les Fanfares de Bellême, de Glos-la-Ferrière et du Sap, ainsi que l'Accordéon Club de Gacé.

Pour la plupart de ces petites sociétés, de réelles et grandes difficultés existent; pour certaines elles sont insurmontables et susceptibles de provoquer le silence fatal et inéluctable, malgré une lutte désespérée de quelques bonnes volontés qui, partout, font tout ce qui est dans leurs minces possibilités pour maintenir leur société.

Une analyse de ces difficultés majeures permettra, peut-être de trouver quelques moyens pour y pallier.

Il s'agit de problèmes souvent particuliers, propres à la situation géographique des villes et bourgs; de problèmes sociaux, d'emploi, financiers, comme partout, qui seront exposés, confrontés et à la suite desquels il faudra conclure et... décider de ce qu'il sera possible de faire.

R. OUVRIER

LISIEUX

On n'oubliera pas de sitôt le concert donné par l'orchestre J.-F. Fallard. Cette brillante formation, où chaque exécutant à l'importance et la qualité d'un soliste, nous a donné une belle leçon de précision, d'élegance et de poésie. Sous la direction mesurée de J.-F. Fallard, le petit ensemble (douze cordes et un clavier) fit preuve d'une plénitude de sonorité frappante; couleurs chaudes, harmonies avec éclat. De tout cela, on peut déduire les qualités de chacun des musiciens, le sens de la sonorité que possède le chef et l'homogénéité des voix orchestrales; ajoutons que ce groupe de musiciens transcendants nous ont prouvé qu'ils excellaient dans l'interprétation des œuvres modernes autant que dans celle des œuvres classiques. On avait l'impression que c'était un seul musicien qui exécutait les attaques, les ralentis, le rubato, les pianissimi poussés à l'extrême, les trilles, les ornements. Mais on ne peut réaliser une telle chose qu'avec un groupe d'artistes d'égal talent qui sut travailler près de quinze années ensemble, qui ont un véritable respect du chef et sont unis par une même camaraderie. Le programme entier fut accueilli avec enthousiasme.

C'est d'abord le Divertimento en mi-bémol majeur de Haydn qui appartient à un 1^{er} recueil d'œuvres dont la destination instrumentale est mal définie et contient une des caractéristiques du divertissement classique viennois; celle de comporter deux menusets encadrant un mouvement lent, Allegro molto, menuetto, adagio, menuetto, presto; tout cela est d'une œuvre particulièrement fraîche et vive où la musique coule avec une grâce incomparable.

Puis Sinfonietta d'Albert Roussel, l'auteur du Festin de l'Aralgnée, qui compte parmi les fruits les plus caractéristiques de l'École française et introduit, dans la production de son auteur, une nuance inaccoutumée.

Quant à Jean-Noël Molard, combien nous aurions été plus heureux de le voir dispenser son grand talent et ses hautes qualités de violoniste autrement que dans cette « Nuit de Sciorlino » qui n'est pas faite de douceur et de calme, mais plutôt de passion et de tumulte voire de tourments, dans lesquels le violon principal prend souvent une place démoniaque. Ce n'est certainement pas avec ce genre d'écriture polytonale, sérielle, atonale que l'on est charmé.

Grand repos des oreilles avec la magistrale exécution du Concerto en ré mineur pour deux violons du grand J. S. Bach. Là, Ginette Carles et J.-N. Molard ont fait montre à souhait de leur complet bagage « violonistique ».

Et pour conclure, en véritable apothéose, l'éternelle Petite musique de nuit, du divin Mozart, que tout le monde connaît par cœur. La moindre note était comme résonnée, entièrement recréée, donnant presque l'impression que l'on admirait l'ensemble pour la première fois.

Cette fois, autres braves que de poltesses... ovation délirante, appels, aussi, de bonne grâce, J.-F. Fallard a bien voulu s'offrir à donner à nouveau sa troupe avec un fragment de Symphonie de Vivaldi, suivi d'un extrait d'un Concerto grosso d'Haendel.

Et l'on se sépara avec l'espoir d'un retour, mais sans Da Capo pour du Sciorlino...

LISEUX

A l'Ecole de Musique

Deux soirées ont été nécessaires pour la présentation des élèves des diverses classes. La première, c'est celle qui nous intéresse le plus, était consacrée à tous les instruments d'orchestre et Harmonie. Programme copieux et prometteur, (on aurait toutefois été particulièrement heureux d'y compter d'avantage de tambours et basses-tuba...)

Chœur des Magnardes, Gounod; Hymne à la joie, Beethoven, par les élèves de quelques classes de solfège sous la direction de M. Ricque; Gavotte de la Suite en Ré, J. S. Bach, par les classes de violon de Mme Duputel et M. Plassart; Allegro de la Sonate en sol, Devienne, par la classe de flûte de M. Viel et Fabrice Gourlay au basson; Sérénade, M. Locke; Ronéo, Tolbecque, par la classe de violoncelle de M. Bar; Le Vallon aux Echos et le Guet qui passe, de Fred Barlow, par les classes de trompette, cor, trombone, basse de MM. Antoine, Souibiet, Leroy; Intermozzo, Mendelssohn; Polka, Darius Milhaud, par les grands élèves des classes de cuivres; Scherzo et Finale de la Sonate « Le printemps », Beethoven, piano Elisabeth Boltard, violon Daniel Cullier; Lied, Mendelssohn; Minuetto, Schubert; Menuet, Boccherini, par le quatuor de saxophones A. Page, C. Lebec, J.P. Bar, R. Mignot; Trois duos pour violons, Bela Bartok; Concerto en fa mineur, Vivaldi, (3 mouvements), violons J.-P. Lacour, D. Cullier; Mélodie, Schumann, par les classes de clarinette et saxophone de MM. Petit, et Plassart; Rondo, G. Fuchs, par les Grands Elèves de la classe de clarinette; Sonate, Mozart, (3 mouvements) par les Grands Elèves des classes de Bois; Danses Populaires Roumaines, Bela Bartok, Christine et Jean-Pierre Lacour; Symphonie, Gossec, par l'Harmonie des Elèves; Symphonie des Joints, Haydn, (3 mouvements); Trois danses allemandes, Mozart; (3ème Danse, La Promenade en Traineau), par l'Orchestre Symphonique des Elèves de l'Ecole Municipale de Musique.

Deux jours plus tard, c'étaient près de soixante pianistes. Parmi cette pléthore des sujets excellents faisant goûter du Mozart et des grands classiques du piano en compagnie de Bela Bartok, Chostakovitch, Galiols, Montbrun ou Saucan. Signifions cependant ceux qui ont retenu particulièrement notre attention: Christine Lacour dans une Sonate de Scarlatti et 2 visions fugitives de Prokofiev; et Jean Dumand dans un Nocturne de Chopin.

La soirée s'achevait brillamment avec trois extraits de Ma Mère l'Oye, de Ravel à quatre mains. En l'absence de Mlle Jean, le maître Louis Muckensturn donna la réplique à Mlle Christine Lacour pour un duo de virtuosité qui constitua un régal élevé à merveille sur le bout des vingt doigts.

EVREUX

Les concerts organisés par l'Ecole de musique connaissent toujours le même succès. Tout récemment en matinée, au théâtre, la salle était pleine. Tous les enfants de l'école étaient là et, selon le désir de M. Lion beaucoup avaient entraîné leurs parents... La musique de chambre s'écoute en famille.

Cet auditoire attentif a pu apprécier le talent du quatuor à vent « Jean-Philippe Rameau » qui venaient à Evreux pour la seconde fois.

Le programme comportait six œuvres très différentes d'inspiration et de composition tout à fait propres à mettre en valeur les possibilités de cette prestigieuse formation.

Le « divertissement » de Haydn, quant à lui, ne permet pas de juger les vraies dimensions du père de la symphonie. Il suffit pourtant à goûter la fraîcheur des idées et le drame du dialogue instrumental.

Gabriel Pierné a écrit une « pastorale » pleine d'aisance, d'une richesse d'invention éblouissante, qui, malheureusement ne dure qu'un instant. Elle fait la partie belle au hautbois.

Les cinq danses protanes et sacrées d'Henri Tomasi témoignent de tout autres recherches de rythmes et d'harmonie, de même que les quintettes de Danzi et Arriev. Enfin les « Trois pièces brèves » de Jacques Ibert terminent ce concert par une note allègre. L'auteur de « Escalés » procède par touches sensées comme un peintre impressionniste.

C'est pour l'oreille une joie colorée. Une belle page de musique de chambre qui a été chaleureusement applaudie comme elle le méritait et a contraint la quintette « à revenir », après des rappels enthousiastes.

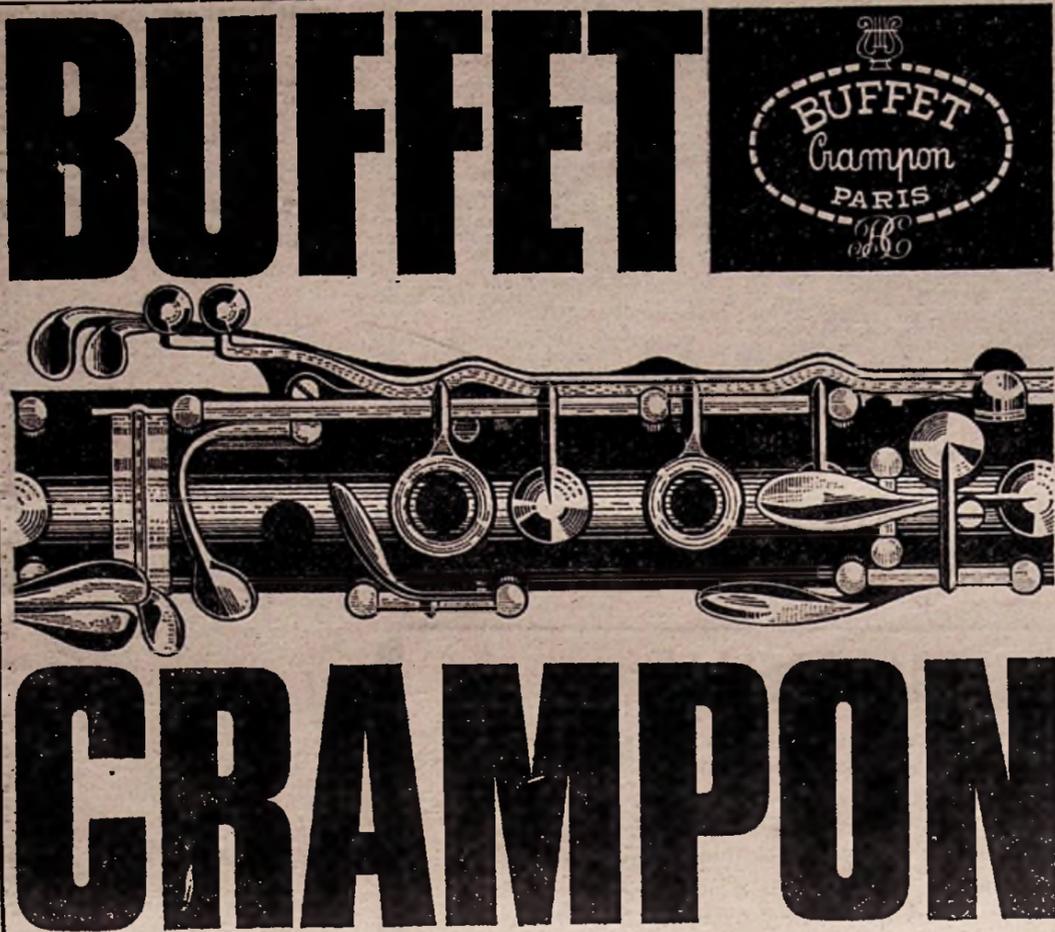
CHARTRES

Avec l'Harmonie Municipale Pas Redoublés avec la Batterie-Fanfane, par l'Harmonie.

Marche des petits soldats de plomb, G. Pierné; Ouverture des Noces de Figaro, W. Mozart; Etienne-Marche, Ballet, Saint-Saëns.

Par le Quatuor de cors du Conservatoire d'Orléans « Musique Ancienne » 1. Pavane, Tholnot-Orbeau (1589); 2. Je ne puis croire qu'on meure, J. Costeley (1570); 3. Canon, J. Rollin; 4. Quatuor, Jean-François Gallay; « Musique Moderne », 1. Quartetto, G. Barboteu; 2. Quatuor, R. Barbier; Par l'Harmonie, Petite Suite, César Cui; Sigurd Jorsalfar, Ed. Grieg.

L'Harmonie Municipale sous la direction de son chef, Léon Cordier. Le quatuor du Conservatoire d'Orléans, sous la direction de Michel Proust, professeur au Conservatoire d'Orléans et à l'Ecole Nationale de Bourges. Avec Jean-Pierre



Saxophones Clarinettes Hautbois Cors Anglais Bassons Flûtes

18-20 Passage du Grand-Cerf / Paris 2^e / Tél. : 231.88.78

Gault, Michel Besançon, Camille Leroy, prix d'excellence du Conservatoire d'Orléans.

SAINT-LO

Après le grand succès obtenu par les artistes Cocherneau et Delmoite, en décembre dernier, l'Association des parents d'élèves du Conservatoire Municipal de Musique et son président M. Mesnildey n'ont pas voulu s'arrêter en si bon chemin et c'est sous l'égide de ce groupement que deux nouvelles manifestations musicales de premier ordre viennent de combler de satisfaction les mélomanes de la région. Nous croyons bon de reproduire les comptes-rendus parus à ce sujet dans le journal « La Manche Libre » sous la signature de M. Albert Desile.

Le deuxième triomphe du pianiste Claude Kahn

Lors du premier récital qu'il donna à Saint-Lô, le samedi 11 mai 1968, Claude Kahn obtint un triomphe. C'est encore ce mot qu'il convient d'employer aujourd'hui.

Le public qui garnissait très largement le théâtre Roger Ferdinand, parmi lequel les jeunes étaient particulièrement nombreux, fut rapidement sous le charme d'une interprétation hors pair.

Tout paraît facile à Claude Kahn, artiste en pleine possession de ses moyens. Son mécanisme est léger et élégant. Sous ses doigts la musique naît et s'envole, tantôt pulsante et grave, semblant sortir d'insondables profondeurs, tantôt vive comme l'eau qui court sur le rocher, tantôt scintillante comme mille perles précieuses caressées par une lumière capricieuse.

L'esprit est subjugé par la poésie si riche en nuances subtiles qui coule des mains diaphanes de l'artiste, des mains qui parfois semblent immobiles sur l'ivoire qu'elles effleurent à peine et parfois deviennent endiablées, si légères et si rapides qu'elles déchainent des cascades qui s'éparpillent au souffle de la beauté.

Le public Saint-Lôis a magnifiquement réagi à l'interprétation musicale de Claude Kahn. Dès les premières notes d'une œuvre, il s'établissait dans la salle un silence religieux. Certains ne quittaient pas des yeux le visage et les mains du pianiste, d'autres laissaient tomber sur leur regard le voile discret des paupières afin de n'être plus qu'une âme charmée qui écoute.

Et lorsqu'était plaqué le dernier accord éclataient des applaudissements chaleureux puissants et prolongés. C'est ainsi que furent salués la Sonate en la mineur numéro 9 de Mozart, la Sonate Funèbre opus 35 en si bémol mineur de Chopin, la Valse en ut dièse mineur et 8 préludes de Chopin, trois préludes de Debussy, « Scarbo » (extrait de Gaspari de la nuit), de Ravel, mais lorsque s'acheva la Rhapsodie hongroise de Liszt, ce fut un

déchainement. Les applaudissements devinrent scandés, impérieux, invitant l'artiste à reprendre place devant son piano, ce qu'il fit avec bonne grâce, à deux reprises.

A l'entracte, nous avons eu le plaisir de bavarder quelques instants avec Claude Kahn. Il a dès le début de notre entretien exprimé la grande satisfaction que lui causait le public Saint-Lôis.

« J'aime sa grande attention et la spontanéité de ses applaudissements, et j'ajouterais à la fois surpris et heureux de voir dans la salle un aussi grand nombre de jeunes.

Et Claude Kahn de demander: « Combien y a-t-il d'habitants à Saint-Lô? »

« Vingt mille. — C'est beau de voir tant de jeunes dans une cité relativement peu importante vibrer à la musique classique. Il est vrai que vous avez à Saint-Lô un Conservatoire municipal de musique qui connaît un grand succès. Cela compte... »

Les concerts Padeloup ont soulevé l'enthousiasme

La venue à Saint-Lô des Concerts Padeloup demeurera comme l'un des grands événements de la saison musicale saint-lôise.

Trois cents personnes ont applaudi — avec quelle vigueur, avec quel enthousiasme! — l'orchestre de renommée mondiale, dirigé par Gérard Devos.

Trois cents personnes, c'est peu diront les esprits chagrins. Bien sûr, on aimerait en de telles circonstances voir le théâtre comble, mais si l'on fait un retour en arrière, on se souviendra qu'il y a un certain nombre d'années, il y avait la moitié moins d'auditeurs pour un concert gratuit.

D'ailleurs Gérard Devos et le violoniste Gérard Jarry qui nous ont reçu avec une grande amabilité à l'entracte étaient très satisfaits.

Alors que nous parlions du public, Gérard Jarry nous a dit:

« Réunir trois cents personnes à l'occasion d'un concert où le prix des places est tout de même relativement élevé — je ne dis pas qu'il est cher — est très encourageant. Ne croyez pas que nous jouons toujours devant des salles pleines. Il y a de nos jours tant de choses capables de retenir le public.

Et Gérard Devos d'enchaîner:

« Quoiqu'il en soit, l'auditoire d'aujourd'hui est excellent. Il écoute dans le plus grand silence, il comprend et ce qui ne saurait nous déplaire, il extériorise sa satisfaction. Un tel comportement me laisse croire qu'il est possible de créer à Saint-Lô un « climat musical » favorable aux concerts. La présence de votre Conservatoire Municipal sur lequel nous avons eu de très bons échos est un élément précieux car il suscite une émulation nécessaire parmi les jeunes musiciens et il met — passez-moi l'expression — les parents « dans le bain ».

L'orchestre constitue en lui-même un spectacle. La tenue des musiciens, robes longues et noires pour les dames, costumes et chemises blanches pour les hommes, l'ensemble rigoureux des archets, l'éclat des cuivres et des instruments à « percussion » retiennent le regard et contribuent à créer l'atmosphère qui convient à l'audition de grandes œuvres et de musiciens artistes.

Je ne suis pas, à loin près, un spécialiste de la musique mais ma qualité de profane ne m'a pas empêché d'admirer Gérard Devos portant au bout de ses doigts l'ensemble des quatre-vingts musiciens. Il m'a semblé que chacun des exécutants était suspendu à cette main gauche qui commande les silences, obtient les nuances les plus subtiles, enchaîne les sons mélodieux ou déchaine les ouragans. Cela m'a paru merveilleux!

Le programme comportait des œuvres de Rimski Korsakov, de Moussorgsky, de Tchaikovsky et de Borodine. Elles furent présentées avec talent par un membre de l'as-

sociation qui eut le grand mérite de se mettre à la portée de l'auditoire tout en « maniant » avec dextérité l'histoire et la technique.

La « Grande Pâque Russe » œuvre brillante qui donne une large part aux solistes: flûtes, violon et violoncelle, devait déchaîner une longue salve d'applaudissements. Il est vrai qu'elle s'achève en une sorte d'apothéose capable d'émouvoir les moins sensibles à la musique.

C'est dans le concerto de Tchaikovsky que nous devons entendre Gérard Jarry. Ce fut un régal. Quelqu'un a écrit de cet artiste qui a réuni sur son nom les éloges les plus éminents qu'il « servait la musique au lieu de se servir d'elle ». Cela est vrai, sans aucun doute!

Il serait présomptueux de vouloir juger la technique de Gérard Jarry, mais il n'est pas besoin d'être technicien pour avoir l'oreille charmée. Les sonorités qu'il tire de son instrument laissent avec laquelle il se joue des difficultés, la sensibilité, la fermeté qu'il met dans son interprétation ont le don d'émouvoir.

Le public a bien compris Gérard Jarry. Je n'en veux pour preuve que les appels répétés dont il a été l'objet, mais il a apprécié aussi, cela est certain, le charme suave et le romantisme caressant d'un concerto qui se termine dans la lumière des feux mouvants éclairant un camp de Cosaques.

Avec la Kovatchina, de Moussorgsky, l'orchestre nous a offert une palette sonore particulièrement riche.

Un morceau de choix a terminé ce brillant concert: Les danses Poloviennes du Prince Igor, de Borodine. Cette œuvre étincelante, au rythme bondissant, dans laquelle sont utilisées toutes les possibilités des instruments et du chef a littéralement emballé l'auditoire. Les applaudissements qui récompensèrent les musiciens furent interminables... et Gérard Devos, avec le sourire reprit sa baguette.

Nous avons demandé à M. Carrère, directeur du Conservatoire Municipal de Musique et chef de notre Harmonie Municipale, ce qu'il pensait de l'audition qui venait de se terminer.

« Ce que j'en pense? Beaucoup de bien, nous a-t-il répondu. Voyez je suis encore tout ému par ce que je viens d'entendre... un vrai régal. L'auditoire a lui aussi été conquis et je crois pouvoir dire que la musique symphonique s'est imposée à Saint-Lô, ce qui n'a rien d'étonnant lorsque ses ambassadeurs sont des artistes d'une telle classe! »

Albert DESILE

SUD-EST

Union des Sociétés Musicales de la Savoie

2 magnifiques réussites chez « Les Violonistes de Madame Fizez » à Chambéry

Nous apprenons, et avec quel plaisir, les succès sensationnels obtenus par deux violonistes du groupement animé et dirigé par Mme Fizez. 1. Jean-Pierre Fizez, 1er prix de virtuosité, de Genève et finaliste du concours international Paganini, actuellement 1er violon à la radio-télévision du Luxembourg, passait en décembre le concours pour le recrutement des violonistes de l'orchestre de prestige « Rhône-Alpes » à Lyon. Sur 22 concurrents, il fut classé 1er avec un contrat de soliste. Quelques jours après il passait également le concours pour le recrutement d'un professeur de violon au Conservatoire de Grenoble. Il arrivait encore qu'il préférât, malgré un choix embarrassant.

2) Un deuxième violoniste du groupement Jean-Louis Détéienne (prix de virtuosité de Genève) sortant du Régiment passait aussi le concours « Rhône-Alpes ». Il était reçu 3ème, un 2ème concours aura lieu sous peu; il espère cette fois être définitivement retenu. Il sera probablement le plus jeune de l'orchestre. Nous sommes heureux d'adresser nos vives félicitations à Mme Fizez qui a formé ces jeunes virtuoses et qui reste une animatrice de tout premier ordre et dont les méthodes d'enseignement, tout à fait remarquables, ont permis ces résultats qui lui font honneur ainsi qu'à l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie et à toute notre région du Sud-Est.

Le comité fédéral.

SUD-OUEST

L'Union Chorale de Cauderán

La Société Sainte-Cécile de l'Union Chorale a été privée de la messe chantée chaque année dans une des églises cauderanaises, en raison de la maladie de son chef M. Eclairard, empêché d'en préparer le programme. Mais cette bonne occasion d'entendre une des très belles chorales de l'agglomération bordelaise a été compensée pour les privilégiés qui assistaient, le 26 janvier au banquet de Sainte-Cécile par un concert exceptionnel. Pour en juger l'importance des œuvres chantées suffit. Cette audition a démontré que l'amour du chant et l'existence de belles voix étaient encore deux choses bien vivantes dans notre région. M. Eclairard se mit au piano et accompagna Mlle Monique Artouan, dont le très beau soprano dramatique, avec une étendue de voix remarquable, qui lui donne la possibilité de chanter bien des rôles du répertoire, interpréta, avec tout le lyrisme souhaitable: La Force du Destin, Aida, Le Bal Masqué (de Verdi) et La Tosca (de Puccini).

TOULOUSE - PYRÉNÉES (318 m.)

— BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY —
— MOIS D'AVRIL 1969, tous les quinz jours —
— le dimanche, de 14 h. 35 à 14 h. 50 —

6 AVRIL :

Courte et bonne, polka-marche, Gabriel Allier; Reine, schottisch, Jean Godeyettes; Nuit d'Octobre, mazurka, Etienne Chocard; T'en s'attiens-tu? valse, Victor Turipe; Les Seras-Hourbon, quadrille créole, J. Barrès - G. Parés.

20 AVRIL :

La bataille de l'Alma, polka, X...; Goutte de rosée, schottisch, X...; Pour avoir la fille, mazurka, Holzer-Waiter; Fête en Alsace, valse, Jean Rignac; Le banquet de Figaro, quadrille, Blancheteau.

Mme Prades donna du célèbre air de Louise (Charpentier), une interprétation de très haute qualité, et avec la chanson de « Lolita » renouvela la joie de l'assistance ravie.

En duo ces deux artistes chantèrent les Contes d'Hoffmann (Offenbach). Mme Lagueyte fit apprécier une très jolie interprétation de la Belle Hélène (Offenbach) et le charme se poursuivit, avec le même bonheur en écoutant les très jolies voix de Mme Echinard dans l'air de Mimi, du 1er acte de la Bohème. Mme Masson dans « C'est la saison d'amour », et Mme Michic dans « Les Trois Valses ». M. Ciran chanta « Le rondeau de l'Inconnue » de la Cocarde de Mimi Pinson. M. Larrieu dans « Le Béréty » avec talent nous détailla cette chanson gasconne célèbre et MM. Raspeau et Masson assurèrent avec chansons comiques et à refrains la note gaie de cette soirée.

du regretté Henri Lalanne entré à la chorale en 1928 et l'expression de la sympathie exprimée à son fils Jean Lalanne, qui avec son grand talent et sa passion du chant mène un véritable apostolat artistique dans notre région. M. Ciran, rappelant les souvenirs caudérans de la grande Hortense Schneider créatrice d'a peu près toutes les œuvres d'Offenbach souhaita qu'une rue porte son nom dans Caudéran, et M. Gréaud demanda qu'il soit pensé à composer « Un chant de Caudéran ». Cette belle réunion prit fin avec la remise des récompenses décernées par la Fédération des Sociétés Musicales du S.O. à MM. Echinard, le chef dévoué et talentueux de la Chorale, Dallet et Hervé, deux de ses sociétaires depuis de nombreuses années, et au nom de M. Ehrmann, président de la C. M. F. M. Davier, qui depuis si longtemps est un des animateurs et administrateurs de l'Union Chorale, reçut la médaille des Vétérans.

Harmonie Paloise Municipale

Le 24 novembre 1968 l'Harmonie Municipale faisait la Sainte Cécile en l'église Saint-Jacques à Pau.

Placée dans le chœur de l'église et sous la baguette de son chef M. Lacaze, l'Harmonie exécuta : L'Angelus (extrait des scènes pit-

toresques de Massenet) ; Panis Angelicus, (de César Franck) chanté par M. Dagueressar ; La Grande Porte de Kiev (orchestration de M. Pardoel).

Avant la messe à 10 h. 30, l'ensemble de l'Harmonie s'était rendu au cimetière de Nay ou au cours d'une cérémonie toute simple M. Labayle, président de l'Harmonie accompagné de M. Davier secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales de Sud-Ouest, dépose une gerbe sur la tombe de M. Pardoel ancien directeur de l'Ecole Municipale de musique et chef de l'Harmonie récemment décédé, auquel il décerne à titre posthume la médaille d'or de la Confédération des Sociétés Musicales de France.

Un banquet devait clôturer cette fête, au cours duquel furent prononcés les discours, par M. Labayle, adjoint au maire et président de l'Harmonie, M. Halliet, conseiller municipal, M. Lacaze, chef et M. Davier représentant la Fédération qui excusa le président Ciran et félicita le chef et les musiciens pour les belles exécutions de la matinée. Il devait ensuite remettre de nombreuses récompenses : médailles d'honneur des Sociétés Musicales et chorales avec diplômes du gouvernement, Confédération Musicale de France et Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans **LES EXAMENS FÉDÉRAUX**

Orchestre symphonique de Talence

Cette année encore c'est en l'église de Notre-Dame de Bordeaux, que l'O. S. T. a fêté sa patronne, la Sainte-Cécile donnant un magistral concert sous la direction de son chef Tony Cerf, dirigeant quarante-cinq musiciens dont vingt-quatre violons.

Au premier rang des personnalités, on remarquait : M. Guérin, chef du cabinet du préfet ; M. Dufour, représentant M. Chaban-Delmas ; M. Latour, représentant M. Henri Deschamps, maire de Talence ; M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; M. Marchand, président de la Lyre Talençaise ; M. Jonqua, ancien président de l'O. S. T.

A l'issue de la messe, M. le curé, exprima sa joie de voir se perpétuer avec éclat une telle tradition.

Un repas amical réunissait ensuite les sociétaires à Bouillac. Prenant la parole, M. Esquerre, président de l'O. S. T., avait choisi pour thème la musique : « trait d'union entre les hommes ».

« Notre joie d'avoir M. Ciran parmi nous, dit-il prouve ainsi l'amitié qu'il nous porte ainsi que la présence de M. Marchand, président de la Lyre Talençaise. Je remercie Tony Cerf, l'âme de l'orchestre, qui, grâce à son talent, a fait de notre orchestre un des plus brillants de notre région. Quant à M. Roubin, toujours présent au sein du groupe, on ne pense pas à l'O. S. T. sans penser à lui ».

M. Tony Cerf remercia les musiciens pour leur assiduité aux répétitions.

S'adressant aux musiciens, il déclara : « Vous vous êtes donnés corps et âme vous m'avez fait une immense joie ».

M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, devait dire son plaisir d'être parmi cette phalange.

M. Henri Deschamps, maire, affirma : « Nous voulons qu'à Talence tout travailleur puisse exprimer sa joie, exprimer un langage qui le rapproche des autres. Notre souci, au conseil municipal, a été la création de l'école de musique prenant les enfants et leur donnant la possibilité, avec du travail assidu, de faire plus tard chanter un violon : cette œuvre aura simplement servi la cause de l'art. Dès à présent, et devant le succès des inscriptions, nous avons décidé avec le conseil municipal d'augmenter les crédits pour cette école ».

Puis le maire remettait à Mlle Lilianne Leib le diplôme d'honneur de la F. S. M. S. O.

Quant à M. Cullhe le diplôme d'honneur s'accompagnait de la médaille que lui remettait M. Ciran.

SAINT-CIERS-DE-CANESSE

Le 1er décembre 1968 l'Étoile de Saint-Ciers de Canesse a honoré sa patronne Sainte-Cécile en l'église Saint Jean-Baptiste.

De nombreux fidèles purent apprécier les exécutions de l'Harmonie de l'Étoile sous la direction de Jean Etié, au programme :

Fête Isaque de J. Watelle ; Notre-Dame de Fourvières « Marche procession » de A. L. Doyen. Paix céleste un très beau chant par Mlle J. Dufour.

Après la messe, salle des fêtes, concert musical de choix : Marche printanière, de René Jacquin, et ensuite cinq numéros du célèbre ballet « d'Isohne » de A. Messager où nous pûmes apprécier un remarquable solo de clarinette du jeune Gérard Gauthier.

Deux jeunes musiciens de l'école de musique de l'Étoile Denis Noël, (clarinette) et James Baudet (trombone) interprétèrent sur scène deux morceaux où l'on pu distinguer leurs jeunes talents.

Puis M. Dellaune, député maire et M. Davier, représentant la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest remercièrent aux élèves de l'école de musique les diplômés des examens musicaux de mal dernier à Biaye.

Le traditionnel banquet réunissait les musiciens et leurs amis. A l'issue de celui-ci prennent la parole pour remercier et encourager l'Étoile ; M. Dellaune, M. Davier, M. Jean Etié.

Tous souhaitent que l'Étoile brillera encore longtemps au firmament de Saint-Ciers de Canesse pour le grand bien de tous.

Sainte Cécile de l'Harmonie de Vayres

Le dimanche 15 décembre ont eu lieu à Vayres les cérémonies de Sainte-Cécile.

Au cours de l'office religieux, l'Harmonie exécuta sous la baguette autorisée de son directeur M. Paul Grelot, ex-chef de musique militaire, différents morceaux de son répertoire.

« Puribus Unum » de Fred Jewel, « Le Palais d'Indra » de R. Martin, « Péc Saerée », « L'Arlesienne » (morceau de Bizet, où nous avons remarqué le solo de flûte de Guy Reclus, lauréat du conservatoire de Bordeaux, « Clair de lune de Werther » de Massenet, « Ave Verum » de

Mozart, « Skymaster Marsch » de R. Sennema. Magnifique audition qui mérite tous nos compliments.

A l'issue de la messe, une gerbe, fut déposée au monument aux morts et à la salle de musique un apéritif fut offert à tous. Au repas amical, ambiance familiale et joyeuse sous l'effet des bonnes bouteilles du cru. Au dessert, le dévoué directeur et professeur M. Grelot, remercia ses musiciens, la municipalité et le bureau de l'Harmonie pour tous les encouragements qu'ils trouvent parmi eux, très content de la belle audition de la matinée.

Le président M. Feyte, remercia lui aussi et félicita, chef, musiciens et tous ceux qui œuvrent avec lui pour la société. M. Blanchard, président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais se plut à rendre hommage à tous : dirigeants ou musiciens, sans oublier les responsables des Ecoles de Musique. Il remit de nombreuses récompenses.

La médaille d'officier d'Éducation Sociale ainsi que la médaille d'Or de la Confédération à M. Paul Grelot pour plus de 50 années de bons et loyaux services à la musique ; en effet Paul Grelot est un ancien chef de musique militaire au 150ème régiment d'infanterie et du 6ème régiment de Tirailleurs en Algérie. Depuis plus de 20 ans, il dirige et enseigne à l'Harmonie de Vayres.

M. Feyte, président de la société, reçut la médaille de bronze de la Confédération comme dirigeant depuis plus de 20 ans.

M. Charles Elle, musicien et vice-président du Groupement reçut la médaille d'Or de Vétérans de la Confédération (55 années de présence dans nos sociétés musicales), MM. Mathieu et Flèvre, reçurent la médaille d'honneur de la Fédération du Sud-Ouest, ainsi que la charmante Mme Maryse Bernabé, et MM. Yves Baudet, Grillet et Christian Bouvot. Sincères félicitations à tous. Le président Feyte, distribua aux jeunes de l'École de musique diplômés et livrets de Caisse d'Épargne aux plus méritants.

Magnifique journée amicale et familiale et très grand succès pour l'Art musical populaire.

VAUCLUSE

La Fédération de Vaucluse et l'Orchestre à Plectre d'Avignon

Cette société fondée en 1963 et régulièrement déclarée à la préfecture de Vaucluse a pour buts principaux :

- 1) La Renaissance de la Mandoline.
- 2) L'Enseignement en particulier aux jeunes des instruments à cordes frappées (Mandoline, Mandole, Mandocello) et à cordes pincées (guitare etc...)

Elle comprend une vingtaine de membres actifs jouant chacun d'un instrument.

Son président Louis Flouret et son président d'honneur M. le colonel Montgard avec son chef Fosco sont les piliers de cette formation.

Cours de solfège direction M. Fosco et cours d'instruments M. Montgard.

Cette société pulse son répertoire dans les œuvres Françaises et Italiennes, principalement de Machiachi, Menichetti et Sartori et plus près de nous de son chef M. Fosco.

VOSGES

MIRECOURT

Messe de Sainte Cécile

Le dimanche 24 novembre dernier, en présence de M. Parisot, sénateur-maire, de M. Marcel Louis, président de la Musique Municipale, des personnalités civiles et militaires de la ville de Mirecourt, l'Harmonie Municipale de Mirecourt, sous la direction de M. René Monier présentait un brillant concert à l'église dont voici le programme :

Peter-Snuoll (ouverture), C. M. Weber ; L'Arlesienne, (Pastorale), G. Bizet ; Chant de Victoire, Gretry ; Carillon de l'Arlesienne, G. Bizet ; My Prayer, (prière), Boulanger ; Patrie, (ouverture), G. Bizet.

Après ce concert, qui fut particulièrement apprécié, M. le sénateur maire ainsi que les personnalités présentes, félicitaient chaleureusement les musiciens et leur chef M. Menier, pour cette remarquable audition.

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Juri

Le Gérant : A. EHRMANN
Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

CHEFS DE MUSIQUE

- Vous venez de recevoir notre Catalogue Spécial n° 68 bis concernant tous les instruments, accessoires et articles divers, ainsi que la musique pour batterie-fanfare.

Pour la musique harmonie ou fanfare, reportez-vous à notre catalogue Musique n° 68, qui vous a été envoyé en septembre dernier.

Si vous ne les avez pas reçus, indiquez-nous d'une façon précise le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez et nous nous empresserons de vous les envoyer.

Nous vous présentons de nombreux arrangements sur les chansons en vogue, sachant ainsi satisfaire une grande partie de votre public.

Mais vous n'ignorez pas que notre répertoire pour harmonie ou fanfare est LE PLUS IMPORTANT D'EUROPE et que vous y trouverez non seulement un grand nombre d'œuvres originales de qualité, mais aussi de très nombreuses transcriptions sur les ouvrages célèbres du répertoire classique et lyrique.

A l'occasion des manifestations du bicentenaire de la naissance de l'empereur NAPOLEON, vous ferez exécuter par vos tambours :

Les batteries de la Garde Impériale

Recueil contenant les neuf célèbres batteries napoléoniennes reconstituées d'après les documents de l'époque par Robert GOUTE, tambour-major de la Musique de l'Air.

Le recueil de 28 pages 22,50 F

- N° 1 : Le pas de charge des grenadiers. N° 2 : Le réveil au bivouac.
- N° 3 : Le drapeau d'Austerlitz. N° 4 : Le Champ d'honneur. N° 5 : Les retraites françaises. N° 6 : Le Rigodon d'honneur. N° 7 : La marche des traîneurs. N° 8 : Le Rigodon des manchots. N° 9 : Pas redoublé de la Garde Impériale.

L'intérêt de l'ouvrage est considérablement augmenté par une série de plans avec les explications et les croquis permettant de présenter à volonté ces batteries dans huit évolutions différentes qui en font un véritable spectacle. Ce spectacle sera encore plus coloré si on a la possibilité de présenter les tambours en costumes de la Garde Impériale.

Nous avons également publié, sous le titre de :

Marches et refrains de l'empire

par Roger FAYEULLE

les airs originaux arrangés pour harmonie et fanfare, pour être exécutés en même temps que les BATTERIES DE LA GARDE IMPERIALE. (Facile).

Harmonie : 45,00 F. — Fanfare : 37,50 F. — Conducteur : 8,00 F.

Partie séparée : 1,50 F.

LES MARCHES ET REFRAINS DE L'EMPIRE de Roger FAYEULLE et Robert GOUTE sont enregistrés par la Musique de l'Air et ses célèbres tambours sous la direction du Capitaine Jean GALLET. Disque 45 tours 45.171 Ada. Prix : 13,58 F.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE